



**HAL**  
open science

## Les espions au Moyen Âge

Benoît Léthenet

► **To cite this version:**

| Benoît Léthenet. Les espions au Moyen Âge. Gisserot, 2021, 9782755809190. halshs-03087500

**HAL Id: halshs-03087500**

**<https://shs.hal.science/halshs-03087500>**

Submitted on 23 Dec 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Histoire Gisserot

# LES ESPIONS AU MOYEN ÂGE



**Benoît Léthenet**

Docteur en histoire médiévale

Directeur de recherches au Cf2R – F 75 000, Paris, France

Université de Strasbourg, EA 3400 ARCHE – F 67 000, Strasbourg, France

**Illustration** : Bertrandon de la Broquière, *Voyage en la terre d'oultre mer* – BNF, Paris, ms. fr. 9087, fol. 152v°.

## Introduction

L'espion des chroniqueurs et des auteurs médiévaux endosse de multiples visages. Il existe une infinité de nuances entre l'ambassadeur, le secrétaire ducal, l'homme d'arme, le moine, l'individu déguisé en « fol » ou en repris de justice, le marchand au long court, l'exilé ou le réfugié politique, le maître des métiers ou la pauvre dont le mari est retenu en prison. La notion d'espion est plus complexe et multiforme qu'il n'y paraît et écrire une histoire des espions au Moyen Âge restait à faire. L'histoire de tels individus est d'une approche délicate. Contrairement à d'autres périodes et d'autres espaces mieux pourvus, l'historiographie de l'espionnage au Moyen Âge est assez maigre. Cependant depuis une vingtaine d'années l'histoire des relations extérieures du Moyen Âge aux Temps modernes revient en force dans le monde de la recherche, comme en témoigne la multiplication des thèses, colloques et ouvrages de synthèses. La diplomatie apparaît comme un lieu d'échanges et d'interactions où s'imbriquent les études sur le renseignement. C'est particulièrement vrai pour l'étude des processus de paix. Ils font appel aux négociations entre puissances, et partant de là, aux circuits de l'information. Sans ignorer les travaux antérieurs, par exemple de Léon Mirot (1900)<sup>i</sup> ou Georges Cirot (1917), les recherches sur l'espion médiéval débutent vraiment avec les travaux de Christopher Allmand (1976). Ils révèlent la présence d'espions, dans les sociétés en guerre, capables d'apporter des renseignements décisifs à la poursuite du conflit franco-anglais. Ponctuellement, entre 1970 et 1990, plusieurs articles aborderont la question de l'espion en s'attachant à un individu, une ville, un document ou une période. Les années 1990 marquent réellement un tournant avec les études des spécialistes de l'époque moderne particulièrement Lucien Bély (*Espions et ambassadeurs au temps de Louis XIV*, Paris, 1990) ouvrant le champ à de nouveaux travaux tels ceux d'Alain Hugon (2004) ou de Béatrice Perez (2010). Pour se garder de l'anachronisme ou de l'étude technique, les historiens préfèrent l'idée de *circulation de l'information* à celle de renseignement ou d'espionnage. « La notion d'information convient mieux, plus molle, plus générale, plus vague, plus culturelle, plus sociale » (Lucien Bély). Les médiévistes embottent le pas et se saisissent de ces questions. L'attention des chercheurs se porte sur l'étude des relations extérieures en mettant non plus seulement l'accent sur les buts de la diplomatie et de l'espionnage, ou sur des moments particuliers, mais en abordant directement le travail des diplomates et des espions. Dans ce sens, des recherches ont vu le jour sur l'art de la négociation (Anne-Brigitte Spitzbarth, 2013), la notion de secret (Jean-Baptiste Santamaria, 2018) ou sur les hommes sur lesquels reposait l'activité diplomatique et de renseignement (Stéphane Péquignot, 2009). Bastian Walter (2012) et moi-même (2019) nous sommes intéressés non seulement à l'information du prince mais aussi à celle des villes montrant comment les acteurs du renseignement permettent aux élites urbaines de se maintenir au pouvoir dans le cadre conflictuel de la guerre civile entre les Armagnacs et les Bourguignons ou des guerres de Bourgogne.

Néanmoins, ces études reposent parfois sur une période beaucoup trop brève pour comprendre les évolutions et les pratiques de l'espionnage. Pour cette raison l'ouvrage de Paolo Preto (1994) est remarquable puisqu'il privilégie la longue durée. Les acteurs (seigneurs, villes, princes, papauté) et les espaces géographiques (Italie, Espagne, France, Angleterre, Rhin Supérieur, Saint-Empire romain germanique) sont aujourd'hui nombreux à être étudiés et les recherches devront se porter dorénavant sur une histoire du corps et des sens, sur les modalités du recrutement et les compétences de ce personnel, tant linguistiques que militaires et techniques, les réseaux de parentèles, d'amitiés ou de clientèles, les cadres institutionnels, les emprunts au monde antique, aux civilisations arabes et byzantines. Ce sont autant de facteurs qui méritent l'attention de l'historien pour mieux définir le profil de l'espion. Il n'est pas seulement un espion d'armée mais un informateur royal, un mouchard de police voire un délateur ; pire ! Un assassin ou un empoisonneur. De plus, à l'information officielle s'oppose la rumeur ; l'information officieuse et illégitime. Chargée de violences et de dangers, elle peut déstabiliser le pouvoir. Ce qui ouvre le champ du renseignement intérieur et de sécurité. Les champs de recherche sont nombreux jusqu'à l'utilisation faite de l'information transmise par l'espion. Aujourd'hui le nombre des contributions s'élargit et les ouvrages collectifs, depuis le recueil coordonné par Keith Neilson en 1992 (*Go spy the Land. Military Intelligence in History*), apportent des points de comparaisons dans les méthodes, le temps et l'espace. On pense à *L'envers du décor. Espionnage, complot, trahison, vengeance*

*et violence en pays bourguignons et liégeois*, dirigé par Jean-Marie Cauchies et Alain Marchandisse (2008), *Politiques du renseignement* avec des textes rassemblés par Laurent Sébastien (2009) ou encore *Renseignement et espionnage pendant l'Antiquité et le Moyen Âge*, sous la direction de Patrice Brun et Éric Denécé (2020).

Le cadre de notre étude est le Moyen Âge. Constamment évoqué par nos contemporains, il exerce à la fois fascination et mépris. Cette attitude est ancienne. Elle naît avec Giovanni Andrea Bussi († 1475) et les théoriciens de la Renaissance qui, en Italie, critiquent le gothique – l'expression est de Leonardo Bruni († 1444) – réputé barbare. Ils valorisent l'Antiquité dont ils s'inspirent. Au XVI<sup>e</sup> siècle, le mot « Moyen Âge » désigne cette période située entre l'Antiquité et les Temps modernes. La langue française en tire l'adjectif « moyenâgeux » aujourd'hui lourdement connoté et discriminatoire. Critiqué pour son prétendu obscurantisme par les philosophes des Lumières, le Romantisme du début du XIX<sup>e</sup> siècle chante la poésie d'une époque et les racines médiévales de l'Europe. La charge affective qui entoure le Moyen Âge impose donc de se méfier des jugements de valeur sur les hommes qui ont vécu à cette époque : leurs systèmes de pensée ne sont plus les nôtres. Les limites du Moyen Âge sont fixées officiellement en 1838 : tout d'abord de la division de l'Empire romain (395) à la chute de Constantinople (1453) ; aujourd'hui de la fin de l'Empire romain d'Occident (476) à la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb (1492). Évidemment, ces repères n'ont de sens que pour l'Europe. Les siècles médiévaux, du V<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle, englobent le haut Moyen Âge des rois Mérovingiens et des empereurs Carolingiens ; il s'achève par ce que les historiens désignent comme l'« automne » du Moyen Âge, ou bas Moyen Âge, un temps de guerres et de pestes allant du XIV<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle. Cette longue période est ponctuée d'un apogée, le Moyen Âge classique, celui du temps des cathédrales entre les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. En France, particulièrement pour notre sujet, aucune de ces dates n'a de signification politique réelle. En 476, Clovis n'est pas encore roi des Francs alors qu'en 1492, Charles VIII est déjà roi depuis dix ans. Au cours de cette période, la guerre de Cent ans tient une place particulière. Par sa durée et ses enjeux, l'importance des populations impliquées, elle dépasse les guerres féodales en ce qu'elle transforme l'exercice de la guerre et du pouvoir.

La France n'existe pas avant le XIV<sup>e</sup> siècle. Jusqu'à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle les rois se disent « rois des Francs ». Ils affirment par-là tirer leur pouvoir d'un peuple, élu et dominant, non d'un territoire. Cependant un long travail s'est amorcé. Les clercs se dotent des outils historiques pour penser le temps et l'espace et faire naître le royaume. Les officiers royaux quadrillent le territoire et créent un espace administratif. Les rois, itinérants, vont à la rencontre de leurs sujets. Un espace politique se crée dont les frontières s'affirment au contact de l'ennemi. Si les sujets vivent au rythme de leur pays de connaissance, dans un rayon d'une cinquantaine de kilomètres, ils n'y sont pas rivés. C'est tout un monde d'étudiants, d'officiers, d'artisans, de marchands, de moines ou de nobles, de vagabonds, qui est en mouvement. À partir du XIV<sup>e</sup> siècle, ils prennent conscience d'appartenir à un vaste territoire politique. *Populus* prend d'ailleurs un sens politique. Il s'agit de l'ensemble des gouvernés. Le roi très Chrétien est à la tête du nouveau peuple élu, peuple de Dieu, peuple chrétien. Il revient aux gouvernés la tâche essentielle d'être obéissants et actifs. Dorénavant, le nom *Franci*, utilisé pour parler de l'Île-de-France, est employé pour désigner l'ensemble des Français qui vivent dans le royaume. L'idée de nation semble surgir au tournant du XV<sup>e</sup> siècle. L'invasion anglaise de l'année 1415 favorise l'émergence d'un fort sentiment national. Les Français s'opposent à ceux qui vivent à l'extérieur du royaume, les *Anglici*. La guerre est omniprésente et l'espionnage s'intensifie. Les occasions de collecter de l'information ne manquent pas. La prudence et le bon sens conduisent à employer une variété infinie d'acteurs à des fins de renseignement contre l'ennemi. Il y a autant d'espions que d'employeurs et de missions.

Aujourd'hui des dizaines de millions de lecteurs et de téléspectateurs connaissent les figures devenues familières d'*Ivanhoé* (1819), de *Notre Dame de Paris* (1831), des *Rois maudits* (1955-1977) ou des *Chevaliers de la table ronde* du réalisateur Richard Thorpe (1953). Les *jedis* de *Star Wars* ou les *hobbits* du *Seigneur des Anneaux* sont à la croisée des ordres de chevalerie, des preux, des orques, des nains et des monstres effrayants. Tous sont noyés dans une atmosphère empreinte de médiévalisme propre à une *heroic fantasy* sans temporalité précise mais d'une apparente familiarité. Dans le même temps, prospèrent une série de fantasmes et d'erreurs attachés à notre perception de l'espionnage.

Hubert Bonisseur de La Bath (matricule *OSS 117*) du français Jean Bruce (1949), *James Bond* (matricule *007*) de l'immense Ian Fleming (1953) ou encore *Jason Bourne*, de son vrai nom David Webb, né sous la plume de Robert Ludlum (1980), entretiennent la confusion entre espionnage et opérations spéciales. Permis de tuer, gadgets, agents hors de contrôle et coups tordus constitueraient le quotidien de l'espion. La réalité est sans doute plus posée et moins brouillonne.

Qu'en est-il de l'espion et de son activité pour le Moyen Âge ?

Nous aborderons d'abord l'histoire des sens (ch. 1) puisqu'en l'absence de gadgets ce sont bien la vue et l'ouïe de l'espion qui sont engagés, puis nous brosserons un tableau de l'espionnage sur les dix siècles qu'a duré le Moyen Âge (ch. 2) afin de dégager quelques inflexions majeures. Nous aborderons ensuite le cadre normatif (ch. 3) qui nous permettra de comprendre comment les médiévaux percevaient et pensaient l'espionnage. Nous distinguerons alors les deux grands emplois de l'espion : renseignement militaire (ch. 4) et renseignement politique (ch. 5) en évoquant la pluralité des acteurs engagés. Enfin, nous esquisserons quelques mesures de contre-espionnage et l'utilisation faite par le pouvoir du renseignement récolté par l'espion (ch. 6).

## CHAPITRE 1 – L’efficacité de l’espion au Moyen Âge

Faire une histoire de l’espion au Moyen Âge c’est d’abord faire une histoire du corps. L’espion médiéval est celui qui reçoit l’information grâce à ses sens, principalement la vue et l’ouïe. Longtemps oublié de l’Histoire, appartenant apparemment à la nature et non à la culture, le corps abrite de nombreuses tensions. Cet « abominable vêtement de l’âme » (Grégoire le Grand) subit pénitences, mépris et humiliations. C’est au XIII<sup>e</sup> s. sous la plume de saint Bonaventure ou saint Thomas d’Aquin que le christianisme médiéval réhabilite et glorifie le corps, en l’image de Jésus Fils de Dieu fait homme, réconciliant l’Homme avec son Créateur, pour mettre fin aux conséquences néfastes du péché originel par la grâce sanctifiante des sacrements. Le corps et ses perceptions sont le point de départ du travail de l’espion autant que l’aboutissement de sa recherche par son expérience personnelle de la vision et de l’audition. En 1473, à Laon, Colinet Watier éventa une conspiration visant à livrer la ville aux Bourguignons. Le projet est découvert en pratiquant dans la cloison qui le sépare des conspirateurs « un trou, du bâton du lit, pour les voir et ouïr ». Il se saisit de lettres, posées sur un écritoire, assurant la culpabilité des comploteurs. Le jeune valet met en œuvre les sens sociaux conçus comme supérieurs, plus nobles et plus foisonnants que les sens de proximité : le toucher, l’odorat et le goût.

### 1.1 Une histoire de la sensorialité

Le Ressuscité, lorsqu’il s’adresse à saint Thomas qui vient de toucher la plaie de son côté, met en avant la vue comme le sens le plus englobant, celui qui repousse le doute : « Parce que tu m’as vu, tu crois » (Jean, 20, 19-29) ; Il ne lui dit pas « parce que tu m’as touché ». La tête, ordonnée à diriger, est le centre des choix décisifs et de la conscience morale, de la loi non écrite et de la rencontre avec Dieu. Rois et évêques sont des *speculatores*, des sentinelles et des guetteurs, dont le regard actif scrute les peuples et les âmes qui leur sont confiés. La tradition latine préfère en effet cette traduction guerrière du terme grec *episcopos*. Alcuin († 804) et Raban Maur († 856) font du roi et de l’évêque, par leur position supérieure et surplombant la société chrétienne, des *speculatores*, des juges auxquels nul ne peut se soustraire. Le pouvoir du regard est un agent de discipline. Ces guetteurs, de leur position élevée, voient venir la fin des temps et endossent le rôle de guides, de phares. Tout au long du Moyen Âge, appuyé sur la patristique et les Évangiles, l’œil (*oculus*) est pensé comme une lampe d’où sortent le feu et la lumière qui touchent et palpent les choses extérieures et qui en rencontrent le rayonnement lumineux. Colinet Watier commet l’action intentionnelle de voir, c’est-à-dire qu’il regarde. Ce regard est capital car les yeux, selon Raban Maur, sont recouverts d’un glaucome. Dieu travaille à appliquer, par les gouttes de la grâce sanctifiante, un collyre sur l’œil jusqu’à ce qu’il retrouve la vue réelle – la vision béatifique. De même, le travail de l’espion est un collyre posé sur l’œil du souverain afin que son regard de flamme ait connaissance de toute chose comme le note Nokter de Saint-Gall dans les *Gesta Karoli magni* (v. 884-887). Jusqu’au XIII<sup>e</sup> siècle, les sources emploient le même terme de *speculatores* pour désigner les agents du renseignement. Les hérauts d’armes jurent, lorsqu’ils prêtent serment à leur entrée en charge, de toujours dire la vérité. Ils sont tenus de faire « vrais et justes rapports ». Ils se désignent eux-mêmes comme « voir disant », ceux qui disent la vérité, l’essence des choses vues. Toutefois, l’usage des sens relèvent de l’Histoire et plonge le corps et la sensorialité dans les champs du politique et du religieux. La vue, éduquée à la pudeur par l’Église, regarde-t-elle les femmes ? Les pénitentiels invitent à baisser les yeux, à éviter les tentations et à regarder le Ciel. Le regard actif des femmes est condamné et leurs yeux surveillés par les maris. La femme médiévale voit mais ne regarde pas. La discrétion relative imposée au regard de la femme, et sur les femmes, bénéficie ainsi aux espionnes qu’on ne peut soupçonner de curiosité. Cette l’éthique des clercs vaut pour les espions déguisés en moines dont l’humilité du regard et la chasteté des oreilles ne sont pas à remettre en cause.

L’audition (*audire*) est jointe à la vue pour en faire un témoin de la supercherie. Dans les taxinomies établies par les auteurs médiévaux relatives aux cinq sens, l’ouïe occupe par l’importance la seconde place. Loin d’être accessoire, l’écoute est fondamentale dans la transmission de la culture et permet l’appréhension sensorielle du monde et sa saisie par l’intellect. Le Moyen Âge reprend de Pythagore et de Platon (le *Timée*) la grande idée de la musique des sphères. L’univers conçu harmonieux et beau entretient une relation musicale et vibratoire avec l’astronomie. Il est à la fois cosmique et

consonnant. Ces présupposés conditionnent l'écoute. Le silence monastique entre en vibration avec le cosmos alors que la présence importante du bruit en ville en perturbe la perception. Dans *Lancelot ou le Chevalier de la Charrette*, un roman courtois du XII<sup>e</sup> siècle, le chevalier est amené à *oreiller et escouter*. Le *Roman de Baudouin de Sebourg*, reconnaît également que l'on demande aux espions d'*oreillier* (c'est-à-dire de « tendre l'oreille »). Les sources distinguent l'acte intentionnel de tendre l'oreille de l'audition passive et involontaire marquée par le verbe *ouyr* (« entendre »). Le pouvoir ne peut se satisfaire d'espions insensibles marqués par la perte des qualités sensorielles : aveugles, borgnes ou sourds etc. Il n'est pas rare que l'espion se déguise en « habit de fol » pour accomplir sa besogne. Infirmes et insensés qui le soupçonnera d'espionnage ? De quel emploi serait une ouïe dégradée, baissée ou détruite ?

Jean V comte de Bueil († 1477) mentionne dans le *Jouvencel* les écoutes actives au sein des armées en marche. Des couteliers sont postés en avant pour « mieux *ouyr* s'il leur vient du bruit ». Établis sur les arrières « quand ils *ouyroient* les feuilles trembler et les arbres bruïsser, ils croiront qu'on les tient par la queue. Aussi s'arrêtent-ils souvent en *escoutant* s'ils *ouyroient* rien venir, ni quelques froissis. » Le monde des archives, habituellement replié dans le silence, gagne en sonorisation. C'est à partir du XIX<sup>e</sup> siècle que les sons sont enregistrés, auparavant il faut s'en remettre à sa mémoire. « Si l'on ne retient pas les sons dans sa mémoire, ils périssent, car ils ne peuvent être écrits » (Isidore de Séville, *Étymologie*, v. 600-625). À l'égal de la vue, l'audition est un sens propice à l'exercice de l'autorité. Obéir signifie « prêter l'oreille ». Œil et oreille du pouvoir, l'espion médiéval prolonge les organes sensoriels du princier qui surveille et suit le bon chemin ; il guide ses peuples vers la lumière le Salut. Ces deux sens sont la porte de la mémoire. Par son expérience sensorielle, des yeux rayonnants et des oreilles attentives, l'espion configuré au pouvoir qui l'emploie diffuse la lumière du roi dont la mission est de transmettre le Christ la vraie lumière. Il participe à la préservation du pouvoir, de l'ordre établi par Dieu et à l'équilibre du cosmos régis par les lois de la proportion et de l'harmonie. L'espion est un corps-outil au service du souverain qui s'oppose à la curiosité malsaine comme le rappelle Saint Thomas. Pour lui la curiosité nous pousse à agir en espions de la conduite des autres, ce qui va à l'encontre cette parole des *Proverbes* (24, 15) : « Ne cherche pas le mal dans la maison du juste, et ne trouble pas son repos. »

## 1.2 Des gestes techniques

Observer et écouter sont des usages du corps produits par la civilisation. Les chansons de gestes traduisent une dichotomie sociale en usage entre les IX<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles dans l'emploi des sens et des perceptions, dans les seuils de tolérance et les significations du bruit. Les nobles, les ecclésiastiques ou les bourgeois par l'apprentissage et l'habitude du commerce social ont développé des représentations du système sensoriel en opposition à celles d'individus qui affrontent l'inertie de la matière et l'expérience du labeur plus apte à ressentir le plaisir né du contact. Les rapports de pouvoir astreignent l'espion à des déplacements et l'obligent à des écoutes, des observations, des travestissements. Ils exigent de lui la mémoire des choses vues et entendues autant qu'ils lui demandent des signes et des gestes de fidélité. Parfois, ils le supplicient. L'espion médiéval a un usage du corps et des sens propres à sa mission. « Homme total » (Marcel Mauss), les sens de proximité sont sollicités, ainsi la main et le toucher interviennent à l'occasion de deux épisodes d'évasion. En 1424, frère Étienne Charlot du mont Beuvray est arrêté au château de Larochemillay sous l'inculpation d'espionnage pour le compte d'Odette de Champdivers, ancienne favorite de Charles VI († 1422). Le franciscain, espion pour le roi de France, confesse ses ouailles alors qu'il voit arriver deux frères de son ordre. Se croyant démasqué

« il fait certaines bandes de linceuls, voulant dévaler les murs du château, lesquelles se rompirent et il chut dans les fossés et se rompit le corps ».

En 1478 Jean Renon, prisonnier au château de Bletterans, s'approche d'une fenêtre du château pour écouter une conversation entre Jean II d'Orange et Louis Aleman seigneur d'Arbent. Le vent couvre les voix. L'apothicaire monte alors dans une chambre haute écouter, par l'un des tuyaux de la cheminée, la conversation dans la salle en dessous entre les deux hommes qui projettent de le mettre à rançon. Il s'échappe par une fenêtre avec des cordes nouées à des lances. Ces deux exemples illustrent des techniques du corps différentes, c'est-à-dire les façons dont les hommes, dans une société donnée, se



servent de leur corps. Chaque société a ses habitudes (*habitus*) et ses apprentissages. La nage, la marche, la course ou l'escalade sont des techniques du mouvement qui sont des constructions culturelles. Le franciscain n'a pas l'habitude de la descente en rappel « à l'ancienne », sans matériel, dos tourné vers le sol et les pieds adhérant à la paroi. L'impétrant de 60 ans dévale la grande verticale du mur d'enceinte comme au grimper, les draps noués coincés entre ses jambes, les bras à l'effort. Le point de fixation trop fragile, la corde de fortune trop courte et mal ficelée, voilà qu'il tombe. L'apothicaire auvergnat use de sagesse en réalisant une échelle souple où chacune des lances sert de barreau. Si l'exercice reste vertigineux, le corps est soulagé et la descente facilitée. Il nécessite une éducation au sang-froid, ce mécanisme de retardement et d'inhibition qui seul autorise, devant le danger, la réponse coordonnée des mouvements. Pour l'espion, la résistance à l'émoi est fondamentale. Elle lui permet de conserver la conscience claire. Des traits de caractères sont à bannir : la peur qui paralyse, l'arrogance qui pousse à agir avec légèreté, la réflexion excessive qui provoque le doute. L'acte ordonné et efficace de Jean Renon lui confère le statut d'expert. Son corps est son premier outil ; les instruments (cordes et lances), des extensions de ce corps. L'efficacité technique de certaines séries de gestes s'améliore avec les prémices de l'alpinisme. Pierre III d'Aragon († 1285) atteint le sommet du pic du Canigou en 1280 et Pétrarque († 1374) le mont Ventoux en 1336, mais les premières techniques d'alpinisme sont réellement employées par Antoine de Ville, sur ordre de Charles VIII († 1498), pour gravir le mont Aiguille (1492). Parmi les inventions militaires représentées dans le *Bellifortis* de Konrad Kyeser († ap. 1405) d'ingénieuses échelles d'assaut illustrent ce savoir du corps où la nature est asservie à la volonté humaine. De façon complémentaire le dynamisme individuel de Colinet Watier ou de Jean Renon est déterminant et illustre le tonus de l'espion médiéval.

Évidemment, d'autres pistes peuvent être suivies. Une, liée aux soins du corps avec le frottage, le lavage et le savonnage est à l'œuvre lorsque le voleur Jean le Chat *alias* Pierre se rend de Lille à Dijon, disant être un ancien prisonnier des musulmans. Il s'est grimé en conséquence avec la marque des fers au cou. Il pratique à son compagnon de pareilles marques à partir de l'écorce brûlée d'un noyer. La richesse du vocabulaire rencontré dans les sources traduit cette capacité à la dissimulation. Frère Étienne Charlot, avec Étienne de Monestier, dissimule souvent des espions sous les robes de bure qu'il fournit. Attention tout de même à ne pas faire de la dissimulation une panacée. Il est difficile de cacher son appartenance sociale comme l'illustre la mésaventure de l'aristocrate anglo-saxon Imma (VII<sup>e</sup> siècle). Capturé lors d'une bataille, il cherche à échapper à ses geôliers en se faisant passer pour un paysan. Il est vite interpellé par ses gardiens en raison de son maintien et de son langage aristocratique. Cependant, il est vrai que l'espion partage avec la prostituée l'ancienneté de sa profession, la pratique de se tapir et d'agir en secret dans les ruelles sombres, où l'on se cache et observe. De même, dans les sous-bois et les campagnes, il se dissimule, en verdissant et en entrant en végétation, lors d'observations prolongées. Les sources disent qu'il est envoyé « verdoyer » ou qu'il part en « tapinage ». Le cycle végétatif s'impose au guetteur. Dans son imitation de la nature, l'espion se tapit dans l'ombre ou entre en végétation. Il retourne le paysage en tous sens et l'examine soigneusement. Le mot espion doit être compris dans trois sens et il faut tenir compte et du vêtement et du secret : a) dans un sens étroit, il désigne un personnage habillé en civil et qui cache sa fonction ; b) dans un sens intermédiaire, il est un militaire qui se camoufle pour observer ; c) dans un sens large, il s'applique à toute personne à la recherche d'informations.

La survie de l'espion impose ses techniques ; la survie du message commande les siennes. Pourquoi ne pas envisager l'habileté des mains dans le langage des signes crypté (*hisab al 'ouqoud*) en usage chez les Arabes durant les Croisades et toujours en vigueur dans les armées avec les signes visuels de la main en opération. Dans un contexte de guerre où les messagers risquent la capture, des techniques sont mises au point qui dissimulent l'identité de l'expéditeur ou qui empêchent d'accéder aux informations par des abréviations, des codes, des langues secrètes. Au haut Moyen Âge, les communications militaires et diplomatiques utilisaient peu la cryptographie. Dans une lettre à R., Eginhard († 840) laisse entendre qu'un code peut être déchiffré :

« À mon avis, un homme fidèle est encore plus sûr qu'une lettre ; car tout le monde sait qu'une lettre, si elle échappe à celui qui la porte,

divulgue aussitôt tout ce qu'elle renferme, tandis qu'un messenger fidèle résiste à la torture même, plutôt que de trahir ce qui lui est confié. » (Éginhard, *Œuvres complètes*)

C'est à l'orée du XIV<sup>e</sup> siècle, en lien avec le développement de l'écrit et des pratiques diplomatiques, que le cryptage des communications se déploie sensiblement. Il répond au besoin de sécurité des écrits diplomatiques et politiques par opposition aux échanges moins sensibles. L'importance grandissante de la diplomatie urbaine a pour corollaire nécessaire une part plus importante des pratiques secrètes. Pour interférer dans la compréhension des écrits, différents degrés de cryptage peuvent être employés. Entre le IX<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècle, seules les voyelles étaient cryptées, dans la mesure où elles étaient remplacées par les consonnes immédiatement successives. À partir du XI<sup>e</sup> siècle, le pape Silvestre II († 1003) emploie un alphabet appuyé sur les notes tironiennes pour coder son courrier. Le répertoire du chiffrement des courriers s'élargit aux notes de musique et aux chiffres romains. Cependant, dans un contexte où l'oral est encore largement employé pour transmettre une information, on peut supposer que les lettres contenaient les informations les moins sensibles et l'oral les données les plus critiques. Au XIII<sup>e</sup> siècle, l'anglais Roger Bacon († 1292) développe un code protégeant la formule de la poudre noire. La première utilisation d'algorithmes de chiffrement est attestée sous le pontificat de Jean XXII († 1334). Le code remplace les noms, titres et lieux par un chiffrement plus ou moins élaboré. Le Grand Schisme d'Occident rend la situation encore plus difficile. À Avignon, Clément VII († 1394) réorganise le renseignement. Il nomme au cryptage, qui devient complet, son secrétaire Gabriel de Lavinde († 1394). Il parvient à remplacer, à partir de 1379, chaque lettre de l'alphabet par une autre lettre, signe ou caractère ; à intervalles irréguliers, de fausses mentions sont insérées. Elles font apparaître des personnages et des lieux sans rapports avec l'affaire traitée. En 1401, une nouvelle étape est franchie avec le code en usage dans le duché de Mantoue. Dorénavant, des lettres et des symboles se substituent à l'ensemble des voyelles et des consonnes. Une seule lettre de l'alphabet peut être remplacée par de multiples signes. Au XV<sup>e</sup> siècle, la curie demande à Battista Alberti († 1472) d'examiner les meilleurs chiffres. Son traité de cryptographie, intitulé *De componendis cyphris* (1466), prend en compte la fréquence de l'apparition de certaines lettres dans un texte. « Homme total », l'espion médiéval compte aussi sur le secours de la Providence.

### 1.3 Le réconfort divin

Une dernière dimension doit être prise en compte. Il s'agit de l'aspect psychologique qui assume le rôle de courroie de distribution entre l'acte physio-sociologique et l'acte technique. La confiance indispensable dans la réussite de la mission naît pour une large part de la dimension religieuse. Jean Renon qui écoute la conversation par le conduit de la cheminée entre Louis Aleman seigneur d'Arbent, peu enclin à lui faire confiance, et Jean II d'Orange est mis aux fers. On le conduit à Salins d'où il parvient à s'échapper. Ses fers sont miraculeusement tombés après avoir invoqué Notre Dame du Puy et saint Jacques. Ces interventions célestes en faveur des prisonniers sont assez nombreuses. C'est le cas de sainte Catherine de Fierbois laquelle invoquée comme la patronne des prisonniers depuis le XIII<sup>e</sup> siècle ; elle-même a connu la prison où des anges l'ont réconfortée. Ces miracles donnent du piquant aux récits hagiographiques. Un pendu nommé Ragenulfus implore l'aide de saint Adson qui fait casser la corde ; saint Benoît sauve de la pendaison le fils d'une pauvre femme qui avait pris l'habitude de voler pour porter secours à sa mère ; saint Jacques ou saint Thomas Becket tiennent en vie des pendus châtiés injustement.

Le haut Moyen Âge centré sur la majesté de Dieu n'était pas particulièrement marial mais la Vierge, lorsqu'elle était représentée, restait la *Domina*. Sous l'impulsion de Cluny et de Cîteaux, le XIII<sup>e</sup> siècle connaît une évolution des représentations de la sainte Vierge pour la montrer aux croyants comme la mère allaitant l'enfant. Le XV<sup>e</sup> siècle donne à voir la Vierge au pied de la croix ou penchée sur le corps sans vie de son divin fils. En cette fin de Moyen Âge, les sanctuaires mariaux se multiplient. L'assurance de trouver dans la Vierge Marie une mère miséricordieuse attentive à ses besoins pousse l'espion Jean Regnard, envoyé par Dunois dans le nord du duché de Bourgogne, à accomplir un pèlerinage à Notre-Dame de l'Épine. Le pèlerinage est d'abord une pratique pénitentielle souvent

auprès des reliques d'un saint : saint Pierre et saint Paul à Rome, saint Jacques à Compostelle ou des saints mineurs locaux. Pilotés par Poton de Xaintrilles († 1461), depuis Château Thierry, d'autres espions dont Vincent Gayet, un tondeur de draps de Lyon, iront auprès de saint Nicolas à Saint-Claude dans le Jura. Le pèlerinage est le motif qu'il doit invoquer s'il est pris mais on ne peut pas exclure, pour autant, une démarche de foi. Ces centres de pèlerinage sont des lieux de liberté hors du cadre du village, ils offrent aux fidèles une ouverture au monde que les espions mettent à profit pour collecter des informations. Bertrandon de la Broquière († 1459), premier écuyer tranchant de Philippe le Bon († 1467), entreprend un voyage qui le mène en Palestine. Le retour s'effectue par la Serbie, la Hongrie, l'Autriche et la Bavière. À partir de notes prises durant son périple, il rédige *Voyage d'Outremer* un témoignage à la croisée du récit de pèlerinage, du rapport politique et militaire et de la description du monde. Envoyé en 1432 par le duc de Bourgogne, sa mission est de rapporter des informations actualisées sur la Terre Sainte et sur la possibilité d'un retour par voie terrestre en cas de reprise de la croisade. Assez logiquement, après une description rapide de Jérusalem, il s'attarde surtout à décrire son itinéraire terrestre. Déguisé, il n'hésite pas à se mêler aux pèlerins musulmans revenant de La Mecque ; mais à Kütahya (actuelle Turquie) il n'échappe pas à l'accusation d'espionnage. Le programme iconographique de l'ouvrage (BNF, Paris, ms. fr. 9087, fol. 152v°) le représente dans sa tenue d'espion, déguisé comme un oriental : chapeau et bottes rouges, offrant le Coran et les *Fais de Mahomet* à Nicolas Rolin († 1462).

Surtout, la grande préoccupation du Moyen Âge est l'au-delà. L'idée que l'Homme doit faire son Ciel, qu'il passe par le monde non pas pour gagner sa vie mais pour l'orienter vers la félicité bienheureuse, teinte la vie d'une gravité évidente. D'ailleurs l'enjeu est doublé de l'attente du retour glorieux du Christ. L'athlète de la foi guette les signes de la fin des temps qui précéderont sa venue dans la gloire. Chaque génération recherche la réalité de ces signes dans son quotidien (la peste, la famine, les divisions, les guerres etc.). Ils sont à l'écoute des mystiques, des apparitions mariales et nourrissent leur foi de la *devotio moderna* dans une perspective trinitaire. Le frère Étienne Charlot connaît bien sainte Colette de Corbie († 1447). Il a 58 ans lorsqu'il reçoit à Decize l'habit franciscain sous le regard de la mystique thaumaturge. Pour cacher la vérité sur ses déplacements, il berne ses frères par une visite à sainte Colette. La sainte est connue pour ses extases, ses lévitations, ses dons de clairvoyance et de prophétie. La réforme colettine est protégée par la maison des Valois de Bourgogne ; cependant, la sainte n'hésite pas à se rendre en France, obtient l'appui de Blanche de Savoie comtesse de Genève. Elle œuvre aussi à l'unité de l'Église marquée par le Grand Schisme d'Occident (1378-1417). Ce désir d'unité et de paix est incontestablement à l'œuvre chez certains qui voient dans le travail de renseignement une œuvre de satisfaction pour mériter le Salut. C'est frappant avec Étienne Charlot qui informe la duchesse de Bourbon, Marie de Berry († 1434), que plusieurs bourgeois de Lyon entendent livrer la ville au comte de Salisbury ouvrant la voie au massacre des Armagnacs. Il ne reçoit ni or, ni argent. S'il accepte d'aller vers la duchesse, c'est pour sauver les vies menacées. Les espions croisent Colette la sainte ainsi que Jeanne l'héroïne. Le héraut Guyenne compagnon de Jeanne d'Arc, capturé par les Anglais au siège d'Orléans et libéré grâce à la médiation de la Pucelle, mènera une mission pour livrer Dijon aux Français. Tous, bien sûr, s'ils peuvent compter sur le réconfort de la foi et sur un regain de confiance n'ont pas d'aussi nobles idéaux.

## 1.4 Motivations et compétences

L'espion n'est pas seulement l'agent d'un pouvoir ; c'est un être pensant, vivant, ayant pris une décision. Les travaux d'Arlette Farge (*La vie fragile : Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1986) sont éclairants. On ne peut pas faire abstraction de la conscience sociale et politique qui habite la personne. Elle lui permet de faire partie d'une communauté, laquelle ne peut pas être considérée comme un tout homogène. S'intéresser aux espions nous plonge dans le feuilletage de la société où chaque groupe qui la compose se divise et se subdivise des bas-fonds jusqu'aux cercles du pouvoir. Pour beaucoup, espionner est un acte de résistance, un acte de désobéissance et de survie quotidienne opposé aux multiples rapports de domination. Nombreux sont ceux qui cherchent à articuler leur propre vie, souvent fragile, face à leur groupe social et aux autorités. La résistance populaire contre les rapports de domination est de tous les instants : résistance des femmes aux hommes, des compagnons aux maîtres, des artisans aux

règlementations, des habitants à leurs échevins, des Français aux Anglo-Bourguignons. Cette résistance est protéiforme. Pour survivre à ce monde âpre, il faut résister et d'abord physiquement. Le corps, son endurance, sont engagés. Un tel peuple ne penserait pas ; il serait épidermique, femelle et abêti pense-t-on dans les élites. Il n'entendrait rien ni ne comprendrait rien. Or, il pense ! Il émet des avis sur les événements dont la pertinence est souvent contestée par le pouvoir. Le volume des agents de tous poils est sans doute plus important qu'on l'imagine aujourd'hui.

Ces hommes et ces femmes partagent, pour un temps donné, le même mode de vie – la résistance et le secret – sans jamais renoncer à leur identité propre mais en taisant leur véritable intention. Les cas de dissimulation d'identité sont peu fréquents ; tout au plus se travestit-on nous l'avons dit. Ils n'ont pas, en revanche, les mêmes intérêts sur le long terme. Les motivations des espions relèvent des quatre leviers dont rend compte l'acronyme « MICE » (*Money, Ideology, Compromise / Coercion, Ego*). Elles sont souvent dictées par les circonstances et la pauvreté. Ainsi, la garnison de Châteaudun oblige une « pauvre femme » d'un village alentour à travailler pour le duc de Bourbon dans l'espoir de retrouver son mari prisonnier de la garnison. La vengeance est aussi un puissant moteur qui pousse à passer à l'acte. Le maçon mâconnais, Philibert Martin, connaît les prisons françaises à compter du mois de mai 1418. Porté au rouge par les Armagnacs puis, libéré peu après, on le trouve espionnant pour les Bourguignons. Certains prisonniers sont recrutés comme espions en échange de la liberté et avec la garantie de ne pas payer pleinement la rançon qu'ils doivent. En 1295, la Guyenne est un important centre d'espionnage. Thomas Turberville a accepté la seigneurie anglaise pour racheter sa liberté mais il envoie des informations militaires à Paris. Thomas écrit aux Français les soupçons qui pèsent sur lui et il décide de ne plus espionner. Mais Paris fait pression. Qu'importe ! Il finit par être capturé et exécuté après une longue procédure judiciaire. Le normand Jean Hardi est aussi un agent de circonstance. Pour ce prisonnier le prix de la liberté passe par l'espionnage. D'ailleurs, Jean de Bueil met en garde contre le prisonnier volontaire qui peut être « malicieux, homme séditieux, écheleur, trompeur, forceur de portes ou de poternes. » Il recommande que l'on bande les yeux du prisonnier lorsqu'on le conduit par la ville. Malgré tout, la motivation principale reste l'argent. Christine de Pisan l'affirme : le prince « donnera de l'argent et promettra une grande récompense (« guerredon ») » à son espion pour se garder de la trahison. Au regard des vies fragiles, l'argent a un fort pouvoir de séduction. L'espion est payé pour un service (« guerredon » peut se comprendre comme le prix d'une bonne action), mais il ne semble pas encore exister d'espion professionnel dont ce serait l'unique tâche. Si l'apothicaire auvergnat Jean Renon, avait accepté d'empoisonner Louis XI († 1483), Jean II d'Orange lui aurait offert la direction des salines de Salins d'une valeur de 2 500 fr. par an. Le même moteur apparaît dans le procès de Guillaume de Rochefort. Georges 1<sup>er</sup> de la Trémoille lui promet, pour les informations conduisant à la capture de Nicolas Rolin, la moitié d'une rançon estimée à plus de 100 000 fr. et la place de Saint-Fargeau pour son retrait.

Sûrement d'une qualité très inégale, plusieurs disposent de quelques compétences. L'exemple du siège d'Auberoche en Périgord permet de s'en faire une idée. En 1345, alors qu'ils ne peuvent plus soutenir le siège que les Français font peser sur la forteresse d'Auberoche en Dordogne, les Anglo-Gascons décident de prévenir à Bordeaux Henri de Lancastre et de Derby († 1345). Un valet s'offre de porter le message. Il passe le guet français car il parle bien gascon et nomme un seigneur de l'ost auquel il dit appartenir. Toutefois, le porteur du message est démasqué et son courrier découvert. Les Français accrochent les lettres au cou du courageux mais infortuné valet, le mettent dans la fonte d'une bombarde, le renvoie rapidement à Auberoche par les airs. La scène est immortalisée dans les *Chroniques d'Angleterre* de Jean de Wavrin. Les seigneurs anglais perdent tout espoir. Or, Jean Froissart rapporte qu'Henri de Lancastre a connaissance de l'affaire par une autre *espie* qu'il entretient dans le camp français. Sur le rapport de cet espion, il envoie aussitôt des troupes qui obligent l'armée de Bertrand de L'Isle Jourdain à lever le siège. Ce passage témoigne de certaines compétences nécessaires aux espions. Tout d'abord, celle de l'artifice et de la dissimulation. Le valet n'a pas cherché à remettre son courrier à l'espion du comte de Derby mais au comte lui-même. Les assiégés ne savaient pas que l'ost français était épié de l'intérieur. Ensuite, il doit être en mesure d'écrire un rapport ou de produire un rapport oral. L'espion doit comprendre le contexte politique et les événements dans l'optique de son rapport. Il lui faut connaître les commandants, les coutumes locales, les habitudes des camps, s'adapter

à elles pour être crédible dans son rôle. L'espion du comte, que l'on imagine recruté et intégré à l'ost, devait pouvoir se retirer sous une tente en cas de fouille du camp. C'était assurément un militaire familier des équipements, des infrastructures et de la topographie des lieux. Comme l'avance Christine de Pisan, aucune armée n'est sans traître. Gascon et traître, il avait les compétences linguistiques pour être en contact avec les populations locales, les gens d'armes, comprendre correctement les plans et les noms de lieux. Ces capacités démontrent que le travail certains espions est tenu en estime par les chefs de guerre.

## CHAPITRE 2 – Dix siècles d’espionnage

### 2.1 Le haut Moyen Âge

Le premier Moyen Âge court des invasions barbares du <sup>v</sup>e siècle à la mutation féodale du <sup>x</sup>i<sup>e</sup> siècle. En ce temps de déchirements politiques et d'intrigues de palais, ce sont les monastères qui structurent et maillent des espaces encore largement sauvages. De ces forteresses de la foi émanent presque tous les textes qui régissent la conduite des hommes. Grégoire de Tours, historien de l'Église et des Francs, mentionne dans *l'Histoire des Francs* l'emploi d'espions nommés *speculatores* (liv. II, § 42) et *exploratores* (liv. V, § 14). Ces espions, des soldats, sont les héritiers des espions romains. C'est avec César que le renseignement apparaît comme une structure organisée et essentielle. Dans *La guerre des Gaules*, la mention d'éclaireurs se rencontre presque à chaque page. Les *speculatores*, logés chez les prétoriens, étaient subordonnés à un centurion. D'autres étaient attachés à des légions et formaient une élite du renseignement. Le mot *exploratores*, comme *procuratores* (« avant-coureurs »), désignait des hommes quelconques envoyés vers l'ennemi récolter des informations. Autour du <sup>ii</sup>e siècle, des unités d'*exploratores* se sont constituées : 200 hommes pour une armée, 65 pour une légion. Des frumentaires, des soldats venus des provinces, avaient aussi cette charge. Les émissaires impériaux, les *agentes in rebus*, sont mentionnés pour la première fois en 319. Outre l'espionnage, leurs fonctions étaient variées. Ils surveillaient l'état des routes ou les dépôts d'armes. Le terme *vispilio*, c'est-à-dire le rôdeur de nuit et l'espion, indique la fonction moins secrète du mouchard. De même, les sources latines fourmillent de détails sur la collecte de l'information. Jules César, Ammien Marcellin, Tite Live, Frontin ou Végèce sont des auteurs dont la transmission jusqu'au Moyen Âge s'est maintenue avec vigueur. Frontin explique (livre I, chap. II) comment des espions déguisés en esclaves participent aux ambassades. Il mentionne les interrogatoires de prisonniers, avec l'emploi de la torture, comme les reconnaissances de terrain à l'aide d'éclaireurs. Le Moyen Âge lui préfère cependant Végèce. Son œuvre connaît une impression précoce en 1473. Il évoque (livre III, chap. VI) les récompenses et les punitions dont il faut user à l'égard des espions ou les précautions à prendre contre les espions ennemis. Ce thème est également abordé au <sup>iii</sup>e siècle par Modestus. Son *Libellus de vocabulis rei militaris* est imprimé à Venise dès 1471.

La période qui suit l'Antiquité perpétue les pratiques romaines. Dans les sociétés du haut Moyen Âge, les élites avaient de vastes réseaux d'alliances et des relations de parenté qui englobaient amis et ennemis. Les alliances matrimoniales qui assuraient la paix dépassaient les cadres territoriaux des royaumes ou des principautés. Clovis <sup>i</sup>er († 511) à l'occasion de son mariage avec Clotilde, emploie ruses et stratagèmes. Il envoie le fidèle Aurélien, son conseiller et émissaire, chargé de cadeaux pour le roi Gondbaud († 516). Lors d'un deuxième voyage, Aurélien se déguise en mendiant et rend visite secrètement à Clotilde. Il lui offre des parures et un anneau de la part de Clovis. Une troisième fois Aurélien se présente à la cour du roi Gondbaud, lequel sur ses gardes, lui demande s'il est envoyé pour espionner ses biens (*in regno meo explorare substantiam meam*). L'existence du « fidèle Aurélien », incarnation du Romain chrétien avisé, reste discutée ; cependant, l'engagement de Clotilde qui accepte l'anneau, lie son père à Clovis. Gondbaud ne peut pas rompre l'alliance matrimoniale qui lui est imposée sans risquer une guerre avec les Francs. Toujours en lutte pour étendre son pouvoir, Clovis manipule l'entourage de Ragnacaire († 510 ?) roi de Cambrai afin de l'éliminer. Il met en avant la vie débauchée de son parent et s'attache, par de somptueux présents, deux de ses meilleurs conseillers. Ceux-ci, avant le choc des deux armées, désinforment leur maître sur l'importance de l'armée de Clovis. Les rapports des *speculatores* – les éclaireurs – sont falsifiés. L'issue est fatale à Ragnacaire : capturé, il est tué. Les conseillers félons conservent la vie mais sont payés en mauvaises monnaies : « aux faux hommes revient le faux or ». La ruse royale s'achève sur une note moralisatrice. Ces deux épisodes nous montrent que l'intelligence nourrie par le renseignement est une qualité indispensable des rois. On note l'importance du renseignement dans les stratégies de pouvoir, soit pour nouer des alliances, soit pour éliminer un opposant. La reine Frédégonde († 597) mentionne l'action des *exploratores* alors qu'ils viennent s'enquérir au sujet du roi Chilpéric <sup>i</sup>er († 584). Accusé d'avoir « détourné les filles des Francs pour les violer », ceux-ci le détrônent et élisent un nouveau seigneur. Exilé chez le roi de Thuringe pendant huit ans, Chilpéric est surveillé. Frédégonde range ces *exploratores* aux côtés des

ambassadeurs. Il est vrai que les actions diplomatiques sont aussi des actions de renseignement. Les ambassades se situent au cœur des rapports de force et les émissaires suscitent la méfiance.

Au début du IX<sup>e</sup> siècle, les documents législatifs de l'époque carolingienne nomment les districts placés sous le contrôle des *missi dominici* (terme latin pour désigner « les envoyés du maître »), une équipe comptant au moins un comte et un évêque. Si l'institution apparaît dans les capitulaires vers 780, c'est en 802 que les ressorts territoriaux des *missi* (*missatica*) et les attributions de ces agents sont clairement définis. Incarnant la présence impériale dans les territoires, ils assurent durant leur légation la *potestas* et l'*auctoritas* de l'empereur. Ils sont le prolongement déjà évoqué de ses yeux et de ses oreilles. Le *De ordine palatii* d'Hincmar († 882) mentionne (chap. xxxvi) la nécessité pour les rois d'obtenir des informations sur « les affaires intérieures et extérieures du royaume ». Le renseignement permet à l'Empereur de maintenir son autorité à l'intérieur de l'empire tout en tenant à distance les puissances étrangères. D'ailleurs, les puissances chrétiennes disposent avec les missions religieuses de moyens d'infiltration redoutables. Le baptême du roi danois Harald Klak († 852) dans le palais impérial d'Ingelheim s'inscrit dans la politique d'expansion franque en Europe du Nord. Richer de Reims, moine de Saint-Remi, montre la permanence de l'usage des *speculatores* et des *exploratores* jusqu'au cœur du X<sup>e</sup> siècle. Déguisés en manœuvres, des espions arpentent la place et les maisons de Mons où vit la famille du comte Rainier. Ce fâcheux a envahi les possessions de l'épouse du défunt roi Louis IV d'Outremer († 954). Ces *exploratores* sont envoyés par le père de Richer pour que la reine rentre dans ses biens. La bonne connaissance des lieux conduit fatalement à la capture de la famille de l'indélicat. Gerberge de Saxe († 984) se bat pour la victoire et les hommes luttent pour leur reine. Ils attendent d'elle qu'elle soit généreuse et partage le butin. Les activités de renseignement reposaient avant tout sur des relations personnelles et le trait majeur des relations entre l'espion et son commanditaire semble être le respect de la parole, l'acte de vengeance et la relation amicale. Dans ses *Quatre livres d'histoire* (Livre III, chap. LXIX), Richer relate un autre épisode : « Quand [Lothaire] eut traversé la Meuse, les centurions (*centuriones*) s'assurèrent avec soin qu'Otton n'avait pas de forces suffisantes pour résister, et continuèrent d'avancer en donnant la certitude que l'ennemi manquait tout-à-fait de ressources. » Il s'agit ici d'éclairage et de renseignement militaire. Les éclaireurs tiennent au courant, jour par jour, Lothaire († 986), fils de Louis IV et de Gerberge, sur le dispositif d'Otton II le Roux († 983) contre lequel il entre en conflit pour la Lotharingie. Il pénètre dans le duché de Lorraine avec 20 000 guerriers et mène une politique de renseignement rigoureuse. Il est informé sur l'organisation de l'ennemi, son dispositif, ses réserves de vivres, fourrages et munitions. Ces recherches en profondeur et au contact de l'ennemi lui permettent de piller Aix-la-Chapelle. Cette duplicité des princes est admise par Grégoire de Tours comme par Hincmar ou Richer. Elle est un attribut de leur puissance, un témoignage de leur intelligence et de leur capacité à consolider leurs territoires et leur pouvoir. La valorisation de l'intelligence du prince est une constante mais il est difficile, à partir des œuvres rédigées par les clercs, de tirer des informations sur l'identité et la qualité sociale (ou professionnelle) des *exploratores* du haut Moyen Âge alors que des études ont précisé le contour des *missi dominici*. On peut cependant reconnaître que les acteurs du renseignement ne formaient pas un corps professionnel au haut Moyen Âge. Membres de l'élite aristocratique, ils devaient avoir accès aux cercles du pouvoir. Leur rôle était de nouer des liens et de servir d'intermédiaires avec les puissances alliées ou rivales. Charlemagne les utilise abondamment pour percer les secrets, détecter les mauvaises intentions ou démasquer les faux amis. Il est fort possible que des marchands, dont la fonction n'était pas de négocier mais d'échanger des biens, aient été envoyés au loin dans le but d'obtenir des descriptions économiques, politiques et géographiques. Le commerce est un formidable moyen de renseignement. Il est toujours utile de mesurer les dangers avant de risquer des alliances.

## 2.2 Le Moyen Âge central

Le temps charnière de la mutation féodale (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles) voit s'affronter entre eux les princes et les seigneurs châtelains, les clercs et les guerriers usurpateurs des biens d'Église. C'est aussi un temps de renouveau. La réforme de Grégoire VII († 1085), mettant fin à la simonie et au nicolaïsme ainsi qu'aux spoliations des biens ecclésiastiques, donne un nouvel élan à la chrétienté occidentale. Les envoyés du pape auprès des évêques, des empereurs carolingiens, ottoniens ou byzantins, jouent déjà un rôle clé

dans la diplomatie secrète. Le passage d'une primauté d'honneur à une véritable domination de l'Église voit augmenter le nombre d'ambassadeurs pontificaux et accouche du collège des cardinaux (1059) recrutés parmi les légats du pape (*nuntius sancti Petri*). Titulaire de la *plenitudo potestatis* le légat représente non seulement son maître mais supervise le clergé et les fidèles. Il occupe donc une place capitale dans la collecte des informations. Les clercs sont au service des seigneurs laïcs comme aumôniers, administrateurs, secrétaires en langue latine et romane, conseillers en affaires laïques et ecclésiastiques. Ils offrent des contacts appropriés pour l'envoyé du pape. Wilbald, abbé de Stavelot et de Corvey, conseiller de Conrad III († 1152), est une sorte d'agent secret du pape à la cour des Hohenstaufen. Il est chargé de la correspondance de l'empereur et entretient de nombreux contacts avec Eugène III et la Curie romaine. La situation est favorable aux deux parties par l'échange mutuel d'informations. D'autres missions sont effectuées par les membres du bas clergé telle que le portage de lettres et de messages. L'aventure du doyen de Passau, Albert Behaim, ambassadeur et agent secret pour la Curie est d'un attrait piquant. Envoyé en Allemagne de 1239 à 1244, le duc Othon II de Bavière († 1253) veut le capturer en raison d'un transport secret de lettres. Albert Behaim lui échappe et parvient à rejoindre le pape, à Lyon, en circulant avec une religieuse et un jeune garçon afin de ne pas éveiller les soupçons. En 1247, il est de nouveau en Allemagne pour diffuser la circulaire d'excommunication d'Othon II. Il échappe une nouvelle fois à ses poursuivants et se réfugie dans un château au sud-est de Munich qu'Othon assiège pendant quatre mois. Il s'échappe de nuit et à pied et rejoint la Curie. À l'aide de leur diplomatie secrète, les papes ont une influence décisive sur les cours européennes. Cependant, le pouvoir d'influence du légat dépend évidemment de l'autorité du pape parfois contestée par l'aristocratie. L'Église n'est plus intimement intégrée à l'État, elle est une institution centralisée, puissante et riche sur laquelle le pape étend son autorité.

Les chansons de geste (ou de « race » au sens de famille) sont caractéristiques de la littérature médiévale des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. L'affaiblissement du latin au profit de l'ancien français introduit un changement de vocabulaire. Les mentions des *exploratores* disparaissent laissant la place aux mentions d'*espies*. Le *Cycle de Guillaume d'Orange*, qui valorise la fierté d'un lignage et la fidélité au service de Charlemagne, témoigne de ce changement de vocabulaire et de sens. C'est le cas lorsque Guillaume, ayant passé la Loire à Orléans, est arrêté par un bourgeois. Guillaume lui demande : « Qui êtes-vous vassal ? [...] Je ne sais si vous êtes ou voleur ou *espie* » (*Guillaume d'Orange*, v. 2 340). Alors que la ville d'Orange est aux mains des Sarrazins, notre héros se rend lui-même dans la ville comme espion, déguisé en pauvre diable, afin de préparer la délivrance de la cité. Il met en garde son oncle Bertrand, accouru avec une armée pour libérer la ville, qu'il est espionné de ses ennemis : « vous êtes *espilé* » (v. 335). La lecture attentive du *Cycle de Charlemagne*, du *Cycle de Guillaume d'Orange*, de *Doon de Mayence* ou du *Cycle de la Croisade* dévoile un entrelacs de guerres secrètes livrées entre les familles aristocratiques. Il en va de même dans l'un des poèmes épiques les plus meurtriers du Moyen Âge, *Raoul de Cambrai*, intégré au *Cycle de Doon de Mayence*. Il atteste l'emploi d'*espies*, des militaires de qualité noble : « I. damoiseau / qui était *espie*, affublé d'un manteau » (v. 5 870). Ici, à la mention de l'espion est jointe celle du travestissement et du déguisement dans le but d'approcher du secret et de masquer une identité. La mission de cet écuyer est la reconnaissance profonde. Le latin *scutiferi* désigne les écuyers. Leur rôle est d'assister les seigneurs mais aussi, formant un corps de cavalerie légère, d'éclairer la route de l'armée par des reconnaissances dans la profondeur. Ce sens explique que le *scutifer*, ou *scout* en anglais, soit un éclaireur ou un *coureur*. Un tel éclaireur est clairement identifiable sur la broderie de Bayeux (Scène 49 : *HIC WILLELMUS DUX INTERROGAT VITALEM SI VIDISSET HAROLDI EXERCITUM*). Paix et Trêve de Dieu régulent la violence de ces guerriers alors que les croisades profitent de leurs forces bouillonnantes loin de l'Occident chrétien.

En Terre sainte, la première mention sûre d'une *espie* apparaît dans la *Chanson d'Antioche* (1120) sous la plume du pèlerin Richard à partir de souvenirs datés de la fin du XI<sup>e</sup> siècle. Les faits se sont passés au commencement de la première croisade en Syrie, après le 21 octobre 1097. Sébastien Mamerot, chanoine à la collégiale Saint-Étienne de Troyes, raconte dans *Les Passages d'outremer* (1475) qu'un soir à l'heure du dîner Bohémond I<sup>er</sup> de Tarente († 1111) commanda à ses cuisiniers de préparer, pour lui et ses officiers, un lot d'espions turcs récemment arrêtés. On leur coupa la gorge et on les embrocha pour les faire rôtir. Dans le même temps, le redoutable chef des Francs ordonna à ses serviteurs de



répondre à tous ceux qui s'inquiétaient de ces étranges préparatifs : « On améliore l'ordinaire en mettant les espions à la broche ». La ruse fonctionna. Les gorges des espions turcs coupées et les corps apprêtés pour la cuisson, les paroles de Bohémond 1<sup>er</sup> connues dans tout le camp, « les *espies* qui allaient avec la grande multitude du peuple [...] pour voir cette grande merveille [...] en furent épouvantées ». Une foule nombreuse quitta le camp. C'est avec succès que Bohémond 1<sup>er</sup> de Tarente mit fin à l'espionnage du gouverneur d'Antioche Yâghi Siyân († 1098 ?). La terreur se répandit dans toute la région et les candidats au renseignement eurent vite fait de réaliser les risques de cette activité et à quels hommes féroces ils avaient à faire. Jean Colombe, l'illustrateur des *Passages d'outremer*, n'a pas manqué de représenter cette scène effrayante. À l'intérieur du camp français, sous les yeux de Bohémond 1<sup>er</sup>, on découvre quatre hommes égorgés et dénudés : deux sont pendus par les pieds et éviscérés par un cuisinier, un autre rôti au feu à l'aide d'une broche actionnée par un commis, le dernier gisant au sol la gorge ouverte. Les Croisés remettent le couvert à Antioche, comme ils l'avaient fait lors du sac de Maarat al-Numan (actuelle Syrie). L'excès de la faim avait poussé les chrétiens à l'anthropophagie. L'affrontement des deux chefs de guerre devant Antioche, qui avancent leurs pions en territoire ennemi, prouve leur expérience tant dans la science militaire que dans le recueil du renseignement de haut niveau. Bohémond 1<sup>er</sup> prend l'ascendant sur son adversaire et lutte efficacement contre l'espionnage exercé par la garnison d'Antioche. La présence d'espionnes n'est pas certaine dans une armée mais il devient tout à fait envisageable dans l'espace du camp à la fin du XI<sup>e</sup> siècle. C'est autant pour plaire à Dieu que pour se garder des traîtres que Bohémond 1<sup>er</sup> renvoie du camp franc les prostituées. Le péril reste permanent. Le 29 décembre 1097, la garnison turque de la forteresse renseignée par ses espions, et sans doute par quelques jeunes femmes, profite de l'absence de Bohémond 1<sup>er</sup> et des Normands pour attaquer le camp des Croisés, peu défendu, et le piller. Dès février 1098 Bohémond reprend l'avantage avec des espions placés à Antioche et d'autres envoyés au loin. Les renseignements fournis permettent d'enlever la tour des Deux Sœurs, au petit matin du 3 juin 1098, et d'avoir une observation précise de l'armée de l'*atabeg* de Mossoul Kerbogha († 1102). Alerté de son arrivée à l'aube du 28 juin, il « envoie au point du jour ses éclaireurs afin d'observer le nombre des escadrons turcs, leurs positions et leurs manœuvres ». Au moment du choc de cavalerie, trahisons et désertions se multiplient dans l'armée de Kerbogha, préparées de longue main par Bohémond.

Les actions secrètes des Normands seraient un héritage scandinave. La donation de la Normandie à Rollon par Charles le Simple, en septembre 911, crée un état indépendant qui est l'objet d'attaques répétées de la part de ses voisins flamands, français, manceaux, bretons ou angevins. Cette colonie scandinave au milieu de pays hostiles, en état de siège permanent et sans glacis défensif à ses frontières, ne devrait sa survie qu'à l'excellence de ses services spéciaux. Les Normands appliquent en Terre sainte des principes tactiques identiques à la Normandie qui reposent sur : la primauté du renseignement, la surprise, le choc de la cavalerie et la déstabilisation de l'adversaire. Cependant, ils ne sont pas les seuls en lice. À la lecture de la *Règle des Templiers* on découvre que l'Ordre pratique en Terre Sainte des reconnaissances en « terre de surveillance » (§ 159-160). L'expression désigne les opérations de renseignement conduites sous l'autorité d'un Turcopolier et de ses éclaireurs (§ 170, 640). Des secrétaires sarrasins (§ 99) assurent traductions et correspondances épistolaires. Car le jeu se joue à trois entre chrétiens, musulmans et grecs. Cet apport byzantin est essentiel. Byzance a été le conservatoire de toute la pensée grecque antique dont les manuscrits ont été recopiés à la période hellénistique puis au haut Moyen Âge. Dès le XI<sup>e</sup> siècle les marchands italiens possèdent la maîtrise du grec mais il faut attendre le XV<sup>e</sup> siècle, et la fuite en Occident des savants Byzantins avec leur bibliothèque, pour que ce savoir se diffuse pleinement. Les sources byzantines sont nombreuses sur le sujet. Retenons quelques exemples utiles à l'étude du renseignement dans l'Occident chrétien. Le *Strategikon*, traité des VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles, est connu à Florence dès le XV<sup>e</sup> siècle. Il est question dans plusieurs passages de l'emploi d'espions et d'éclaireurs répartis dans chaque unité de l'armée. Leur mission est d'observer et d'étudier le terrain, de prévenir les embuscades et les manœuvres de l'ennemi (livres II, VII-IX). L'ouvrage traite des mesures à prendre pour détecter les espions ennemis dans son propre camp. La *Tactique* de Nicéphore Ouranos est un traité de la fin du X<sup>e</sup> siècle diffusé à quelques exemplaires à compter du XIV<sup>e</sup> siècle. Des espions bilingues, habillés à la manière des Scythes, sont envoyés pour reconnaître le camp et les abords de l'ennemi. Jean Zonaras, chef de la chancellerie sous

Alexis I<sup>er</sup> († 1118), connu en Aragon dès le XIV<sup>e</sup> siècle, explique comment un mendiant arménien, polyglotte et comprenant l'arabe, déjoue une tentative musulmane pour capturer Édesse. Les Grecs excellent aussi dans la désinformation. Le patriarche de Constantinople Nicéphore († 828) falsifie des lettres turques, interceptées sur des messagers, et les réexpédie aux Turcs ainsi erronées. Nicéphore Blemmydes († 1269) est sans doute le premier représentant de ce « renouveau du savoir ». Ayant fui Constantinople avec ses parents, il étudia la médecine, la physique, la philosophie, la théologie, les mathématiques, la logique et la rhétorique. Manuel Chrysoloras, († 1415) est un diplomate byzantin. Il est l'un des introducteurs de la culture grecque en Italie bientôt suivi par le cardinal Basilius Bessarion († 1472). Ce dernier transfère ses livres à Venise lesquels constituent aujourd'hui le fond très important de la *Biblioteca Marciana*. Les sources arabes sont plus difficiles d'approche pour des raisons de langue et d'édition. Ibn Khurrahadhbih († 911), directeur abbaside du *sâhib al-barîd wa 'l-khabar* (« Service des postes et du renseignement »), mentionne dans son *Kitab al-Masalik wa 'l-Mamalik* ou *Livre des routes et des royaumes* l'importance de traiter avec les marchands juifs souvent polyglottes afin d'obtenir des informations. L'espion (désigné *'uyun*, les « yeux »), collecte l'information utile aux tribus. Un traité du XIII<sup>e</sup> siècle qui s'intitulait *Le livre des ruses*, perdu aujourd'hui, compilait les stratagèmes des émirs et des maîtres de la police pour mener l'enquête ainsi que les pratiques de déception pour tromper les espions adverses. Comment ces ouvrages ont-ils influencé l'Occident chrétien ?

C'est depuis les croisades, et surtout à partir de la guerre de Cent ans, qu'apparaissent de nouvelles techniques de conduite de guerre (*Kriegführung*) liées à l'information.

### 2.3 Le bas Moyen Âge

Le second Moyen Âge s'ouvre à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Quelques mentions d'*exploratores* et de *speculatores* se retrouvent encore dans les documents rédigés en latin. En Bourgogne, un compte de 1289 fait état de dépenses *in pluribus et diversis nunciis missis ad diversa loca, et in specularum missarum in burgundica et exploratorum*. Le rouleau de parchemin tenu par Pierre de Châtillon, illustre la centralité de la communication tant orale qu'écrite. En guerre pour la succession du Dauphiné, le comte capétien Robert II († 1306) se tient informé de ses voisins en détachant des éclaireurs à cheval et des espions. La croissance économique, l'apparition de l'université, la lutte contre les hérésies par les tribunaux de l'Inquisition bouleversent profondément les sociétés. Désormais les *espies* (ou *apies*) remplacent les *exploratores* et les *speculatores*. Les deux substantifs latins se traduisent de la même manière en moyen français : « Les espions (*exploratores*) agissent avec plus de sécurité de nuit que de jour. Quant à celui dont l'espion (*speculator*) est capturé par l'ennemi, il est en quelque sorte à lui-même son propre traître. » (Végèce, Livre III, art. 22) ce qu'en 1284 Jean de Meun rend par : « Plus sûrement exploitent leur besogne les *espies* de nuit que de jour, et lequel est accusé ou trahi par lui-même dont les *espies* sont pris de ses ennemis. » En Castille, le corpus législatif *Las Siete Partidas* (1254-1265) d'Alphonse X le Sage († 1284) précise la définition : « sont appelés *espies* les hommes qui s'associent avec l'ennemi, afin d'en connaître les plans, pour en donner avis à ceux qui les ont envoyés, afin que ceux-ci soient en mesure de se protéger, d'infliger des blessures à leurs adversaires sans être atteints par eux. Ils doivent soigneusement faire usage de sagesse et d'artifice, pour déterminer avec certitude les mouvements de l'ennemi, afin de donner des informations fiables à leurs compagnons. Car c'est une chose très nécessaire, pour ceux qui sont engagés dans la guerre. » À Venise, la première mention d'*una spia* remonte à 1264. En 1290, à Florence, la création d'un office des *deputati super spiiis* témoigne de l'institutionnalisation de l'activité d'espionnage. Pise développe entre 1297 et 1345 un *ufficiale sopra le spie*. Les comptes de la ville montrent des dépenses réalisées pour rémunérer des explorateurs et des espions. L'essor des croisades et de l'activité bancaire incitent les villes italiennes à la création de services de renseignement. Prêtant aux États, les banquiers ont besoin d'être informés de l'évolution politique et de la solvabilité future de leurs emprunteurs. Édouard III d'Angleterre demande un prêt de 130 000 florins aux banquiers florentins Bardi et Peruzzi. Collecteurs des décimes pontificales, créanciers des rois de France et d'Angleterre, les Bardi seront victimes de l'expansion même de leur entreprise. Tenant en gage les revenus douaniers d'Angleterre, ils prennent de gros risques en finançant les deux premières campagnes d'Édouard III († 1377) contre la France. Les Peruzzi, entraînés dans la débâcle financière de 1342-1346, ont envoyé en France et en Angleterre des agents pour s'informer sur

l'état des armées et l'équilibre générale des forces. Convaincus de la supériorité de l'Angleterre, ils prêtent l'argent demandé aux dépens prochains de leur compagnie.

La guerre de Cent ans permet de saisir et de suivre un nombre toujours plus grands d'*espies*. Le renseignement s'effectue désormais dans un monde d'écriture. Au xv<sup>e</sup> siècle, le français s'affirme comme la langue des clercs mais le latin reste encore d'un usage courant. Langue de l'Église universelle, les comptes et les registres des cités et des seigneuries sont encore rédigés en latin. Elle reste la langue de nombreuses procédures judiciaires, des serments, du Trésor des Chartes des rois de France etc. La maîtrise de cet instrument permet, à tous ceux qui la possèdent, de participer aux usages communs de la Chrétienté. Cependant, dans le paysage documentaire qui nous concerne, l'emploi du latin décline. Il est limité aux mentions marginales dans les comptes et les registres. D'ores et déjà, de nombreux actes diplomatiques conservés dans les archives sont rédigés en moyen français. La conservation des documents est un enjeu de pouvoir. Elle est un élément central dans la politique de maîtrise de l'écrit mise en place pour le pouvoir urbain, seigneurial, princier ou royal. Les archives ne sont pas un simple dépôt mais un lieu d'action qui garantit l'efficacité du pouvoir politique. Elles sauvegardent des traces authentifiables d'actions entreprises, de documents envoyés ou reçus. Leur conservation devient affaire de spécialistes et de méthode. L'historien peut y débusquer les espions. Les documents dits « de la pratique » : registres, comptes et lettres permettent d'analyser au niveau des villes, des principautés ou du royaume la captation et l'utilisation que font les pouvoirs des informations qu'ils récoltent. Les sources offrent des exemples de lettres cryptées alors que les comptes mentionnent, plus ou moins ouvertement, l'envoi d'espions et de messagers. Pour l'historien, la masse documentaire à exploiter devient abondante. Certes, il n'existe pas à ma connaissance de traité spécifique sur le renseignement datant des xiv<sup>e</sup> et xv<sup>e</sup> siècles mais, l'expérience et la culture offrent un socle pratique et théorique aux médiévaux du bas Moyen Âge. Ainsi Guillaume de Machaut, dans le *Confort d'Ami* (1357), composé pour Charles de Navarre († 1425), pense le renseignement comme un instrument militaire et politique essentiel :

« Car je te promets et t'affirme  
Que mieux vaut une bonne *espie*  
Qui fait son œuvre sûrement  
Qu'un avocat en parlement ;  
Qu'on ne peut, sans bien *espier*,  
Ses ennemis bien combattre. »

La relecture de l'espionnage antique ou du haut Moyen Âge fournit de multiples exemples de son application pour l'art militaire et la reconnaissance des armées en marche. Le *Livre des faiz d'armes et de chevalerie* (v. 1410) de Christine de Pisan fait de nombreuses références aux auteurs antiques tels que Végèce, Frontin ou Valère Maxime. Ce sont des leçons d'espionnage antique que nous transmet, en ce premier humanisme, l'écrit didactique de Christine de Pisan. Citant le premier elle recommande au chef avisé d'envoyer des espions et des éclaireurs déguisés en pèlerins ou laboureurs pour se prémunir des embuscades (part. I, chap. xv et xvi). Espionner est pour Végèce une nécessité : le cours de la guerre et la victoire finale en dépendent. « Celui qui est vaincu au cours d'une bataille ouverte et rangée, bien que l'art puisse y être d'une grande utilité, peut néanmoins se défendre en accusant la fortune ; mais celui qui a été pris par surprise, qui est tombé dans une embuscade ou des guet-apens, ne peut en revanche excuser sa faute, car il aurait pu éviter les pièges s'il en avait été averti en amont par des éclaireurs efficaces (*speculatores idoneos*) » (Végèce, Livre III, art. 22). Jean de Meun le traduira par « convenables *espies* ». Cet écrit didactique place le chef de guerre au moment où son armée approche de l'ennemi. L'expérience médiévale de la guerre de Cent ans confirme l'approche antique. Dans le *Songe du viel Pelerin* (1389) Philippe de Mézières, fait une place à l'espionnage militaire mais aussi à l'espionnage politique. Son expérience en Italie et en Orient (1346-1372), où les contacts entre chrétiens et musulmans génèrent d'intenses activités de renseignement, le conforte dans l'opinion de développer un réseau d'espions consacré à l'information du souverain. Les espions d'armée sont nécessaires mais pas suffisants. Il faut un travail de longue haleine pour anticiper la stratégie et les plans de l'ennemi. Il est à l'origine de la formule : « le chef doit mettre le tiers ou plus de sa dépense et de ses

finances [dans les espions]. » Cette expérience de l'espionnage peut être validée par le propre vécu de l'auteur sur le terrain. C'est le cas de Jean de Beuil, amiral de France, qui retient un court passage de Végèce sur l'espionnage en mer avec l'emploi de petits vaisseaux corsaires éclairant la flotte au-devant et peints en bleu pour échapper à la vue d'un matelot placé en vigie. Son roman didactique *le Jouvencel* (1466) met l'espionnage à la portée des jeunes hommes désireux de se former dans le métier des armes. Pourtant lecteur de Végèce, de Philippe de Mézières et de Christine de Pisan, sous sa plume les *espies* endossent des fonctions plus variées. Il retient de Philippe de Mézières la formule du tiers des dépenses employé pour l'espionnage.

Loin d'interrompre les communications, la guerre de Cent ans les accélère. La maîtrise de l'information est devenue capitale pour le pouvoir royal qui renforce son emprise sur le royaume. Alors que les princes sont en grande concurrence, il convient de s'informer là encore des intentions de ses adversaires et ennemis. La guerre de Cent ans étant une guerre de proximité, de mouvements limités, Français et Anglais puis Armagnacs et Bourguignons cherchent à savoir comment se déplacent les troupes adverses dans un environnement souvent limité. Ce renseignement de proximité est vital pour les principautés comme pour les villes. En 1417, le bourgeois de Paris alerte sur la présence d'*espies* « par toutes les rues de Paris ». Certains se déguisent en religieux, en habits de fou, arpentent les tavernes. Le statut de l'espion ne se distingue pas facilement du messenger. Dans les comptes du roi d'Angleterre Edouard III, on trouve des dépenses pour « divers messagers et autres *espies* ». Ces missions ne sont pas sans risques : en 1417, un espion arrêté à Melun est décapité ; la même année, un chevaucheur porteur d'un manifeste du duc de Bourgogne est tué à Paris et ses lettres brûlées. Les envois doivent être multipliés. C'est tout le sens de la célèbre formule de Philippe de Mézières souvent prêtée à Louis XI : « Un prince doit mettre la tierce partie de sa dépense en espions ». Servi par Olivier le Daim, il est le premier monarque français imprégné de renseignement. En lutte contre Charles le Téméraire († 1477) il refuse systématiquement la confrontation armée le sachant militairement plus fort que lui. Pour le vaincre, il applique avec succès la stratégie du faible au fort. Il l'épuise dans des actions de diversion – la révolte de Liège (1468), la guerre contre les cantons Suisses (1474) – fomentées et financées par la France. Loin d'être fourbe et cruel, laid et ingrat, comme se plaisent à le décrire certains historiens, la sobriété de ses habits trahit déjà son goût pour le renseignement. Il parcourt le pays, pauvrement vêtu, pour inspecter lui-même les forteresses ou sentir l'opinion. Louis XI a élaboré une politique d'évaluation des situations adossée à la diplomatie et au renseignement. Les notions de « service », d'« agent » et d'« émissaire » secrets lui sont familières. Par « service secret », il faut envisager toutes les informations confidentielles apportées par des individus contre de l'argent. Ces individus peuvent être soit des « agents secrets » envoyés en marge des représentations diplomatiques accréditées auprès d'un prince, sans connexion avec elles et dans ce cas on parle de renseignement ; soit des « émissaires » envoyés dans un pays où une représentation diplomatique est entretenue, les agents sont infiltrés à l'insu du prince auprès duquel l'ambassade est accréditée ; c'est de l'espionnage. Louis XI s'attache également les conseillers de ses adversaires. On pense à la défection de Philippe de Commines qui dispose des connaissances internes au dispositif bourguignon ou au flamand Olivier de Neckere dit Le Daim, recruté dès 1457, qui sert à la politique flamande du souverain (1461-1475). Si le roi négocie, paie ou séduit, il a aussi la capacité de se remettre en question et de reconnaître ses erreurs. Surtout son excellente mémoire lui permet de retenir, analyser et croiser les informations essentielles à son projet : sauvegarder le domaine royal dans tous les cas et l'agrandir s'il le peut.

## CHAPITRE 3 – Le cadre normatif

### 3.1 L'enquête

#### a. Le développement de la justice

L'épisode est rapporté dans la *Chronique de la Pucelle*. Au mois de septembre 1429, les Anglais et les Bourguignons « se mirent à grande puissance sur les champs, avec l'intention, comme on disait, de venir mettre le siège devant Lagny ; laquelle était mal fermée et mal munie et pourvue des choses appartenant à la défense et à la guerre ». Ils savaient en effet que, sur les conseils de son entourage, le roi venait de quitter Paris. Il laissait le soin à ses meilleurs officiers de défendre le nord de la Loire. La rumeur témoigne de la perplexité d'un groupe devant le danger. Sa naissance est étroitement liée à l'actualité et aux désordres guerriers discutés dans les relations de taverne. Les rumeurs « tiennent à la fragilité de l'information, une fragilité qui se trouve accrue quand la société connaît une période de crise. Les guerres et l'attente des nouvelles militaires sont des moments propices à la diffusion de faux bruits » (Claude Gauvard). Ceux-ci tiennent à la réputation des chefs de guerre, comme ici John Talbot 1<sup>er</sup> comte de Shrewsbury († 1453), lesquels sont mentionnés pour la fonction qu'ils occupent et non pour eux-mêmes. Le sujet est collectif : ce sont les Anglais, leurs « alliés de langue française » ou les « Bourguignons ». Ils expriment, avec une exagération des chiffres, les actions néfastes attribuées aux ennemis. Par ailleurs, la rumeur a un caractère cyclique. Elle puise dans l'imaginaire et la mémoire collective. De ce fait, elle est transposable à d'autres lieux et d'autres époques. Les rumeurs inscrites dans les registres urbains ne portent souvent que sur les nouvelles graves, justifiant un débat des autorités municipales ou princières. Si l'on admet que la rumeur est anonyme, deux formes d'occurrences dans les sources doivent être éliminées, parce qu'elles ne désignent pas une information anonyme. « Aucun disait » et « plusieurs disaient » introduisent *a priori* une rumeur. Elles désignent, en réalité les notaires, les scribes et les conseillers qui gravitent autour du pouvoir. D'ailleurs, les termes « plusieurs » et « aucun » désignent un groupe réduit, non une foule. Un doute est possible avec la mention « nouvelles étaient ». Les autres occurrences sont livrées avec une précision supplémentaire sur la vérité des faits rapportés : « on / se disait pour vrai ». Une certaine valeur est reconnue à la rumeur lorsque l'information fiable manque. Elle est une vérité que le pouvoir peine à atteindre. Elle l'oblige à agir énergiquement car son contenu ne peut être toléré sans risque. Comme beaucoup de rumeurs sont d'ordre militaire, les villes et les places fortes sont systématiquement mises en défense, des hommes sont envoyés patrouiller dans le plat pays pour connaître la vérité. C'est le témoignage personnel qui confirme, ou infirme, la rumeur à la renommée douteuse. Par l'enquête, la *fama* (l'information vérifiée par le pouvoir souverain) succède à la *rumor*, c'est-à-dire le bruit suspect et séditieux.

Le lien entre la procédure inquisitoriale et l'espionnage n'a pas encore été abordé comme il a pu l'être avec l'hérésie. Les deux cas relèvent pourtant de la lèse-majesté qui était, dans le droit romain, le crime d'exception. Des mesures extraordinaires de répression étaient dès lors pleinement justifiées sur le plan juridique. Ce lien est pourtant capital pour introduire le rôle des espions durant la période médiévale car, « au Moyen Âge, l'enquête est partout » (Claude Gauvard). L'enquête se définit comme une procédure de recueil de l'information et de recherche de la vérité par l'interrogation de témoins jurés. Elle cherche à établir la *fama publica* c'est-à-dire la renommée d'un fait. La parole est donc au cœur de la démarche inquisitoriale ; il s'agit de gouverner en recueillant la parole des sujets de bonne renommée. Les origines de l'enquête au Moyen Âge tirent leurs fondements de l'époque carolingienne, à travers l'établissement des capacités fiscales royales par l'envoi des *missi dominici*. Toutefois, c'est après l'An mil que les prémices de l'enquête médiévale se mettent véritablement en place. L'enquête de juridiction et de propriété se développent avec la recherche de preuves. Les expressions sonores et visuelles, bien plus que la lecture, donnent à l'écrit judiciaire sa pleine fonctionnalité collective. La procédure inquisitoire progresse. Dès le XIII<sup>e</sup> siècle l'*inquisitio* (le terme latin signifie simplement « enquête ») est inscrite dans les articles du Concile de Latran IV (1215) par opposition à l'ancienne pratique accusatoire de l'ordalie qui laissait deux parties opposer librement leurs moyens de preuve sous l'arbitrage d'un juge désintéressé. Au nom de la vérité, l'*inquisitor* devait rechercher les coupables

et prouver leurs fautes sans attendre d'être sollicité par un accusateur. L'affirmation du terme *espie*, à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, est lié à la naissance et à l'affirmation de l'État moderne, à un moment où les enquêtes de Louis IX († 1270) posent la question d'un gouvernement « par et avec l'enquête ». La mise en place de la procédure judiciaire fondée sur l'enquête ne vient pas d'un pouvoir supérieur et hautain pour se déverser sur des sujets obéissants. C'est bien la réponse de l'autorité souveraine, pour le bien commun, aux demandes émanant de ses sujets. L'investigation est une réponse du pouvoir à une requête, à la *clamor* (« plainte ») ou la *rumor* (« rumeur publique »), sur un délit remettant en cause l'ordre social. Les valeurs fondamentales des médiévaux sont l'honneur, l'engagement *via* le serment, le respect dû à son seigneur, au roi ou à Dieu. Les atteintes à ces valeurs sont sources de désordres prompts à rompre la paix publique ou la sûreté de l'État. La procédure judiciaire se codifie davantage au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle et les différents cadres juridictionnels paraissent déjà bien en place (tribunaux épiscopaux, archiépiscopaux, monastiques, communaux, seigneuriaux, royaux...). Les tribunaux saisis sont généralement ceux où le méfait a été commis. La justice inquisitoire se complète de l'appel à partir du dernier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle. Le droit définit les règles et en encadre les procédures. Il est omniprésent et règle le fonctionnement des audiences, le cérémonial, la matérialité et la marche à suivre en termes de procédure. Cette dernière rend obligatoire la mise par écrit. Le couple parole / écrit apparaît comme une marque du droit indissociable de l'enquête. Les méthodes inquisitoires sont d'une grande efficacité. Elles sont basées sur des techniques d'archivages très modernes, des témoignages et des aveux, sous forme de procès-verbaux.

### b. La démarche du juge

Le caractère exceptionnel des affaires d'espionnage relève de la haute justice puisque la mort est la peine encourue. Les espions capturés et jugés sont livrés à l'exécuteur de la haute justice qui décapite les coupables. Les corps découpés en quartiers sont pendus aux portes des villes. C'est le supplice enduré par Denis Montbéliard, originaire de France, « homme » du duc de Bourgogne mais « *espie* et traître » envers son seigneur (ADCO, B 3 665). Dès le XII<sup>e</sup> siècle trahir ne touche pas seulement aux actes qui offensent un individu ou un groupe, la trahison englobe aussi les paroles et les actes contraires à l'autorité publique. Le *Dictionnaire* Robert donne de la trahison la définition suivante : « Crime d'une personne qui passe à l'ennemi » ou encore « Action de manquer au devoir de fidélité ». Évidemment, si la trahison est dénigrée dans un camp, elle est au contraire recherchée, encouragée et récompensée dans l'autre. Le complot qui suppose une action concertée est son corolaire. L'intrigue, un ensemble de combinaisons secrètes, paraît moins grave que la trahison ou le complot, puisqu'elle peut être menée par un seul individu. Le vocabulaire de la trahison reflète la diversité des situations. Ici, il est question de *traditio* (« trahison ») ou *seditio* (« sédition ») ; là, les sources mentionnent le *forisfactum* (« forfait »), la *felonia* (« félonie ») ou l'infidélité (*infidelitas*). C'est dans la fidélité brisée vis-à-vis de Philippe le Bon que réside le vrai problème de Denis Montbéliard. Ce vocabulaire renvoie au monde féodal et aux liens de vassalité qui structurent l'aristocratie. Ailleurs, elles reprennent le vocabulaire juridique en parlant de *crimineulx* ou de *malfaiteurs*. Le méfait ou le maléfice s'opposent à la morale chrétienne ; c'est-à-dire qu'ils sont hors norme, comme extérieur à la norme imposée par l'Église qui veut moraliser la société. L'espion découvert est donc un traître, un malfaiteur et un félon. On lui applique la question pour mettre en évidence la préméditation de l'acte d'espionnage. Le terme « aveu » n'apparaît pas dans les sources utilisées. On trouve le mot « confession », issu du vocabulaire religieux, qui entretient un lien avec l'idéal de vérité. L'application de la torture, officiellement autorisée par la lettre pontificale *Ad extirpanda* contre les hérétiques (1252), reste ambiguë si son emploi est trop violent ou anarchique ; en effet, au-delà d'une certaine violence, la vérité n'existe plus. Nicolas Bouclote, arrêté à Dijon en octobre 1432, est torturé à quatre reprises au cours des six jours de son procès. Cette mise à la question à un rythme aussi rapide soulève des interrogations sur son efficacité. Les accusés sont contraints d'avouer leurs méfaits personnels mais encore de dénoncer toutes les personnes dont ils connaissent l'implication dans des actions d'espionnage ou de portage de lettres secrètes.

La démarche du juge est au cœur de la pratique de l'espionnage. Toutes les élites détentrices de la justice diligentent à leur tour des investigations menées par leurs *espies* sur un territoire donné. Une *espie* est un témoin oculaire et auditif dont la parole se révèle une véritable expertise. Ce qu'il va dire

c'est ce qu'il sait, parce qu'il l'a vu et entendu. L'usage intensif de l'écrit, au principe de l'enquête, a pour conséquence la conservation jusqu'à nos jours de nombreuses sources. Une série de procès dijonnais (ADCO, B II / 360-1) donnent à voir plusieurs affaires d'espions de la première moitié du xv<sup>e</sup> siècle. C'est à la mi-juillet 1430, à Dijon, qu'est arrêté le trompette Jean Regnart. Il nous reste neuf feuillets, regroupés en un cahier de format A4, rédigés entre le 20 juillet et le 11 août 1430 au long de sept étapes. L'instruction est publique ; souvent plus de dix personnes assistent aux différents interrogatoires. Tout un personnel compétent sert ce procès. Le maire et les échevins dijonnais, qui pour beaucoup sont maîtres ou licenciés en droit, le procureur de la ville, les sergents et des clerks qui sont au service de la justice municipale. Le maire Jean de Saulx ordonne d'examiner le prisonnier à la requête du procureur.

Originaire de Sézanne dans la Marne, il débute très jeune l'apprentissage de son instrument. Sa formation se poursuit comme page et trompette auprès d'Adelin le Molard, receveur de Pleurs, capitaine du château pour Charles de Vergy, seigneur d'Autrey († 1467). À cette époque Sézanne était déjà tenu par les Armagnacs. Bourguignon de cœur, il ne prête pas le serment de fidélité au roi Charles VII († 1461). Alors les habitants « le bastonnent fort ». Une garnison anglaise conduite par William de La Pole I<sup>er</sup> comte de Suffolk († 1450) s'établit à Pleurs et prend Sézanne. La ville est vite reprise par Jean Dunois bâtard d'Orléans († 1468). Regnart sert le nouveau capitaine de Pleurs toujours pour Charles de Vergy. Il accompagne même son puissant seigneur auprès de Guillaume bâtard de Chastellux. Devant ses juges, il se recommandera plusieurs fois de ces deux seigneurs bourguignons. Charles de Vergy viendra témoigner des bons états de service de son trompette et le fera relâcher. Cependant un complément d'enquête lui vaut une seconde arrestation. Les magistrats dijonnais vont chercher à vérifier le parcours et les propos du musicien en envoyant dans les lieux où il est passé, et plus particulièrement au château de Pleurs, Jeanne Lesquarine une dijonnaise de toute confiance. Les juges cherchent à préciser une sociabilité dissidente contraire au duc de Bourgogne Philippe le Bon. Par son enquête Jeanne va fournir des détails biographiques et topographiques sur le capitaine et son château. L'enquête établit un contrôle sur les populations et fonde un pouvoir de « pénétration inédit dans la vie des sociétés locales : dénonciation et fichage permettaient de briser tous les types de solidarité » (Julien Théry). Pour les individus, l'enquête est une mise en sujétion associée à un sentiment d'appartenance autant qu'une révélation de la vérité. Jeanne ou Proco, le capitaine de Pleurs, sont Bourguignons ; Jean Regnart est Armagnac. Jeanne obtient la preuve, une lettre, portée par Jean Regnart. Le 7 août, les juges ordonnent de le torturer. Ils cherchent à déceler la récidive toujours aggravante depuis la loi de Liutprand († 744). « Comme le chien retourne à son vomit », Jean n'en est peut-être pas à son premier coup. La question est récurrente : les Armagnacs lui ont-ils confié le portage de lettres et l'espionnage de la garde des villes du duché. Ils veulent mesurer son implication dans les jeux de pouvoir et dans les réseaux de solidarité au sein des populations. Ce ne sont pas les résultats obtenus par l'espion qui sont jugés mais ses intentions, sa volonté malveillante, sa perfidie et son action secrète. Devant les douleurs qui s'annoncent, Jean avoue. Battu par les Armagnacs, il a été contraint à la Toussaint 1429 de jurer fidélité à Charles VII. Il a « retourné sa robe » mais il reste malgré son geste un « Anglais renié », un « Bourguignon renié ». L'affaire tient à sa fidélité chancelante et toujours suspecte. La procédure inquisitoire exige qu'une rumeur publique, confirmée le cas échéant par des dénonciations, n'entache pas la réputation du suspect. C'est à cette condition que l'enquête est ouverte. Jean, sans le savoir, est arrivé à Dijon la réputation entachée. Jean Dunois se sert de ses amitiés bourguignonnes pour savoir si des troupes se rassemblent contre Château-Thierry. C'est sous le couvert de ses anciens seigneurs Charles de Vergy et Guillaume de Chastellux que Jean espionne le nord du duché. L'itinéraire qu'il emprunte le conduit de : Sézanne à Pleurs – Châlons-en-Champagne – Villers-en-Argonne – Saint-Mihiel – Toul – Neufchâteau – Chaumont – Selongey et Dijon. Ces informations précieuses nous renseignent sur le rayon d'activité de ces espions hautement mobiles vivant dans une semi-clandestinité. À son retour, on promet de le faire riche et de lui donner un bon office à Sézanne. Pour louchir ses déplacements, il invente deux histoires : un pèlerinage à Notre-Dame de l'Épine, à laquelle il offre une trompette en cire, et la vente d'un cheval avant d'aller au service du bâtard de Chastellux. Jeanne confirme avoir vu dans la basilique de Notre-Dame l'*ex-voto* de cire en forme de trompette. Sûrement que Jean y a puisé du réconfort. À la fin des interrogatoires on lit à Jean Regnart « son procès et confession pour savoir encore s'il n'y voulait rien ajouter ou corriger. » L'introduction

de la *reservatio* des reproches interdit que l'on puisse reconsidérer les dépositions une fois celles-ci publiées. L'intérêt de l'affaire tient également au fait que la vie de notre trompette, d'une exceptionnelle tessiture, croise trois cadavres : deux, sont les anciens capitaines de Pleurs assassinés violemment ; l'autre, celui de l'infortuné capitaine de Sézanne tué par les Anglais.

### c. Le théâtre punitif

L'appareil judiciaire attend le discours de l'inculpé. Comprendre pour mesurer les désordres de la conduite, évaluer s'ils peuvent déboucher sur le crime absolu. Les juges souhaitent des preuves directes, légitimes et pleines. Il devra « répondre de la vérité par sa bouche ». Sinon, il sera soumis à la torture : un défi physique. Une épreuve de force entre le coupable, l'exécuteur de la justice et l'instruction. Au début du xv<sup>e</sup> siècle, Mâcon a son bourreau. Jeannin Maillet est dûment sélectionné sur des compétences techniques à retenir longuement la vie dans la souffrance. Le supplice est une représentation du méfait que le bourreau châtie. Il est propre à inspirer la terreur et à intimider l'assistance. Certains sont pendus, décapités ou écartelés. Dans cette représentation du théâtre punitif, Jeannin Maillet ne manipule pas une hache de décapitation mais une faux, ou fauchard, dérivée de la faux agricole. Expert dans l'art de faire souffrir avant la mort, il mutile et mesure la qualité, la quantité et l'intensité des souffrances. Le pouvoir sur les hommes trouve place dans un processus à froid : la justice d'État – pour laquelle toute peine sérieuse est assortie du supplice. Le prévenu est détenu dans la prison : le corps du futur supplicié y devient plus docile. La rhétorique de la discipline entre dans la mécanique du pouvoir. Elle le fait sentir. Comme dans d'autres cas, la durée de l'emprisonnement va à l'encontre de la thèse d'une justice expéditive à la fois pour des raisons d'opportunité et de priorités mais aussi de procédure. La prison devient remède à la pauvreté, au vagabondage, à la fraude ou la circulation incontrôlée de l'information. Le supplice mortel n'est certes pas le plus fréquent et les peines non corporelles sont nombreuses : bannissements, amendes, réparations, admonitions mais toutes sont assorties de supplices accessoires. D'autres encore, sont mis au pilori, fouettés et bannis. À ce temps de bannissement plus ou moins long est ajouté un temps exposition : haltes aux carrefours, amendes honorables aux portes des églises, pilori puis des coups de fouet en quantité variable. Héraut de leur propre condamnation, poursuite de l'aveu, à chaque arrêt du supplicié les faits et la sentence sont rappelés. Du singulier, il faut envisager le collectif. La justice et les supplices sont une question de représentations (religieuses, de perception du corps social, de la royauté etc.). Les sanctions excluent concrètement et symboliquement les coupables du reste de la cité – ne sont-ils pas des traîtres ? La justice resserre les rangs des citoyens en excluant ceux qui remettent en cause l'ordre, la prospérité, l'attachement aux valeurs religieuses et civiques. Elles sont le fondement d'un sentiment d'appartenance, d'une communauté de préoccupations. Punir est un moyen de préserver la cohésion de la communauté lorsqu'elle se sent menacée.

Ces affaires d'espionnage stimulent toute une réflexion autour des crimes politiques. Entrepris contre le pouvoir souverain, ils incluent les intrigues, les complots, les trahisons, les documents falsifiés et les faux, l'espionnage. Ils portent atteinte à l'ordre voulu par Dieu et relèvent de la lèse-majesté ; c'est-à-dire, ils contredisent les choix divins en contestant l'autorité du souverain intermédiaire, providentiel et sacré, entre Dieu et les Hommes. À la fin du xv<sup>e</sup> siècle particulièrement, une logique d'accumulation, mêlant les qualifications politiques et religieuses (« rebelle », « apostat »), aggrave le crime politique. Ces évolutions juridiques participent au renforcement des dispositions normatives.

## 3.2 La loi

La démarche du juge est donc au cœur de l'activité des espions. Elle l'est par l'enquête qui fait entrer le juge dans la connaissance de la vérité ; elle l'est par la loi, qui l'autorise à dire l'acte droit ou répréhensible, à récompenser ou châtier ; elle l'est par un ensemble de règles de conduite qui rappellent que l'œuvre propre de l'autorité est la justice.

L'image de l'espion rejoint celle du délateur. Toutefois l'action politique, pour des raisons de sécurité, s'accommode de la marque d'infamie qui entache le métier d'espion. Les cités italiennes offrent, dès le XIII<sup>e</sup> siècle, un excellent exemple de la mise en place de textes normatifs. Elle tient aux



nouvelles structures administratives et bureaucratiques des cités et à l'exercice d'une diplomatie permanente. De nombreux statuts communaux évoquent la présence d'espions dans les cercles du pouvoir. Venise, particulièrement, y fait figure d'exemple. La première mention d'un espion remonte à 1264. Le terme est employé pour désigner une personne, mandatée et envoyée en territoire ennemi, pour y observer les mouvements militaires et les évolutions politiques ; en territoire ami, pour y dénoncer les comportements hostiles. L'historien Paolo Preto souligne que le substantif *spion(e)* ou *spia* est généralement utilisé pour dire l'agent ennemi alors que les Vénitiens préfèrent l'ancien *explorator* pour signifier le leur. Dans les échelles du Levant, ce sont les motivations commerciales et politiques qui ont d'abord compté. Très vite, la vie politique mouvementée de la Venise médiévale favorise les pullulements d'espions. Délateurs, espions et assassins sont des outils de politique intérieure utiles à effrayer les hommes, à les rendre pusillanimes, à répandre entre eux la discorde pour les conserver divisés et faibles. La Sérénissime république de Venise est d'une précocité extraordinaire. En 1310 est créé le Conseil des Dix. Ce tribunal exceptionnel provisoire est chargé de mater la conjuration de Baiamonte Tiepolo et de Marco Querini lesquels, dans la nuit du 10 au 11 juin 1310, s'élancent avec leurs fidèles sur la place Saint-Marc pour disputer au doge Pietro Gradenigo († 1311) son pouvoir. Plusieurs fois prolongé, le Conseil des Dix est rendu définitif en 1335. Il remplit alors le rôle de tribunal politique auquel les affaires secrètes touchant la sécurité de l'État sont confiées. Enfin, en 1382, il est doté d'une caisse indépendante pour les dépenses secrètes dont il ne répond devant aucun autre conseil de la cité. La répression qui s'abat sur les parents, amis, clients et dépendants de Baiamonte Tiepolo et Marco Querini, des soutiens nobles surtout mais aussi populaires, vénitiens et étrangers, passe par l'emploi systématique de la délation, de l'assassinat et des espions. La création du Conseil des Dix témoigne bien de l'institutionnalisation de l'activité des espions au cœur du système politique.

À la même époque, le corpus législatif castillan d'Alphonse X le Sage († 1284), *Las Siete Partidas* (1254-1265), définit non seulement l'activité de l'espion mais montre, sur le modèle arabe des « initiés » (*initiati, enaziados*), qu'elle fonctionne en un vaste réseau secrètement organisé. Dans l'Espagne de la *Reconquista*, les « initiés du Diable » (*initiati diaboli*) tiennent les Arabes au courant de tous les projets des chrétiens. Ces « initiés » rôdant autour des armées chrétiennes et maures, parlent les deux langues, font office de commissaires ou de courriers entre les deux peuples, servent aussi d'espions ou de guides au plus offrant. Ils sont désignés comme *moros latinados* – sachant non pas le latin mais l'espagnol – ou *cristianos algaraviados* qui savent l'arabe. L'expression *initiati* autorise la compréhension d'initiés à l'espionnage ; c'est bien le rôle des *barruntes* (*barruntar* signifie « deviner ») mentionnés dans *Las Siete Partidas*, dans une loi intitulée : « Quelle récompense doivent recevoir les espions (*barruntes*) et ceux qui vont prendre langue avec les ennemis ? » (vol. 2, titre xxvi, loi xi). La loi affirme qu'ils se mêlent aux ennemis pour savoir ce qu'ils font ; qu'ils sont habiles et expérimentés pour savoir de façon sûre les agissements de cet ennemi ; qu'ils en maîtrisent la langue et qu'ils renseignent les leurs. Cet ensemble législatif, sur lequel s'appuient les juges (*antiguos*) pour traiter certaines affaires, rappelle les besoins en renseignements sur les mouvements ennemis (titre xxii, loi i), la nécessité de questionner les captifs ou le rôle essentiel des sentinelles dans le contre-espionnage (titre xxvi, loi x). Il détaille les peines infligées aux *initiati diaboli*. Les fidélités douteuses, qui mettent en péril les liens vassaliques, sont cruellement punies. La déloyauté, la trahison et la négligence relèvent de la lèse-majesté et entraînent la mort par écartèlement (titre xxviii, loi ii). L'autorité du chef est montrée agissante ; elle perfectionne et ordonne. Le chef prudent légifère ; il dit ce qui est droit et juste au service du bien commun : la paix. Les miroirs aux princes lui rappellent sans cesse ses devoirs.

### 3.3 Les miroirs aux princes

Avec le mot *speculum*, « miroir », on désigne depuis le haut Moyen Âge des manuels de comportement ou de morale, sur les vices et les vertus, à destination des princes ou de leurs fils. Le « miroir », par métaphore, peut désigner les livres sacrés, la Bible ou des vies de saints. Les miroirs des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles sont pour un très grand nombre destinés à des religieux et ne débordent que d'une façon marginale sur le domaine politique. Les miroirs aux princes des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles (*tractatus, summa*, etc.), manuels d'éducation princière, répondent à une définition plus précise :

« Un « miroir au prince » est un traité écrit pour un prince – et en général dédié à lui – qui a pour objet principal de décrire le prince idéal, son comportement, son rôle et sa situation au monde » (Einar Már Jónsson)

Ces traités sont regroupés en quatre catégories. Les miroirs aux princes les plus simples énumèrent les vertus que le prince idéal doit posséder et les vices à éviter ; d'autres présentent le prince idéal par le biais d'un ou plusieurs rois historiques proposés comme modèles ; les œuvres, qui décrivent le prince idéal dans l'exercice de ses fonctions, montrent aussi les caractéristiques du roi juste et comment il fait régner la justice ; enfin, il peut s'agir de traités sur la royauté en général et de sa fonction dans la société. Les miroirs présentent un trait commun : le prince doit apprendre à se gouverner avant de gouverner autrui. Ce ne sont pas des traités pédagogiques puisque les destinataires sont en général des princes adultes, voire mûrs, qui exercent depuis longtemps des fonctions de gouvernement. Ils rappellent que la vertu du chef est la prudence qui a son siège dans l'intelligence. Il prend conseils d'hommes connaissant la vérité (laïcs, clercs et juristes), car la vérité est la lumière de l'intelligence. Côté français un petit miroir aux princes, adressé à la belle-mère de Charles VII et intitulé *l'Avis à Yolande d'Aragon* (1425), affirme que le roi doit « vivre par bon conseil » (art. 21) précisant que le Conseil doit être composé de cinq ou six clercs et chevaliers, sages et expérimentés, instruits dans les « jugements et des procès au temps passé » (art. 71). L'auteur anonyme du traité envisage la création d'un réseau de renseignement pour permettre au souverain de mieux connaître, dans son royaume, « les conditions des princes, barons et chevaliers » (art. 58), « ceux qui gouvernent les cités » (art. 59) et « l'état des rois circonvoisins » (art. 64). C'est notamment le cas des royaumes d'Espagne, d'Aragon et d'Angleterre où « on trouvera bien qui, secrètement, » (art. 12) avisera le roi, ses conseillers et ses ambassadeurs. *L'Avis à Yolande d'Aragon* recommande de gouverner par le secret (art. 30 & 34) et, afin de déjouer la surveillance des espions adverses, de limiter la compagnie du prince à « petite compagnie de bons, secrets et privés serviteurs » (art. 22) et de ne se fier à aucun valet (art. 23 & 37). Les conseils se font plus inquiétants : aucun étranger ne doit être en mesure d'approcher le corps du roi sans avoir été interrogé auparavant (art. 65). L'assassinat est toujours possible. Paradoxalement, dès le XIII<sup>e</sup> siècle, l'usage plus intense de l'écrit ainsi que le développement des communications incitent au secret. Loin d'être pathologique l'usage du secret comme du silence – *Ich hals Mich* (« Je me tais ») est l'une des devises de Jean sans Peur († 1419) – est raisonnable, nécessaire et assumé, pour préserver le bien commun des attaques du mal. Le secret est un trait constitutif de la majesté royale. Philippe IV le Bel († 1314) est un roi silencieux, secret et efficace. « Il est bon de tenir caché le secret du roi » (Tb, 12-7) nous rappelle la Bible. C'est la raison pour laquelle les structures de l'État monarchique, qui se mettent en place à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, sont doublées par des clercs et des conseillers secrets. *L'Avis de Yolande d'Aragon* lie étroitement ces deux idées : « un roi ne doit dévoiler les secrets touchant le gouvernement du royaume [...] qu'à ses conseillers secrets » (art. 37). Ces recommandations à diriger par le secret et la prudence invitent Charles VII, replié à Bourges (1418-1429), à entretenir un réseau bien implanté au cœur des États bourguignons et de la double monarchie lancastrienne.

Ces conseils pratiques, qui soulignent l'utilité publique de l'espionnage, entrent dans le cadre de la guerre juste que soutiennent les rois de France contre l'ennemi anglais. Les princes des Lys disposent en Angleterre d'une série d'informateurs. Le marchand génois Pierre Serdau, suspecté d'être un agent français, est arrêté à Londres où il était entré à bord d'une caraque. Les religieux ne sont pas plus épargnés que les marchands. Dans le comté d'Essex Guillaume Naget, le nouveau prieur de l'abbaye de Panfield venu de Caen, est suspecté de sentiments pro-français alors que d'autres maisons religieuses offriraient l'asile aux espions des Valois. Des méprises sont toujours possibles. En avril 1418, Guillaume Welyngtone et son associé Jean Carpenter, gantiers établis à Londres, sont injustement inquiétés, par xénophobie et protectionnisme, comme Écossais et espions. Les Anglais développent les mêmes pratiques. Au tournant de l'année 1385, James Bynd avait pris l'habitude de voyager seul dans diverses régions de France ce qui avait fini par attirer l'attention. Il est arrêté aux portes du royaume au motif d'être un espion œuvrant pour le roi d'Angleterre et son conseil. D'ailleurs, une lettre du roi Henri V († 1422) à son lieutenant Guillaume Bardolf à Calais, lui enjoint de faire épier les desseins du roi de France et de lui en donner avis. Henri V demande à son lieutenant d'envoyer en Picardie

« des personnes fidèles et dignes de confiance, pour *espier* et s'informer de tous les propos de notre adversaire et de ceux de son camp ; et spécialement, comment ils entendent faire et procéder contre nous, et ce que vous sentirez, pourrez sentir et apercevoir par de telles *espiailles* ou d'une autre manière ».

Cet extrait est instructif. Comme souvent, la mention de ces hommes de l'ombre est incluse dans une énumération qui témoigne du procédé rhétorique de l'*accumulatio*. Le nombre, la loyauté et la compétence des espions soulignent le statut du personnage qui les emploie : Guillaume Baldof et à travers lui Henri v. L'usage d'individus sûrs et dignes de confiance est une marque de prestige et de bon gouvernement. On rencontre également le binôme lettre / espion au cœur de l'activité de renseignement puisque le lieutenant de la place de Calais doit « épier et notice avoir ». Il est non seulement question de rapporter les propos mais aussi le plan de bataille des Français. Guillaume Baldof est libre d'employer autant d'individus que nécessaire et d'orienter leur recherche dans les directions les plus profitables. La redondance des moyens (« telles *espiailles* ») garantit un *minimum* de résultats. Le compte rendu doit être fait « sans délais [...] notre conseil étant à Londres ». La diligence du rapport permet au souverain de disposer de renseignements renouvelés et actualisés. À partir de 1413, les documents anglais usent de formules récurrentes qui indiquent une normalisation de l'activité d'espionnage ; la plus fréquente est *and anyone who may spy people so doing and will sue for the king's profit*. Ainsi, le conseil royal sera tenu informé de la circulation d'argent qui finance les garnisons du roi de France. Il arriva plusieurs fois aux Anglais d'envoyer des femmes « s'enquérir et savoir secrètement des nouvelles des ennemis ». Par exemple, Charles de Blois assiégeant Quimper est espionné par une pauvre à laquelle il avait offert des aumônes. Dans les années 1430 et 1440 les Anglais emploient différents habitants du Cotentin pour surveiller les mouvements des troupes françaises. Toutefois, loin de disposer d'un réseau permanent, c'est toujours l'imminence des périls qui commande l'emploi redoublé des informateurs.

### 3.4 Le serment

Au-delà de l'enquête et de la loi, qui assoient la démarche du juge, de la vertu de prudence présente dans les miroirs aux princes, la normalisation de la pratique de l'espionnage passe par le serment. C'est un acte rituel qui institutionnalise la vie sociale dans ses aspects religieux, politiques et juridiques. C'est un acte de la parole auquel sont liés des gestes, un acte qui fonde, garantit ou démontre. Le serment fait partie des rituels médiévaux fondateur de l'autorité normative et du lien social. Nous avons vu qu'à la Toussaint 1429, l'espion Jean Regnart est contraint de prêter le serment de fidélité à Charles VII. Nous n'avons pas la formule de son serment, nous avons celle prêtée par les Mâconnais au duc de Bourgogne Jean sans Peur en septembre 1417. En réponse à la tentative de conquête du pouvoir par le duc de Bourgogne, le 25 avril 1417, les Mâconnais jurent de s'employer à l'aider. Le serment assure la domination de la Bourgogne sur une bonne ville royale qui lui échappait. Le rituel, dans son accomplissement, se divise en quatre temps. Le premier consiste à rassembler la communauté des habitants concernée par le rituel. Elle comprend d'ordinaire un représentant du bailli et du prévôt, le doyen ou un représentant du clergé local, les échevins et plusieurs bourgeois, les maîtres des métiers. Dans un second temps, on donne lecture à haute voix des motifs du serment. Les lettres de Jean sans Peur « ont été montrées et exhibées » par Jacques de Courtiambles, seigneur de Commarin, conseiller et chambellan de l'hôtel ducal. La prise de parole par ce représentant de la haute noblesse de la région, le troisième temps, veut convaincre. La dernière étape est celle du serment qui prend la forme de l'hommage. Les habitants font

« les promesses et serments dans les mains du noble et puissant seigneur monseigneur Jacques de Courtiambles [...] que les habitants et chacun d'eux veulent et consentent à s'employer selon leur possibilité au bien du roi, de son royaume et du duc de Bourgogne, de la chose publique [...] promettant par leur foi donnée corporellement

en notre main et sur l'obligation de tous leurs biens ». (ADCO, B 11 895 / 40)

Ce sont sans doute les mêmes mots qui ont été prononcés devant la communauté rassemblée à Sézanne, en 1429, alors que Jean Dunois tenait dans les siennes les mains de Jean Regnart. Une loyauté envers le seigneur qui engage ses officiers et ses espions à n'agir ni par tromperie ni de manière illicite. Ce que la formule latine détaille : *est astrictus suo juramento per eum prestito ipsi domino regi et ejus jura observare, et que dictis juribus prejudicarent et machinarent contra dominum regem evitare tenetur et eciam consuevit* (AMM, BB 4, fol. 3<sup>v</sup>). La formule est partout identique. Cet engagement s'est adapté aux vertus chrétiennes et aux péchés de la langue. Pour Aristote « le discours sert à exprimer l'utile et le nuisible mais aussi le juste et l'injuste » et saint Paul recommande « que personne ne vous trompe par des discours subtils. » Comme le prêtre n'a pas le droit de répéter ce qu'il a appris en confession, car il est à ce moment-là « l'oreille de Dieu », l'espion, prolongement physique de son seigneur par l'œil et l'oreille, doit garder le secret absolu sur les affaires de celui-ci. Celui qui divulgue des secrets, commet une faute contre l'ordre moral et l'ordre social et doit être sanctionné. Au-delà de la préservation du secret, de nombreux aspects pratiques de l'activité de l'*espie* sont assumés par son employeur : salaires, durée de la mission, terrain d'opération. Les dépenses, parfois alimentées par plusieurs comptes, s'élèvent à environ 5 % des recettes. Le détail des opérations peut être inscrit sous la rubrique : « Autres dépenses [...] pour aller *verdoyer* sur les champs et pour envoyer messagers pour savoir l'être de nos ennemis » ou encore pour « divers messagers et autres espions ». Le salaire est proportionné au service que rend l'espion et aux risques qu'il encourt. Jean Regnart reçoit une mise de départ de 5 fr. Les frais s'alourdissent lorsque sont montées des patrouilles profondes de plusieurs jours. Les transactions, portées sur les comptes, sont payées en présence de témoins. Ils sont le relais de l'information, ils en établissent la *fama publica* et posent une première expertise sur le matériau obtenu. Ils sont les premiers à lever le doute et à faire taire la rumeur (*rumor*).

## CHAPITRE 4 – Le renseignement militaire

### 4.1 Définition du renseignement

Jean Froissart († 1410), familier de la cour d'Angleterre, grand reporter de la guerre de Cent ans, est le chroniqueur du Moyen Âge le mieux connu du public. Ses *Chroniques de France, d'Angleterre et des pays voisins* se présentent comme une mise en œuvre d'une multitude d'interviews qu'il remanie en 1369, 1372 et 1377. Édité à plusieurs reprises au cours des siècles suivants, Jules Michelet au XIX<sup>e</sup> siècle est le premier à mettre en avant les erreurs et les insuffisances chronologiques de Froissart. Il le qualifie de « Walter Scott de l'histoire » mêlant exemples précis et sujets fantastiques. Le chroniqueur le démontre à l'occasion d'un passage sur le service de renseignements parfaitement bien organisé du seigneur Gaston III Fébus de Foix-Béarn († 1391). « Il faut qu'il ait quelque Art ! » ; à rechercher ce qui lui permet de savoir de façon quasi instantanée ce qui se passe partout en Europe, il recueille l'histoire fantastique du génie nommé Orton, polymorphe et rapide comme l'éclair. Une fois son récit retranscrit, Jean Froissart interroge un écuyer :

« Le comte de Foix a-t-il à son service un tel messenger ? – En bonne vérité, c'est la pensée de plusieurs hommes du Béarn, car on ne fait rien en ce pays ou ailleurs qu'il ne le sache tout de suite et même quand on s'en garde le mieux. La renommée qu'il en a lui fait grand profit, car on ne perd pas une cuillère d'argent, ni rien qui soit, sans qu'il le sache aussitôt. » (livre III, chap. XVI)

Orton venait toutes les semaines, deux ou trois nuits dans la semaine, pour informer son maître. À l'affirmation du comte : « Je te verrai volontiers pour savoir de quelle apparence tu es », le génie répond : « Vous n'en avez que faire de savoir. Il suffise que vous m'entendiez et que je vous rapporte de vraies nouvelles ! ». L'espion serait à utiliser pas à connaître. Le mot « espionnage » n'existe pas dans le vocabulaire médiéval. Le moyen français pense l'acte isolé, l'*espionement*, sans pour autant méconnaître une forme plus élaborée et moins empirique proche des activités de renseignement actuelles. La notion polysémique de renseignement est inconnue des hommes du Moyen Âge. Ils n'ont pas de concept équivalent. Dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, le verbe *renseignier / insignare* signifie « donner à quelqu'un des renseignements sur quelque chose ». Son emploi est rare jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle. Cependant, le renseignement apparaît déjà comme un « indice », une « indication destinée à éclairer ». *Insignare* n'est pas synonyme d'espionnage. L'embarras vient, aujourd'hui, du fait que le terme possède trois significations. Le renseignement est une information à laquelle on a donné un sens. Il est l'organisation logique, utile et efficace, d'une suite d'informations sur un sujet particulier. L'activité de renseignement est l'ensemble des opérations d'acquisition volontaire d'informations, de leur exploitation méthodique et objective. Le Renseignement renvoie lui à l'institution, aux services et la communauté du Renseignement. De nombreuses définitions existent, on retiendra la proposition du théoricien de la guerre moderne Carl von Clausewitz († 1831) qui le définit comme : « l'ensemble de la connaissance que l'on a de l'ennemi et de son pays, le fondement donc de nos plans et de nos opérations ». Le concept est universel. Quant à son utilité, le *Manuel du sous-officier* de l'armée française dit : « Être renseigné, c'est éviter d'être surpris. Être renseigné, c'est pouvoir assurer sa sécurité. Être renseigné, c'est être à même de prendre des décisions permettant de porter des coups efficaces à l'adversaire » (TTA 150, 1994). Ne pas être surpris par le cours des événements, assurer la sécurité des biens et des personnes, prendre les décisions nécessaires contre l'ennemi : c'est le rôle du chef de guerre comme du chef politique. Le renseignement relève donc d'une double logique militaire et politique. Naturellement uni au pouvoir il est à la fois policier et judiciaire, militaire et diplomatique.

Le renseignement n'est pas l'information. L'information est la matière première du renseignement : un matériel non-évalué et non exploité, présentant un intérêt pour le pouvoir. Elle est également appelée « renseignement brut ». Une seconde difficulté est que le renseignement est un prédicat auquel on adjoint des attributs qui lui donnent sa pleine signification : renseignement intérieur, renseignement extérieur, renseignement humain, politique, économique etc. Les activités, visant à rechercher et exploiter l'information, peuvent se présenter sous formes d'enquêtes, de

témoignages, de messages écrits ou oraux, d'observations de terrain. L'espionnage est une collecte active, mais clandestine, de données. La recherche de l'information procède d'une planification, d'informations en temps réel captées et transmises au fur et à mesure du déroulement d'une action, d'informations de combat non-évaluées en raison du caractère critique de la situation, alors que d'autres proviennent de la diffusion et de l'échange. Le renseignement n'est pas une fin en soi, il est une production et un moyen – production de savoir pour agir.

## 4.2 Connaître son adversaire

Il revient au roi de choisir ses conseillers (parfois secrets), ses officiers, techniciens du pouvoir, ses responsables domestiques et les nobles gouverneurs qui le représentent. C'est une tâche royale car de ces choix découlent heurs ou malheurs. Comme la parole et l'écrit du souverain doivent être transmis, il lui faut choisir des messagers et des ambassadeurs, à la bonne plume et à la belle prestance, pour porter l'image de leur roi. Ces conseils sont rédigés par Don Juan Manuel de Castille et de Léon († 1348), pour son neveu le jeune roi Alphonse XI († 1350), dans *Le livre des États* (1330). Ce miroir aux princes, traité de philosophie politique, donne des détails remarquables sur la guerre contre les Maures : le roi ne doit pas se lancer à l'étourdi contre les Maures pour le pillage et le massacre ; il lui faut connaître les armes et la tactique, savoir guider ses troupes dans la nuit, encadrer ses batailles, observer, imiter au besoin la fuite simulée, connaître les points d'eau, les fortifications et leurs angles morts. Don Juan Manuel a été marqué par le désastre de la Vega de Granada (1319) auquel il participa et qui coûta la vie aux Infants Juan et Petro de Castille. Avec l'expérience, il recommande de placer des espions auprès de l'ennemi (chap. 70) pour en connaître les intentions ; le futur terrain des combats et les forces adverses doivent être préalablement étudiés (chap. 71 & 72) ; l'armée en marche guidée, éclairée et protégée (chap. 70 & 78). Les chapitres 70 à 79 de la première partie du *Livre des États* sont singuliers par leur excellente observation de la guerre entre les Castillans, les Grenadins et les Maures du Maroc. L'auteur donne un véritable plan de recherche, feuille de route de l'espion, sur les forces, l'encadrement, l'armement, les montures de l'ennemi (chap. 72). La discrétion et le bon jugement sont des qualités princières qui passent par l'espion : le roi « doit aussi tout faire pour obtenir des indications et des informations d'espions placés chez ses adversaires pour savoir le plus de détails possible. » L'emploi des *espies* permet au roi de se montrer comme le principal auteur du succès militaire. Quelques années après, le *Livre des faiz d'armes et de chevalerie* (1410) composé par Christine de Pisan répond aux mêmes impératifs. L'ouvrage est composé pour le dauphin Louis de Guyenne († 1415), sur l'ordre du duc de Bourgogne Jean sans Peur, célèbre chef de guerre et stratège, rescapé de la bataille de Nicopolis (1396). Divisé en quatre livres, le *Livre des faiz d'armes* stipule que l'espion doit acquérir sur l'ennemi les renseignements suivants :

- « ce qu'on dit de leur état (*estre*),
- quel est son commandement (*conseil*),
- quels sont ses capitaines,
- sont-ils des chefs de guerre réputés (*duitz*) ou non,
- de quelle foi et loyauté sont ses gens d'armes,
- comment leur cœur juge la querelle,
- quelle volonté ont-ils de combattre,
- ont-ils des vivres ou non, car la faim combat par dedans et peut vaincre sans fer. »

En 1445, la réforme de l'armée royale contribue au succès posthume de Christine de Pisan. Arthur III de Bretagne († 1458), connétable de Richemont et l'un des principaux conseillers du roi, connaissait cette œuvre. Il s'en inspira pour réformer l'armée et créer les compagnies d'ordonnance. Vers la fin du xv<sup>e</sup> siècle, *L'enseignement de Louis XI roy de France pour le Dauphin son fils* (1481-1482), aussi connu sous le titre *Le rosier des guerres*, composé par Pierre Choinet médecin et astrologue de Louis XI, complète les plans de recherche du début du siècle. Ce texte en neuf chapitres, commandé et dicté par le roi pour son fils, rassemble un ensemble d'avis de bon gouvernement. Le traumatisme d'Azincourt (1415), la guerre du Bien public (1465) et la lutte acharnée contre Charles le Téméraire

expliquent sans doute que l'art de la guerre occupe les huit premiers chapitres. Le secret et la prudence y sont en bonne place : « Ceux qui connaissent les intentions et les dispositions de ceux contre qui ils doivent combattre, valent mieux qu'à un contre deux, le nombre est indifférent. » Dans les lignes qui traitent plus particulièrement de la conduite de la guerre, on lit des éléments auxquels les espions doivent être attentifs. Ainsi,

« Avant de faire bataille, on doit regarder XII choses :

- premièrement, le nombre de ceux contre lesquels nous devons nous battre,
- sont-ils habitués (*usités*) aux armes et à la guerre,
- sont-ils irrésolus (*mouls de cœur*),
- sont-ils entraînés et vigoureux (*durs corps et forts membres*),
- sont-ils sages, avisés et unis (*d'un accord*),
- sont-ils plus hardis et résolus, c'est à dire aurons-nous des difficultés : une fausse retraite (*mauvaise fuyte*), des pièges (*villainies*),
- ont-ils davantage et de meilleurs chevaux,
- ont-ils plus d'armures, habillements de guerre et d'ordonnances de guerre,
- ont-ils plus de vivres ou moins,
- tiennent-ils le lieu le plus haut ou non,
- ont-ils le soleil et le vent pour eux ou contre eux,
- lesquels attendent le plus d'aide. » (chap. 6)

Cette liste fait apparaître deux familles d'éléments à prendre en compte. Six articles portent sur les soldats ennemis : le nombre, l'endurance physique, la détermination, le moral et les habitudes de guerre ; tandis que les six autres examinent la stratégie globale, au service de la victoire finale, comme la maîtrise du terrain, les approvisionnements et les capacités de renforts. Le texte insiste sur la nécessité d'une veille permanente, par des espions sûrs dans les rangs de l'ennemi, qui garantit au prince la capacité de nuire à son adversaire comme de se garder de ses coups :

« Il est nécessaire au prince de veiller à toute heure à ce qu'il doit faire. Il ne doit pas être ignorant de connaître la condition de ceux qui sont près et de ceux qui sont loin, tant des siens que des ennemis, et quand ils sont en nombre, et quels gens ils ont, et d'envoyer des espions (*espies*) sûrs et loyaux dans l'armée de ses ennemis » (chap. 5)

Il reconnaît toutefois que le risque est grand de voir les espions capturés et interrogés. Aussi, le meilleur moyen pour se renseigner sur l'ennemi et pour lui donner de fausses informations est d'envoyer un espion sûr et loyal jouant le rôle du fuyard ou du traître. Une chose est certaine, la victoire se remporte par « méseuse et par survenue, ou par peur, plus que par vertu ». Le prudent Louis XI balaie d'un revers de main les valeurs chevaleresques. Le succès de ces miroirs aux princes et autres ouvrages militaires est tel que le roi d'Angleterre Henri VII († 1509), projetant une attaque en France, demande à William Caxton († 1491) de traduire le traité de Christine de Pisan (*The Book of Fayttes of Armes and of Chyvalry*, Westminster, 1489) afin que « tout gentilhomme ayant la vocation des armes et toute personne concernée par la guerre – capitaine, soldats, fournisseurs des armées etc. – sachent comment se conduire pendant les opérations de guerre et en bataille ». La diffusion des plans de recherches et de l'emploi des espions en campagne est assurée.

### 4.3 Éclairer l'armée

Au sein des armées, l'espion assume au moins trois fonctions : éclairer l'armée en marche, infiltrer le camp adverse et faciliter la conquête des villes. De nombreux détails nous sont donnés par Jean V sire de Bueil († 1477), comte de Sancerre, compagnon de Charles VII et conseiller de son fils, qui compose à la fin de sa vie le roman du *Jouvencel*. Le vocabulaire très riche employé par Jean de Bueil mentionne

tour-à-tour : les guettes, les guides ou *estradeurs* et les *espies*. Ce sont des non-combattants au service exclusif du renseignement et constitués en unités spécialisées à l'exception des *espies*. Les coureurs, découvreurs de pays, les escarmoucheurs ou *gardigeurs*, sont des forces de combats distinctes pouvant livrer des informations au contact rugueux de l'adversaire. Leur redondance assure non seulement la sécurité des troupes en marche mais aussi une collecte plus efficace de l'information.

Les guetteurs sont des militaires qui se camouflent pour observer. Par équipe de deux, ils assurent la garde phonique et visuelle des chemins et des carrefours. L'enquête au Moyen Âge prévoit que les témoins soient deux car, dit-on, « un seul témoin, pas de témoin ! ». Avec un équipement réduit, sans rien de brillant ni tintant, à couvert sous la végétation, ils écoutent, comptent et confirment visuellement le passage des troupes : « j'ai entendu (*ouy*) passer sur le pont des gens à pied et à cheval [...] et j'en ai vu, dans un chemin creux, plus de quarante » rapporte un guetteur au *Jouvencel* sur les activités de l'ennemi. Ils relèvent du commandement exclusif du sire de Raneton qui leur ordonne un compte-rendu régulier, qu'ils perçoivent ou pas des mouvements. Ces guetteurs peuvent à l'occasion être actifs et assurer la sécurité du camp en interceptant tous ceux qui s'aventurent sur les chemins à son abord immédiat.

Les guides éclairent la profondeur du théâtre des opérations. Ils ne sont pas des militaires mais les armées en possèdent plusieurs qui courent les routes (c'est le sens d'*estradeurs*) ; ils devancent l'armée de plusieurs jours dans la direction que Jean de Bueil leur indique. Ces personnages habillés en civil cachent leur fonction. « Je les connais bien, ils sont bonnes gens et sûrs » raconte l'auteur. La validité du témoignage repose ici sur la bonne renommée de ces individus, la *fama publica*. Jean de Bueil les retrouve en un lieu convenu par avance. Les guides ont une bonne connaissance de l'espace dans lequel évolue Jean de Bueil car ils sont « à ses gages, demeurant en l'obéissance de l'ennemi ». Ce sont donc des agents dormant, implantés en territoire ennemi, réactivés à l'occasion par le capitaine qui les paie. Le *Jouvencel* le dit : « ces guides sont vraies *espies* » livrant des informations indispensables à la conduite des opérations. Ils assurent l'effet de surprise en informant l'armée sur l'ignorance de sa venue par les populations locales. Présence de troupes, équipements, attitude et activités sont des informations qu'ils livrent au *Jouvencel*. Il s'agit bien de « service secret », les informations qu'ils apportent, contre rémunération, le sont de manière clandestine et confidentielle.

Ces *espies* ne sont vraisemblablement pas des militaires. Elles sont mentionnées hors du camp battant la campagne. Un capitaine un peu habile entretient un réseau de renseignement (marchands, valets ou aubergistes, curés etc.). Les espions contactent Jean de Bueil ou le *Cappitaine*, peut-être Étienne de Vignoles dit *La Hire* († 1443), par l'intermédiaire d'une tierce personne, un guide auquel le *Jouvencel* demande de rencontrer « tel homme qu'il a de toujours » (vol. I, p. 103) ; sinon ils « trouvent » leurs *espies* en un lieu de rendez-vous donné. L'anonymat est la règle pour ces individus à la recherche d'informations. Ils garantissent un flux constant de nouvelles sur les déplacements ennemis : untel rapporte « avoir vu leurs adversaires en grande compagnie de gens à pied et à cheval, menant de nombreux chevaux et juments chargés sans savoir de quoi » ; un second espion, précise que l'ennemi est au « nombre de 200 lances, 400 archers et bien 400 piétons, logés en un village pauvrement construit à quatre lieues de Sablé » ; un troisième porte le complément suivant : les Anglais disposent de « 500 ou 600 chevaux, tenant le bois, sans connaissance de leurs intentions ». Ces rapports permettent au *Jouvencel* de se faire une idée précise et actualisée du champ de bataille. Il conclut que les chevaux sont chargés d'échelles d'assaut et d'embarcations légères afin d'attaquer Crator, un condensé littéraire d'Orléans, Lagny-sur-Marne et Sablé-sur-Sarthe, puisque la place-forte est ceinturée d'eau. En conséquence, il décide avec 1 200 hommes une attaque nocturne préventive du camp ennemi. Sans l'ombre d'une hésitation, on peut qualifier d'espions ces *espies* au service des armées. Un érudit du temps, l'anglais Nicolas Upton, parle de ces espions dans les armées comme des « ennemis intérieurs » et ajoute « de tels hommes de guerre doivent perdre leur tête ». Le chroniqueur Jean Froissart les décrit comme « toujours allant secrètement d'un ost en l'autre » afin d'observer et de rendre compte.

En dehors des moyens spécialisés de renseignement, les troupes emploient diverses unités mobiles comme les coureurs et les découvreurs de pays. Les coureurs sont envoyés piller (« aller au gain ») les localités tout alentour de l'armée en marche, forçant les défenseurs à protéger les points



stratégiques (moulins, embarcadères, ponts, etc.). Pour Jean de Bueil, la vocation des coureurs n'est pas le combat. En revanche, ils participent activement à la circulation de l'information par la capture de prisonniers lors des pillages. La prise de Guillaume Bernard, un proche de Jean de Lancastre, duc de Bedford († 1435), est une aubaine pour « savoir beaucoup de secrets et par lui savoir des nouvelles ». Utilisés comme éclaireurs, ils peuvent tout de même « s'informer secrètement des garnisons et de l'état des défenses » sur l'itinéraire emprunté. Ailleurs, le *Jouvencel* les utilise volontiers comme messager auprès du *Cappitaine* et du *Vieil cappitaine de Crator* (peut-être Guillaume de Brézé). Une unité particulière est affectée au contre-renseignement, ce sont les « découvreurs de pays ». Ils ne sont ni les guides ni les éclaireurs de la troupe. Affectés à la protection du flanc qu'offre une armée à son ennemi, ils patrouillent et retournent le paysage en tous sens afin de s'assurer qu'aucun individu n'infiltrer le camp ou ne l'espionne. L'action de cette compagnie de cavaliers est redoutable, ainsi ils détectent « quatre piétons, qui tout le jour ont été sur les chemins et par les bois, dont l'un d'eux est un guide de l'adversaire ». Ils ont une capacité de dissimulation et de suivi qui dépasse la simple patrouille de surveillance autour du camp : l'escharget, mené par les *gardigeurs* (*gardiage* signifie simplement « banlieue »), des troupes régulières chargées de protéger l'armée des manœuvres de flanquement.

#### 4.4 Prendre et défendre les villes

L'infiltration des camps et des villes est un autre grand classique de l'emploi d'une *espie*. Elle permet au commandant de connaître les projets de son adversaire. Bohémond I<sup>er</sup> opposé à Yâghi Siyân n'affirme pas autre chose à son conseil : les Croisés ne « peuvent à peine faire ou dire une chose qu'elle est connue par toutes les terres des Turcs, proches ou lointaines, en raison des *espies* qu'ils envoient dans l'ost ». Le chef de guerre satisfait ses besoins en renseignement par une enquête permanente et organisée, légale ou illégale, humaine ou technique (déchiffrement des courriers) portant sur des informations parfois difficiles d'accès que l'espion va chercher dans le camp même de l'adversaire. Examinons l'affaire célèbre du héraut Guyenne.

Les années 1430 marquent un tournant dans la guerre civile entre Armagnacs et Bourguignons notamment avec la libération d'Orléans (1429), la victoire de Patay (1429) et le sacre de Charles VII, la bataille d'Anthon (1430) et les tentatives de paix de 1431. La bataille de Bulgnéville (1431), pourtant remportée, déçoit le camp bourguignon par ses résultats. L'avantage est en faveur du parti français, vitaminé par Jeanne d'Arc, alors que l'alliance anglo-bourguignonne s'essouffle. Le duché de Philippe le Bon est directement menacé par les incursions françaises. C'est dans ce contexte, qu'en octobre 1432, est arrêté un groupe d'espions venus préparer la prise de Dijon en faveur de Charles VII (ADCO, B II 360 / 1). L'affaire est intéressante car elle livre les multiples connexions qu'entretiennent Colinet de Paris, Nicolas Bouclote et le héraut du roi Guyenne avec des Dijonnais, des seigneurs locaux favorables à la paix, mais aussi avec des marchands de Troyes implantés dans la capitale ducale. L'équipe est mandatée par les proches conseillers du roi : Renault de Chartres († 1444), Georges de la Trémoille († 1446), Christophe d'Harcourt († 1438) et Guillaume le Breton († 1456) en vue de préparer la prise de la ville par échelles avec des troupes venant des garnisons stationnées à la frontière du duché. L'opération débute bien avant le 12 octobre 1432, la date retenue pour l'assaut. Le procès révèle une première rencontre, entre le héraut Guyenne et les proches conseillers de Charles VII. À Amboise, au début du mois de septembre, ils formalisent la mission et la reprise de la guerre contre la Bourgogne. Le héraut Guyenne se rend ensuite à Cravant pour y rencontrer les capitaines des compagnies pressenties pour l'action, dont Jean Girard et Bertrand de Trigneuse, aux ordres du grand chambellan de France Georges de la Trémoille. Pour seconder l'invasion, des intelligences sont nouées avec les seigneurs bourguignons Jean de la Trémoille, frère de Georges et seigneur de Jonvelle, Guy de la Trémoille seigneur de Joigny, leur cousin, Guillaume de Thil seigneur de Châteauvillain et Lourdin de Saligny. Ils laissent passer les troupes d'invasion en échange d'abstinences de guerre. À la mi-septembre, au moulin de Saulce, dans la fraîcheur du petit matin, une entrevue d'une demi-heure regroupe le héraut Guyenne, les capitaines et l'équipe d'infiltration. Les membres de cette équipe sont recrutés par Jean Champenois un fidèle de Bertrand de Trigneuse. Elle se compose de plusieurs marchands originaires de Troyes, du mercier Nicolas Bouclote de Châtillon-sur-Loire, de Colinet de Paris un temps au service du gruyer des bailliages de Dijon, de l'Auxois et de la Montagne, ainsi que le

héraut Guyenne – l’officier traitant de l’opération. Lucides sur les risques de la mission, ils jurent de ne rien révéler sauf s’ils y étaient contraints sous la torture. Deux semaines avant de passer à l’action, l’équipe se rencontre une dernière fois alors que Jean Girard envoie un agent à un contact pro-français installé à l’hôtel du Heaume. Ce logis a été acheté pour l’occasion, en juillet, par Jean d’Autrey au service du maréchal de Bourgogne Antoine de Toulangeon († 1432). Il semble lié d’une façon ou d’une autre aux Français. La mission est murie de longue date. C’est à l’occasion d’une ambassade auprès de Philippe le Bon que Georges de la Trémoille imagine l’assaut. Les marchands fréquentent Dijon depuis plusieurs mois déjà. Ils observent l’enceinte de la ville et ses faiblesses. Voilà deux ans aussi que Colinet de Paris espionne le guet et la garde, musardant le long des murs, partageant le repas des soldats. Arrêté, il est relâché grâce à l’intervention du gruyer. Le mur faible est du côté de l’abbaye Saint-Bénigne. Les marchands de Troyes y logent opportunément mais ils manquent à le mesurer pour placer les échelles d’assaut. C’est la mission qui échoit à Colinet. Cette affaire révèle deux profils d’homme. Une *espie* véritable : Colinet de Paris, fin connaisseur des lieux, qui dépense localement avec Nicolas Bouclote 55 fr. d’or en chapeaux et étoffes. Il est l’élément central de la mission. Une autre façon d’opérer est celle des marchands troyens : fréquentant régulièrement Dijon, ils devaient probablement poser des questions, acheter des réponses, entretenir un réseau dense de relations avec des expatriés ou des clients, glaner çà et là toute information utile. Il n’est pas question pour ces hommes d’un quelconque déguisement. Le procès mentionne aussi un homme d’armes nommé Jean de Savoie, au service du seigneur de Châteauvilain, peut-être un *écheleur* activé par Bertrand de Trigneuse qui contacte Colinet et qui lui remet une somme de 50 écus. Il s’évapore avant que les autorités dijonnaises ne l’attrapent. Les relais locaux favorables au roi sont nombreux : le curé de la paroisse Saint-Philibert, Jean Parisot, un charreton nommé Jean Simon, Guillaume Mandeguerre qui tient l’hôtel du Chapeau rouge également activé par Bertrand de Trigneuse, Henri Berthot à l’hôtel du Heaume ou encore le couple Jeannin et Méline Charles. Favorables à la paix, ils sont prêts à livrer la cité à Charles VII. Ils espionnent et rendent compte aux marchands de Troyes et à la faune interlope envoyée par les Français. Plusieurs contacts logent à proximité des portes Saint-Nicolas et Guillaume ou vers la porte Saint-Pierre. Tous devaient être informés par lettres de l’imminence de l’attaque. L’opération échoue car Nicolas Bouclote, dit *Pied Tordu* ou *Pied de Billard*, est reconnu à Dijon par deux marchands. Torturé, il évente l’affaire. Cependant, le rebondissement est ailleurs. Le héraut Guyenne, au cœur des secrets du roi de France, s’en estime mal payé. Il demande à Nicolas Rolin, chancelier de Bourgogne, « de le retenir comme officier du duc et fait le serment de lui faire connaître toutes les nouvelles de France pour la sécurité du duc moyennant une petite pension ». Qui l’aurait prévu ? Georges de la Trémoille peut-être. Car à Amboise il s’entretient secrètement avec le trompette de Jean Girard alors que l’opération vient d’être déclenchée. Héraut d’armes et trompettes, porteurs de l’image de leur seigneur, se croisent sur les chemins et dans les cours, fréquentent les arcanes du pouvoir, prêtent l’oreille au moindre bruit. Des indices ont éveillé les soupçons. Cela fait longtemps que le héraut cherche à entrer en contact avec le chancelier de Bourgogne. Si l’opération coûte la vie à Nicolas Bouclote et Colinet de Paris, les relais locaux sont inquiétés mais relâchés faute de preuves tangibles.

L’entretien de ces relais locaux est un procédé intemporel, simple et efficace, qui permet aux adversaires d’envisager leurs sombres desseins. En janvier 1418, à Châlons-en-Champagne, Perrot Contet et Jean Christofle, des valets suspectés d’être pro-français, livrent les secrets de la ville aux garnisons armagnagues alentour. Ils sont capturés après s’être « vantés d’avoir été par la ville, en habits dissimulés, voir et savoir son état. » Alors qu’ils occupent la Normandie, les Anglais envoient secrètement des femmes en Bretagne se procurer des nouvelles de l’ennemi. *A priori* moins nombreuses que les hommes et ainsi plus discrètes, souvent cantonnées à des rôles subalternes, on se méfie moins d’elles. Leur charme et leur tact sont toujours des atouts. La discrétion de leur regard aussi. Toutefois, il est bien évident que même des femmes ne sont pas libres d’aller et venir comme bon leur semble et qu’elles finissent par attirer les soupçons. À Rouen, centre de l’administration anglaise, les autorités chassent Marianne Dupuis soupçonnée d’intelligence avec les partisans de Charles VII. En 1434, Colette Meno est expulsée de Beauvais de peur qu’elle n’espionne pour le compte des Anglais. Selon Thomas Basin, lorsqu’ils projettent de s’emparer de Fougères en 1449, les *Godons* envoient un espion dénommé Pierre s’installer dans la ville pour les informer de l’état de la situation à l’intérieur des murs,

« afin d'avoir cause et moyen d'y demeurer, se rendit taillandier, pour avoir l'occasion d'observer à son aise l'endroit, la garde qu'on y installait, et les lieux et moyens les plus propices pour y entrer. »

La guerre finie, après la bataille de Castillon (1453), les autorités nourrissent les plus grandes craintes à l'encontre des Anglais qui entrent dans Bordeaux « sans guide et sans gardes, de nuit et sans lumières ». Ils voyagent « par le pays du Médoc et d'Entre-Deux-Mers, achetant vins, communiquant et parlant en secret avec ceux du pays ». Dans une Guyenne redevenue française, la glane de secrets militaires auprès de relais locaux se double d'une méfiance à l'égard des étrangers.

Les autorités urbaines savent leur ville au centre des préoccupations des compagnies ennemies. Responsables de la défense, les conseillers urbains doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour parer efficacement aux dangers. Immobiliser trop d'hommes aux remparts, c'est prendre le risque de paralyser la vie économique et urbaine. Seule une bonne connaissance de la situation générale du conflit et du théâtre local des opérations permet aux conseillers de prendre des décisions ajustées aux périls du moment. Si la diplomatie permet de situer la ville dans l'enchevêtrement complexe des événements politiques et guerriers, l'espionnage offre la possibilité aux conseillers urbains de se figurer la situation militaire dans la province. Ils peuvent déceler l'imminence d'une action hostile et sonner l'effroi (la cloche d'alarme) le plus tôt possible afin de pouvoir mettre en œuvre des dispositifs de préservation et de défense. Conduire le bétail l'abri, sécuriser les forges, les ponts et les moulins, activer les places fortes alentour et mettre entièrement la ville en état de défense nécessite plusieurs heures. Une politique active de renseignement essaie de leur donner ce délai. Les compagnies, dont les positions sont connues, sont observées en permanence. En 1429, des Écossais stationnent à Vallet proche de Clisson. Les bourgeois envoient alors « une *espie* pour savoir l'état des Écossais, laquelle fut prise et interrogée par les Écossais qui apprirent que les Bretons voulaient les détrousser ». Pour épier l'ost, la ville envoie l'espion au plus proche du camp sinon au-dedans (« sur leur logis ») sans doute dissimulé. Comme les Bretons attendent son rapport, les Écossais préfèrent s'éloigner. Les traînards sont massacrés ou capturés. Le travail du malheureux Clissonnais est tenu en estime par les bourgeois. Son identité et sa qualité sociale ne sont pas feints aux yeux du camp qui l'emploie. Professionnels compétents et insérés dans la société, ces petites gens occupent diverses fonctions au sein des offices municipaux : sergents ou crieurs urbains, messagers. Ces hommes appartiennent aussi à la corporation des bouchers, des carriers, des merciers ou des pêcheurs, utilisant les circuits économiques habituels. Ils forment un milieu homogène structuré par des liens professionnels et familiaux dont ils savent jouer lorsqu'il faut mener une enquête. Ils habitent dans les mêmes quartiers et se connaissent bien. Cette insertion sociale fait que la communauté ne tient pas rigueur à l'espion de ses aveux. Sa capture évente les projets des officiers ducaux mais ne met pas en danger la cité. Chacun connaît les risques. Après son interrogatoire l'infortuné est exécuté.

Lorsqu'un doute persiste sur la présence d'une troupe, dont on ne sait ni la position ni la route, on envoie un homme chargé de rapporter des précisions. Le messenger laonnois Jean Escaillon se rend en 1410 à Charleville-Mézières « pour savoir et s'enquérir du chemin emprunté par une grande compagnie de gens d'armes ». D'autres sont envoyés à Noyon en 1413, « savoir et s'enquérir du chemin pris par l'ost du duc Bourgogne » puis, dans la même foulée, « savoir où se dirige l'ost des Flamands ». La même année, les échevins veulent avoir « la certitude de l'état des Anglais descendus à Calais et du chemin emprunté depuis ». Plusieurs réalités se cachent derrière la substantif masculin « état » : la nature des troupes fraîchement débarquées, simples renforts ou forces d'invasion, équipements, destination, situation sanitaire, conditions matérielle, morale ou économique. L'enquête doit en « rapporter la vérité ». Les comptes rendus sont fréquents et l'investigation s'arrête lorsque les bourgeois sont véritablement informés, au point de pouvoir porter remède à la situation qui se présente. La recherche ne s'éparpille pas en tous sens, elle obéit à une orientation qui vise à garder sous surveillance les principaux axes et les principales villes réputées utilisés par l'ennemi. La proximité de la frontière avec la Normandie rend Rennes vulnérable aux garnisons anglaises et françaises. Les missions de renseignement se concentrent sur la frontière à l'est : Dol-de-Bretagne, Pontorson, le Mont-Saint-Michel, Saint-James, Avranches, Fougères ou Pouancé sont visités par ces informateurs rennais. Le

littoral étendu expose la ville aux invasions par la mer : les ports de Saint-Malo, Saint-Brieuc, Vannes et Quimper sont étroitement surveillés. Dans le Quercy, la ville de Martel envoie la moitié de ses espions aux frontières de la Guyenne anglaise. Dans la vallée de la Saône, Mâcon surveille en permanence le sud en direction de Lyon. Lorsque les magistrats apprennent qu'une troupe franchit la Saône, ils s'empressent de savoir si Mâcon est le but de sa chevauchée. Lyon à l'inverse tient sous *monitoring* le duché de Bourgogne au nord. Humbert de Grolée († 1434) et Gilbert III Motier de La Fayette († 1464) reçoivent de Charles VII des lettres de créances pour mener les opérations depuis le Lyonnais. Ils commandent les opérations de collecte de l'information entre 1417 et 1422. On observe un plan de recherche orienté selon trois axes :

- Le premier axe est régulièrement réactivé. Il regarde au nord en direction de la Bourgogne et de la ligne de front. Les bourgeois de Mâcon entrent en juillet 1417 dans l'orbite ducale. Ils acceptent une garnison bourguignonne qui menace directement Lyon. Un bourgeois « chevauche pour la ville pour savoir et enquêter des nouvelles » durant sept jours et demi. Un second, en février 1418, envoie un message en Bourgogne à un correspondant anonyme pour obtenir des informations. Au besoin, la discrétion nécessite de recourir aux religieux. Au début de l'année 1422, c'est le portier des Cordeliers que l'on envoie « aux marches de Bourgogne pour sentir les nouvelles. » Un agent est envoyé à Cluny. La rumeur enfle que des gens d'armes se rassemblent à Autun. Le prieur des Carmes s'y rend pour en savoir la vérité.
- Pour améliorer le rendement de la recherche, les Lyonnais surveillent également la Bresse. Les liens de parenté entre la maison de Bourgogne et la maison de Savoie font d'Amédée VIII un voisin dangereux pour les partisans de Charles VII. En mai 1418, Jean Mogon dit Gatry conduit une reconnaissance armée avec 25 arbalétriers du Dauphiné. Il les mène par la Bresse pour s'informer sur une compagnie que l'on affirme vouloir attaquer Lyon par le nord. En août 1420 et septembre 1421, il retourne en Bresse dans un but identique.
- Pour limiter l'incomplétude du dispositif, un troisième axe porte vers la Savoie. En mars 1422 Jean de Gou se rend à Genève et Pierre Contrevoz remonte le Rhône jusqu'à Seyssel « pour sentir nouvelles ». Les informations recueillies portent sur des données économiques, psychologiques et politiques. Genève est une importante place marchande. L'observation de la composition sociale des individus qui la fréquentent, des marchandises exposées et de leurs provenances, traduit l'activité derrière la frontière et permet de saisir un contexte.

La recherche active de l'information répond ainsi à trois buts distincts : situer la ville dans l'espace et le temps du conflit, acquérir des connaissances rafraîchies sur l'ennemi local, ajuster au mieux les dispositifs défensifs au regard de cette réalité.

## CHAPITRE 5 – Le renseignement politique

Le renseignement politique et le renseignement militaire sont les deux faces d'une même pièce. Le prince prudent et sage, soucieux du bien commun, de l'administration et de la préservation de ses possessions, ne peut faire l'économie d'une diplomatie active. Par la nature de leur fonction, les ambassadeurs sont bien placés pour recueillir des informations. Philippe de Mézières dans le *Songe du Vieil pelerin* (1389) fait la distinction entre les « espions secrets » et les « espions publics ». L'espion secret est l'homme de l'ombre par excellence. L'espion public est l'ambassadeur, que certains considèrent comme un espion légalisé, envoyé le plus souvent possible chez l'adversaire, afin de maintenir les canaux de l'information ouverts. D'ailleurs, les acteurs des relations internationales se limitent rarement au seul ambassadeur ; tout un personnel secondaire de messagers, secrétaires, secrétaires-interprètes, aumôniers, agents ou émissaires secrets, ont une part très active dans les négociations. L'ambassadeur traite les *negotia* de son maître ; il ne s'agit au départ que d'être le porteur des messages et de la parole que son maître ne peut pas transmettre lui-même. Le *nuncius* n'est pas autre chose que celui qui annonce. Il va de soi que les *negotia* vont bien au-delà de la simple transmission de la parole du mandant. Une grande variété de termes désigne ces envoyés, depuis le simple courrier ou messenger (*cursor*), au gérant (*negotiorum gestor*) jusqu'à l'envoyé solennel (*solemnis nuntius*). Édouard III qualifiait ses ambassadeurs de *nostros negotiorum gestores* et l'ensemble des tâches qui leur étaient assignées : *dantes et concedentes eisdem procuratoribus nostris, negotiorum gestoribus, ac nunciis nostris specialibus [...] potestatem generalem*. Si l'on examine le profil social des ambassadeurs, de l'époque carolingienne aux XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles, on constate qu'il s'agit souvent de très hauts personnages, d'archevêques et d'évêques, considérés jusqu'à la réforme grégorienne comme les collègues du souverain. Le développement de l'écrit et le recours du droit conduisent, dès le XI<sup>e</sup> siècle, au développement d'instruments permettant de donner délégation : lettres de créances et pouvoirs. Dans les milieux aristocratiques dominés par la compétition, où l'équilibre au sein des élites repose largement sur les compromis, il est difficile de séparer l'envoyé de l'espion. La *Chronique* de Guillaume de Nangis († 1300), dans un passage sur la recherche de la vérité, accole les deux termes : *Si vero veri nuntii aut exploratores fuerunt*. Ce n'est qu'au XIV<sup>e</sup> siècle qu'apparaît le mot *embassador* qui désigne l'envoyé en mission auprès d'un gouvernement étranger. Le personnage perd de sa « schizophrénie » (Jean-Marie Moeglin), il n'est plus tout à fait le substitut de la présence réelle de son maître et il gagne en spécialisation comme en professionnalisation. L'*Ambaxiatorum Brevilogus* (1436) de l'archevêque de Toulouse Bernard de Rosier est le premier traité sur le sujet en Occident. Après avoir exprimé le droit de l'ambassade, l'auteur énonce les fonctions des ambassadeurs, décrit les moyens et privilèges dont ils disposent, le déroulé des missions, dresse le portrait de l'ambassadeur idéal. Ils sont des hommes de bons sens, loyaux, prudents et discrets, diligents aussi. Enfin, ils font fonction d'espions loyaux envers le prince. Ces envoyés sont des chevaliers, des écuyers, des maîtres des requêtes, des procureurs, des receveurs, des secrétaires ou des hérauts d'armes. Les envoyés sont aussi ecclésiastiques, évêques, abbés, chanoines ou moines. Ils peuvent être bourgeois, avocats ou marchands. Ils sont choisis pour représenter le mandant car ils entretiennent une certaine familiarité avec lui. Ils sont éduqués et ont un titre universitaire ainsi qu'une réelle habitude des milieux multiculturels. Enfin, ils sont bilingues ou trilingues et plusieurs ont appris sur le tas. L'ambassadeur recrute des agents de plus petit état. De rang modeste, ce sont des spécialistes capables de mener à bien les affaires du roi.

### 5.1 La diplomatie princière

L'émergence et la diffusion du mot *embassador* sont le résultat du long processus d'affirmation de la diplomatie permanente perceptible au XV<sup>e</sup> siècle. L'apparition d'ambassadeurs permanents n'est qu'un aspect très partiel de ce processus qui doit être mis au regard de la disparition progressive des rencontres entre princes. Tout au long du Moyen Âge, les traités entre États ne pouvaient entrer en vigueur avant d'avoir été scellés par les engagements personnels des deux souverains l'un envers l'autre. Le traité de Calais, du 24 octobre 1360, réunit Édouard III et Jean II le Bon († 1364). Il met fin solennellement à la guerre en France. Les banquets et les déclarations d'amour fraternel se succèdent.

Tous jurent d'observer la paix. Pour Philippe de Commines les rencontres des rois, pourtant étapes fondamentales des relations diplomatiques, sont de « grandes folies » auxquelles il faut préférer les rencontres d'ambassadeurs. Dans le contexte de la guerre de Cent Ans, l'État bourguignon développé par Jean sans Peur et Philippe le Bon fait partie de ceux disposant de la puissance militaire, politique et financière nécessaire pour pouvoir exercer une diplomatie active. Le travail de Christian de Borchgrave sur la diplomatie de Jean sans Peur montre que 227 « diplomates » ont effectué 939 déplacements de 1404 à 1419. Une certaine concentration est à l'œuvre puisqu'à eux seuls 28 personnages accomplissent 480 missions. Ce ne sont pas des diplomates de métier mais ils constituent tout de même un groupe spécialisé dans l'accomplissement des tâches diplomatiques. De 1419 à 1467, Philippe le Bon dépêche plus de 1 400 ambassades. Avec plus de deux par mois, il y consacre 4 % de son budget. Le duc envoie 233 ambassades en Angleterre ce qui montre que le partage du renseignement est une marque de l'alliance anglo-bourguignonne alors qu'elle exclue les non-membres du flux d'informations. On mesure à quel point la diplomatie est un levier dans la politique extérieure ducale. L'ambassade est une charge *ad hoc* dans le cadre d'une mission ponctuelle. L'ambassadeur est choisi comme le plus apte pour la mission qui lui est confiée. Certains comme Hue de Lannoy ou Jean de Croÿ cumulent les missions diplomatiques : une cinquantaine chacun. On relève une spécialisation en fonction des dossiers ou des entités politiques. Ainsi, le secrétaire ducal Thierry Gherbode qui participe en 1387 aux négociations commerciales avec l'Angleterre devient la figure centrale de ces négociations. Les délégations ont accès à une information ouverte obtenue lors de conférences et rencontres officielles. Une telle information est libre d'accès. Pour s'en assurer les diplomates recourent à des agents de liaison comme Guillaume de Villarzel qui œuvre pour Amédée VIII († 1451) et Louis I<sup>er</sup> de Savoie († 1465). Il travaille aussi pour le compte de la ville de Berne. On se les attache en leur conférant des titres ou des offices d'écuier, de chevalier, de conseiller ainsi que des rentes. Ces agents offrent une permanence et un flux constant d'informations. Par leur résidence, leur office et leur réseau, ils peuvent se valoir d'une proximité voire d'une familiarité avec les autorités. Ils lèvent les obstacles dont le plus difficile à surmonter reste l'accès au souverain. Ils indiquent les proches à payer, les conseillers bienveillants ou les favoris habiles à obtenir une audience. Ils travaillent à créer un réseau d'amitiés à la cour qui facilite l'accès à l'oreille du prince. En outre, ces intermédiaires favorisent l'accès aux informations fermées. Elles sortent de la bouche des courtisans, des valets ou des hommes d'armes, des ambassadeurs étrangers qu'il faut savoir faire parler à temps. Les cours princières, lieux désignés de la jactance de nobles vaniteux, de clercs imbus d'eux-mêmes et de serviteurs indécents, sont les cibles privilégiées du renseignement diplomatique. Dans une lettre écrite à Tours, le 28 novembre 1478, Jean André de Cagnola fait état des soupçons de Louis XI à l'égard de Lancelot de Macédoine, ambassadeur du roi Ferrante de Naples († 1494). « L'ambassadeur est plutôt un espion qu'autre chose » affirme-t-il. Il travaille pour son maître par le renseignement. Pour en apporter la preuve, le roi de France fait intercepter son courrier à Lyon – un acte flagrant d'espionnage. Le jeu diplomatique et politique est complexe, la posture de l'ambassadeur équivoque. Charles Visconti, ambassadeur italien à la cour, écrit de Paris le 12 juin 1479,

« on nous prend (et cette opinion n'est-elle pas tout à fait injuste), nous et nos pareils, pour des investigateurs, des *espions*, des *explorateurs* et des délateurs de tous les faits et gestes des gens. »

Il est du devoir de l'ambassadeur de chercher à saisir et à comprendre l'esprit français, à se fondre dans ses coutumes et ses habitudes pour anticiper les réactions du roi et de son conseil. Le bilinguisme est une qualité indispensable, le latin et le français sont des langues internationales. Charles Visconti compare la politique à la haute mer dans laquelle le mauvais navigateur se perd et sombre. Les délégations avec des indications vagues et des contours flous éveillent particulièrement les soupçons. Ces ambassadeurs-là ne sont pas systématiquement protégés. L'affaire de l'enlèvement du représentant d'Édouard III à Avignon en 1343, Niccolo de Fieschi, est fracassante mais n'est pas isolée. Nouvellement couronné, Charles VIII († 1498) n'hésite pas à faire suivre et *espier*, en 1483, des ambassadeurs gantois qui finissent par être « pris et amenés au château de Berlaimont, où ils furent examinés, dépouillés et volés de leurs lettres, de leur argent et de leurs bagages. » Enchaînés, on refuse de les élargir, en raison de ce double jeu qui mêle diplomatie et espionnage. Jean V de Bueil faisait déjà la remarque que l'envoyé est « en ambassade devant les adversaires pour les *espier* ». Ceci étant, l'espionnage politique avec ses

pratiques illégales d'interception et d'ouverture du courrier, de corruption de conseillers, est d'une proportion volumétrique assez faible. Le flux majeur de renseignement provient des informations ouvertes et fermées – moins directement de l'espionnage. Le danger est le même : la désinformation, l'intoxication ou la propagande d'un parti. L'évêque de Lisieux Thomas Basin décrit, dans son *Apologia* (liv. I, chap. I), la tentative du futur Louis XI, impatient de monter sur le trône, pour prendre le contrôle de la Normandie autrement plus riche que le Dauphiné. Il dépêche des émissaires secrets : *misit nuncios de domo sua in normanniam* pour amener les hommes influents de la région à soutenir sa cause. Il souhaite recevoir des États la lieutenance générale de la Normandie. L'intervention du prince est visible en ses envoyés ; ces émissaires secrets sont le signe manifeste de son ambition.

## 5.2 La diplomatie urbaine

Pour les villes il est tout aussi important de définir le statut de l'ambassadeur. Fixer ses droits et ses obligations, c'est affirmer qu'il lui faut être fidèle à la mission qui lui a été confiée. La dénomination des ambassadeurs urbains est très fluctuante : *nuntii, oratores, procuratores, syndici, missi*. Au sein de la Sérénissime république de Venise, le service diplomatique fait partie de la bureaucratie. L'appareil administratif offre des possibilités de carrières aux aristocrates comme aux classes intermédiaires (*cittadini orginari*) grâce à l'accès aux fonctions de bureaux. La diplomatie vénitienne, sa politique étrangère, est à l'origine identifiée à sa politique commerciale. Les représentants consulaires (*baili*) sont documentés dès le XIII<sup>e</sup> siècle à Tyr, Acre, Trébizonde et au XIV<sup>e</sup> siècle dans tous les ports de la Méditerranée avec le titre de *consuls*. Cependant jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle les seules missions diplomatiques permanentes sont à Rome et Constantinople. Les nouvelles étaient transmises sous forme de dépêches au caractère informel, plusieurs fois par semaines ou par mois, ou sous la forme de rapports officiels destinés à la lecture publique. Au XV<sup>e</sup> siècle de nombreuses villes s'adressent à des personnages de haut rang qui ne se sentent que partiellement représentants de la cité qui les emploie.

Le statut de ces ambassadeurs reste mal défini et le choix porté sur tel ou tel personnage dépend étroitement de la nécessité de représenter la ville et du statut personnel de l'envoyé. Au XIV<sup>e</sup> siècle à Strasbourg, le *Schöffmeister* fraîchement placé à la tête de la cité en 1332 nomme les ambassadeurs. À Dubrovnik (Raguse), les statuts de 1272 détaillent la formule de serment des ambassadeurs qui jurent de défendre « le profit, l'honneur et l'utilité » de la ville. Au XIV<sup>e</sup> siècle l'élection de l'ambassadeur revient au groupe restreint des membres du *Petit conseil* dirigé par un recteur. Au siècle suivant, l'élargissement géographique de la cité met dans les mains du *Grand conseil* ce processus d'élection. En France, le mode de désignation pour participer à une ambassade est l'élection comme l'indique la mention récurrente : « et furent élus... » mais les modalités du vote nous échappent largement. La composition des délégations varie peu. Elle est constituée de 2 à 4 individus clairement identifiés auxquels s'ajoutent valets et serviteurs choisis par les plénipotentiaires. Ces envoyés, à Mâcon, Martel ou Sisteron, sont membres de l'oligarchie urbaine : échevins, officiers et hommes de loi. Les juristes et notaires qui les accompagnent cumulent les charges de procureur ou de receveur, ce qui inscrit l'ambassade comme un moyen de collecte du renseignement et de diffusion immédiate auprès des plus hautes autorités de la province. Le clergé participe régulièrement et principalement lors des journées consacrées à la recherche de la paix entre les princes. Ces hommes disposent des qualités juridiques et oratoires suffisantes, des savoir-être et des savoir-faire. Le profil d'Antoine Mercier est exemplaire. Antoine est dit « honorable homme et sage ». Ce citoyen est élu échevin en 1417 et 1419. Il occupe la charge de prévôt royal en 1417 et garde de la prévôté en 1418. Ses déplacements officiels font apparaître une préférence pour les voyages en France et en Bourgogne. Il est à Paris, Provins et Troyes. Il participe également aux ambassades menées en Bourgogne. On le suit à Dijon entre 1417 et 1420, un moment clé où la ville de Mâcon passe de l'obédience française à l'obédience bourguignonne. Le juriste Jean Boucher que sa maîtrise du franco-provençal désigne pour conduire les ambassades dans le duché de Savoie est à Genève et à Bourg où se pratique le savoyard (en plus du latin et du français). Ce spécialiste des relations avec la Savoie est un orateur confirmé. Il lit devant la communauté des bourgeois les lettres annonçant la mort du roi Charles VI et le début de la double monarchie lancastrienne. Une mission délicate dans une ville où le sentiment français reste vivace.

Les ambassades font prendre conscience aux bourgeois de leur appartenance politique. La mort de la reine Jeanne 1<sup>ère</sup> de Naples († 1382) nourrit les oppositions entre Charles III et Louis d'Anjou. Les bourgeois de Sisteron multiplient les ambassades afin d'identifier au mieux le parti le plus puissant localement dans le but de préserver leur sécurité. À Mâcon les ambassades permettent à la mort de Jean sans Peur de réchauffer une fidélité envers la Bourgogne qui se refroidit. Cependant, les ambassades d'audience l'emportent sur les ambassades de négociation. La verticalité, en direction de Paris ou Dijon, marque la sujétion de la ville. Les échevins reçoivent des directives et des informations des officiers royaux et ducaux du bailliage. Les convocations aux États généraux et provinciaux sont autant d'occasions d'approcher l'entourage de personnages de haut rang. Dans un contexte troublé, les délégations urbaines ont pour but d'exposer les ravages de la guerre et les difficultés qui en résultent. Le voyage apparaît comme un moyen efficace de gouvernement. À l'été 1356, les consuls de Martel (en Dordogne) dépêchent à Toulouse un dénommé W. Lespinasse qui rencontre le secrétaire du comte d'Armagnac. L'entrevue achevée, le représentant envoie un valet aux consuls pour leur transmettre les nouvelles obtenues. Le Martellois Gari Vidal assure des déplacements à Avignon, en Saintonge ou à Libourne ; d'autres se rendent à Paris, Avignon, Toulouse ou Limoges. La présence d'expatriés dans les grands centres urbains offre des occasions renouvelées d'entraide et d'échanges de nouvelles pour un rapport efficacité-prix extrêmement intéressant. À la mi-août 1358, Aymard de Cahors en délégation à Paris requiert l'aide de ses compatriotes présents dans la capitale afin d'exposer les difficultés rencontrées par la ville. Les consuls martellois complètent les informations françaises par des sources provenant de la Guyenne anglaise, de Libourne et ses alentours.

Avant la fin du siècle une diplomatie horizontale se met en place ; elle permet de nouer des alliances avec les villes et les pouvoirs alentours.

### 5.3 Les canaux alternatifs de l'information

#### a. Le marchand : émissaire et agent secret

Un autre acteur du renseignement joue un rôle important dès le haut Moyen Âge : le commerçant (*negociator*). Le commerce à longues distances inscrit le marchand dans des réseaux d'échanges mondiaux. Comme l'ambassadeur, il circule beaucoup mais à l'inverse de celui-ci, il ne vient pas pour représenter une puissance étrangère mais pour négocier ; biens et marchandises précieuses lui ouvrent les portes des palais. À partir du VII<sup>e</sup> siècle et jusqu'à la fin du IX<sup>e</sup> siècle les Frisons ont dominé les relations commerciales entre le Jutland, la Grande-Bretagne et le Pas-de-Calais. En mer du Nord (la Mer frisonne) ils composent avec les navigateurs et les marchands locaux ou fréquentent les foires de Saint-Denis dès le VIII<sup>e</sup> siècle. Le grand port de Dorestad sur le Rhin, comme ceux de Dombourg ou Medemblik, relie la mer – le Rhin – les régions de l'intérieur. À la fin du IX<sup>e</sup> siècle, Alfred le Grand († 899) roi de Wessex reçoit deux marchands, Wulfstan et Ohthere, qui lui décrivent l'espace nordique, les routes et les *emporia* de Scandinavie et des rives sud de la Baltique. Les activités commerciales des Danois sont bien connues et pourraient être à l'origine de leur remarquable capacité de renseignement. Devant l'expansion scandinave, les Frisons renoncent après 850 au commerce dans la Baltique. Les espions sont des marchands rassemblés dans ces importants centres d'échanges. Le marchand-marin (*negociator nauta*) peut chercher et échanger des informations militaires, économiques et politiques. Il voyage facilement et peut jouer d'un réseau étendu de contacts.

Les libraires et orfèvres, les ménestrels, sont des agents doubles : courtiers en Art et hommes du pouvoir. Recrutés dans les milieux urbains, ils circulent au gré de leurs activités, courtiers et experts, habitués des cercles princiers. Ils œuvrent pour le prince qui ne veut pas traiter ostensiblement de certaines affaires. Ils sont accrédités et envoyés en marge des ambassades auprès des puissances étrangères avec lesquelles le prince veut entamer des négociations. Ces agents secrets sont des particuliers qui pratiquent le renseignement ouvert ou fermé. Ils ont une force de nuisance importante ; le valet du ménestrel Robert Wourdreton tente d'empoisonner le roi de France et ses oncles, en 1385, sur ordre de Charles II de Navarre († 1387). Pierre de Vérone est un de ces agents secrets. Il espionne les Anglais pour le compte du duc Jean de Berry († 1416). Pierre n'est jamais qualifié de libraire et ses liens avec l'université se limitent à la formation qu'il y suit. Pourtant son appartenance au monde du



livre ne fait aucun doute. En 1397, il vend des livres à Louis d'Orléans. En 1399, dans un pays en pleine ébullition le jeune italien s'en va reprendre une Bible à Richard II († 1400) qui ne l'avait pas payée. Par son biais le duc de Berry, mais aussi le duc Bourgogne Philippe II le Hardi († 1404), se tiennent au courant des événements anglais. Plus tard, alors que l'ambassade anglaise de Richard Courtenay († 1415) évêque de Norwich loge à l'hôtel de Bourbon le libraire vend à l'ambassadeur plusieurs ouvrages. Il fait de nombreuses visites aux Anglais et finit par suivre l'ambassade française jusqu'à Londres en juin 1415. Pierre de Vérone est un contact informel ; il est un instrument qui permet aux Français d'obtenir et d'échanger des informations, qui offre des possibilités accrues d'influencer et de persuader l'adversaire au-delà des voies officielles de communications. Par son activité marchande et sa mobilité, il noue des contacts avec des personnalités politiques de premier plan et finit par avoir accès à un solide réseau d'informateurs. Il joue un rôle dans la formation de l'opinion politique. Par ailleurs, toute information donnée appelle une information en retour comme chaque don appelle un contre don. Une double relation née entre Pierre de Vérone et les princes français : une relation de solidarité en même temps qu'une relation hiérarchique. Pierre de Vérone n'est pas seul à graviter en marge des ambassades. Il dépose dans le procès de Jean Fusoris, chanoine de Paris, maître en médecine et constructeur d'astrolabes. De grands personnages sont ses clients, dont l'évêque de Norwich qui lui achète un instrument de calcul astronomique (appelé équatoire) pour une somme toute aussi astronomique. Richard Courtenay paie la moitié en France et Jean Fusoris passe en Angleterre pour réclamer le reste en juin 1415. Les événements se précipitent : débarquement de l'armée d'Henri V, siège d'Harfleur, découverte d'un complot. Le 6 septembre 1415, Jean Fusoris est arrêté. Un messenger a été intercepté porteur d'une lettre de l'évêque de Norwich à son ami le chanoine. Il aurait trahi le roi de France au profit de l'Angleterre. D'ailleurs, lors du procès qui met en lumière son rôle d'agent secret pour le duc de Berry, Pierre de Vérone n'hésite pas à charger un second homme, le médecin Pierre de Milan probable espion à la solde de l'Angleterre. Cet individu « ne lui semble pas être un français sûr, et doute qu'il soit partial, vu les contacts qu'il a noués avec les Anglais ». Il est vrai que les rapports de Pierre de Milan avec le parti anglais sont troubles. Après de nombreuses entrevues avec l'évêque de Norwich à l'hôtel de Bourbon, il gagne l'Angleterre en 1414. Il réside à Londres et fréquente Westminster. Il y rencontre plusieurs fois Henri V et la comtesse de Kent. Il s'entretient régulièrement avec la reine qu'il appelle « maîtresse ». Pierre de Vérone s'interroge sur la présence du médecin à Londres, d'autant qu'il se rend en Angleterre sans licence ni sauf-conduit ; voire, il évite soigneusement de cheminer avec les ambassadeurs français menés par l'archevêque de Bourges. Dans cette affaire, tous les témoins se sont interrogés sur la nature des relations cordiales entre les deux hommes, Norwich et Milan, qui « faisaient bonne chair ». L'affaire est grave car le 25 octobre 1415, le meilleur de la chevalerie française est décimé ou capturé à Azincourt. L'invasion de la Normandie et la défaite de 1415 sont l'aboutissement de la guerre civile qui sévit en France. Depuis 1407, le fossé entre la Bourgogne et le parti Français n'a cessé de s'élargir. Ces courtiers en Art mélangés ou non aux ambassades informent pleinement les Anglais des divisions qu'ils peuvent exploiter. Assuré de la persistance de ces divisions par l'évêque de Norwich et ses multiples contacts français, Henri V peut adopter une ligne diplomatique dure et lancer l'invasion à l'été 1415. Tout indique que la présence de Pierre de Vérone, en marge de la table des négociations, était une manœuvre du conseil royal dominé par Jean de Berry pour s'informer du projet de débarquement. Autour de l'ambassadeur anglais Richard Courtenay, c'est tout un réseau d'émissaires et d'agents secrets qui prend forme afin de préparer ou contrer l'invasion. Sur le point d'embarquer pour la France, Henri V ordonne l'arrestation et l'emprisonnement des envoyés français qui avaient assisté aux préparatifs militaires et s'apprêtaient à en rendre compte à Charles VI. De la même façon, lorsque le 14 juillet 1445 l'ambassade française menée par le comte de Vendôme et l'archevêque de Reims arrive à Londres, elle est escortée partout où elle se rend. Henri VI († 1471) limite au mieux les contacts de ses hôtes et leur en fait voir le moins possible.

## **b. Secrétaires urbains**

Dans un contexte de guerre où ambassadeurs et messagers pouvaient être pris, il importait aux partenaires d'une même alliance de disposer de systèmes de communications parallèles ou informels. Dans l'espace géographique du Rhin Supérieur, au cours de la période 1468-1477, les villes impériales

de Strasbourg, Bâle et Berne se liguent en 1474 contre le duc de Bourgogne Charles le Téméraire. En effet, après l'écrasante défaite du duc autrichien Sigismond († 1496) lors de la guerre du Sundgau (*Sundgauerkrieg*) contre la Confédération helvétique, Sigismond engage au duc de Bourgogne une part importante de ses possessions du Rhin Supérieur contre une aide de 50 000 florins. La conclusion du traité met en émoi les villes impériales. Les Confédérés s'unissent le 31 mars 1474. Les connexions économiques, comme les réseaux personnels des conseillers urbains, fournissent à ces villes un bon moyen de se procurer ou de transmettre des informations capitales. Elles offrent une possibilité de *lobbying* politique. Le secrétaire-adjoint bernois Diebold Schilling adresse en pleine guerre de Bourgogne une lettre au strasbourgeois Kaspar Barpfennig qualifié de « cher parent » (*lieber Vetter*). Dans celle-ci, il demande qu'on lui communiquer toute nouvelle information (*etwas nuwer meren*) et promet en retour de nombreuses actualités en provenance de Berne. Même si dans sa lettre il n'avoue pas agir sur ordre du conseil bernois, Diebold Schilling transmet certaines informations au pouvoir urbain. Berne, à l'instar de Strasbourg ou Bâle, est un centre de renseignement important où affluent chaque jour plusieurs indications sur l'ennemi. Les secrétaires municipaux, souvent étrangers à leur ville d'exercice, sont bien placés pour disposer d'un réseau familial et professionnel dense. On peut évoquer la correspondance régulière entre le secrétaire municipal strasbourgeois Johannes Meier et Martin von Ingelheim secrétaire-adjoint de Metz. Celui-ci lui rapporte par exemple la venue à Metz d'un parisien l'informant en détails des menées politiques de Louis XI. Entre les villes alliées les informations qui circulent hors de toute voie officielle sont écrites dans des *cedulae inclusae* ou *cedulae insertae*. Ce sont de petites feuilles volantes insérées dans des lettres officielles. Ces feuilles confidentielles peuvent facilement être détruites. Le choix de vocabulaire (« cher parent », « fidèles et fraternels amis » ou encore « très chers et fraternels amis de cœur ») suggère au destinataire une action commune. Les cédules renforcent la confiance entre alliés alors que l'information partagée sert de base à une identité collective. Moteur des échanges, le messenger occupe un rôle central dans la diffusion du renseignement.

#### 5.4 Le rôle des messagers

Les messagers d'occasion exercent divers métiers et, de temps en temps, se font porteurs de lettres pour le compte du pouvoir qui les salarie. Les déplacements professionnels, en lien avec les circuits commerciaux, sont un support à la circulation du renseignement. Les sources sont allusives mais cette part des courriers est loin d'être négligeable. Ces individus ne sont en aucun cas des agents de la ville. Le messenger professionnel a pour activité principale et unique le transport du courrier. Il travaille à son compte. Les sources le nomment systématiquement « messenger ». Cette désignation implique un caractère durable et une activité formellement identifiée comme à Laon, Mâcon, Reims, Strasbourg ou Toulouse. Le messenger professionnel est un simple porteur de lettres et ne paraît pas avoir d'autres fonctions. Comme il n'appartient pas au corps de la ville, il vend un service pour lequel il touche un forfait journalier difficile à déterminer. La fréquentation des auberges et des tavernes, les caches dans les sous-bois et l'usage des chemins à travers champs, autorisent une discrétion maximale pour l'observation visuelle et phonique. Aux haltes, il se mêle à la population et écoute les bruits qui circulent ce qui explique que les messagers soient fréquemment investis de missions d'espionnage. Arguant de son voyage, il élicite des renseignements. En 1356 à Martel un messenger est envoyé chercher *totas noelas dels enemixz*. La ville de Rennes charge également de nombreux messagers, chevaucheurs ou poursuivant « faire des écoutes hors de la ville » à proximité des troupes étrangères. Ils se rendent auprès de l'armée anglaise qui occupe la Normandie, notamment en 1423, alors que les Anglais assiègent la forteresse du Mont-Saint-Michel. Cette présence nourrit la peur des incursions malgré le traité signé par le duc de Bretagne avec le duc de Bedford, régent de France pour le jeune Henri VI. À Laon et à Reims les magistrats emploient des femmes lorsque le danger rôde et que les courriers sont interceptés. Jeanne Garine est messagère à Laon et Agnesson est une messagère de Reims. Elles sont chargées de porter le courrier aux villes voisines. Le messenger peut également apprendre un texte pour éviter que le courrier ne tombe entre de mauvaises mains. Le valet de W. Lespinasse, en provenance de Toulouse après la rencontre avec le secrétaire du comte d'Armagnac, est dérobé en chemin. Il perd 6 £ mais aucune lettre n'est mentionnée dans le vol alors que les consuls connaissent la substance du message. Il faut convenir qu'il l'a transmis oralement. Le messenger professionnel ne représente pas

officiellement la ville. Le service qu'il procure n'engage pas l'honneur de la cité. Il en va différemment du messenger municipal. C'est le cas des trompettes et des sergents urbains. Contrairement aux autres émissaires, les messagers municipaux perçoivent leur rente annuelle qu'ils complètent comme courriers. La prééminence de l'envoi du messenger municipal auprès des représentants du roi est manifeste. L'utilisation d'un tel messenger répond aux nécessités des relations verticales avec le pouvoir ; *a contrario* les relations horizontales et interurbaines se suffisent de courriers occasionnels et professionnels. Avec les sergents et trompettes, les autorités urbaines n'envoient pas un simple courrier, elles projettent à l'extérieur une image de la cité. Il s'agit d'une mise en scène identitaire. La livrée, la boîte et l'écusson aux armes de la ville, les lettres scellées du sceau urbain projettent l'image de la ville à l'extérieur. Leur porteur est fondé à s'exprimer au nom du pouvoir qui l'envoie. On attend du messenger quelques compétences et manières d'être. Il est un reflet animé, concentré en sa personne, de l'unité et de la concorde de la société qu'il représente. D'étroites précautions sont cependant prises, afin de se prémunir de l'espionnage, le bailli de Chalon arrête en 1433 un trompette du comte de Clermont apportant des lettres à Nicolas Rolin. Il redoute que le trompette, lors de son voyage, espionne les pays bourguignons. C'est un sergent ducal qui apportera les lettres jusqu'au chancelier.

Parmi ces envoyés, la catégorie des hérauts d'armes et poursuivants est particulière. Leur utilisation est codifiée. Ils accompagnent les grandes délégations d'apparat ou ils voyagent seuls et servent alors à porter d'une voix officielle les nouvelles. Il est l'officier d'armes qui transmet la déclaration de guerre et apporte la nouvelle de la victoire, décompte les morts et dresse la liste des prisonniers. Dans les tournois, comme maître de cérémonie, il fait la publicité des événements et remet le prix. Accédant à l'office, il perd son patronyme et prend le nom d'une province, d'une seigneurie, voire d'une devise. Il est le représentant de son seigneur et jouit d'une protection relative lors de ses déplacements. Il n'est pas armé mais porte le tabard aux armes de son maître. Le héraut est un émissaire indispensable de la guerre et de la paix. Son rôle est équivoque. Le témoignage contemporain du héraut Sicile montre que certains hérauts sont « des menteurs, des rapporteurs déloyaux », profitant de leur immunité diplomatique pour espionner les affaires de l'ennemi. C'est le cas de Guyenne évoqué plus haut. À son tour, Louis XI ne manque pas de remarquer que le héraut de Charles le Téméraire, Toison d'Or, peut aussi bien être appelé « Trahison d'or ». À la fin du xv<sup>e</sup> siècle les Français sont sous la stricte surveillance des Bretons : le héraut Bretagne et le trompette Denis Guillart parcourent l'estuaire de la Loire pour confirmer l'origine d'une troupe en armes. Leur mission consiste aussi à établir le contact avec les alliés et à transmettre des messages pour les avertir de l'évolution de la situation. Le héraut est secondé par les poursuivants, qu'il nomme et révoque. Être poursuivant est une étape avant d'accéder à l'hérauderie. Nantes indemnise un poursuivant du duc, en 1443, pour s'être rendu par deux fois de Nantes à Châteaubriand pour avoir des nouvelles des Anglais à Pouancé. Au xv<sup>e</sup> siècle, hérauts et poursuivants sont issus du monde des chevaucheurs. Il se distingue du « messenger à cheval ». Ces mentions témoignent de l'importance que prend, en temps de guerre, la circulation rapide de l'information. On limite les déplacements et les contacts par crainte de l'espionnage. Lorsque la guerre étrangle les communications, les messagers risquent la capture tant les dangers de la route pèsent sur les porteurs de plis. Détenteurs des secrets du pouvoir, ils sont des prisonniers d'un haut intérêt. Les Lyonnais se saisissent en 1419 de documents portés par Gorgelet chevaucheur du roi. Le messenger est « plusieurs fois et durement questionné puis misérablement enfermé [...] l'espace de XIV semaines ». Libéré, il garde des séquelles physiques indélébiles.

## CHAPITRE 6 – Contre-espionnage et emploi du renseignement

Toute parole émerge du silence ; tout acte est mûri dans le silence avant d'être accompli. L'espion se tapit. Le renseignement de sécurité intérieure est un renseignement d'opinion et de sécurité, dont la finalité est de suivre les contestataires susceptibles de troubler l'ordre public par l'opposition politique, le complot et l'espionnage. Il est la forme défensive de la recherche de l'information et il vise le contrôle de la contestation publique qui peut léser ou mettre en péril le pouvoir. Il s'exerce auprès des sujets et revêt une dimension policière et judiciaire évidente. Il est donc indispensable pour les autorités d'avoir des agents qui écoutent et inspectent tout ce qui pourrait menacer leur suprématie. Cette pratique n'implique pas toujours d'actions secrètes. Elle se décline en veille, surveillance, recherche d'informations et parfois contre-espionnage bien qu'il n'existe aucune stratégie structurée pour combattre l'espion ennemi.

### 6.1 La force du silence

La force de l'espion est le silence. Le dictionnaire *Robert* donne cette définition du silence : « absence de bruit, d'agitation. » Le silence est un « objet essentiel » (Alain Corbin) sinon fondamental de l'Histoire. Homme de l'ombre pouvant vivre en pleine lumière, homme du secret, l'espion médiéval est d'abord un homme du silence. Non pas qu'il se taise : il travaille dans le bruit des camps, des villes et des cours ; non pas qu'il refuse le mouvement : il est l'homme de l'action du corps. Il est un homme du silence car c'est dans le silence profond que se réalisent les plus grandes œuvres : la Nativité, la Résurrection, le cycle végétatif et le mouvement des astres. La patristique fait du silence une condition nécessaire d'accès à Dieu : il est un cri puissant lancé vers Dieu, une communion de prières remplie de l'Esprit. Il est le corollaire de la parole de vérité. Pour Philippe de Harvenge (*De silentio*, v. 1150) la contemplation de Dieu est au-delà du langage. Chez Grégoire le Grand le « mur du silence » (*murus silentii*) doit être construit pour atteindre la vérité et l'isoler de toute corruption. Dieu et silence se confondent. Ce dernier n'est pas un vide mais un son prononcé silencieusement, une pause mesurable, conçu comme un plein dès le XIII<sup>e</sup> siècle. Ainsi, le *silentium* n'est pas remis en cause par les prières vocales et par tout ce qui renvoie à une parole sacrée. Il ne doit être « ni muet ni bavard » nous dit Pierre de Celle († 1183). Le bavard donne naissance aux querelles – la haine a ses silences (Frédéric Chauvaud) ; le silence intégral du muet le désocialise. Il n'est donc pas une absence mais la manifestation d'une présence. Dans celle-ci l'*espion* se tapit, verdoie, cherche et écoute. Pour lui, prendre la parole est un risque. À la cour, le roi aussi doit savoir se taire afin de ne pas se dévoiler. Grégoire de Tours nous montre Chilpéric resté intentionnellement silencieux devant le juif Priscus ; Childebert garde le silence face à Félix l'envoyé du roi. Le silence a ses tactiques. En 1475, Humbercourt interprète le silence de Charles le Téméraire en remettant Louis de Luxembourg, connétable de Saint-Pol († 1475), à Louis XI qui l'exécute. Dans une lettre à Raoul le Verd saint Bruno († 1101) écrit que dans le silence « les hommes forts peuvent se recueillir autant qu'ils le désirent ». Tourner vers l'introspection, la conscience de soi, l'intelligence travaille. Souvent les informations recueillies sont fragiles, incomplètes, inexactes, voire imaginées et parfois délibérément fausses. Elles doivent être orientées, recoupées, vérifiées, mises en doute. L'espion lui-même doit savoir prendre de la distance, quand ce n'est pas l'employeur qui doit prendre de la distance avec son *espion*. L'individu maîtrise le temps de l'action s'il sait entrer en silence. L'efficacité de l'espion n'est réelle que s'il parvient à un état de silence extérieur et intérieur. C'est une condition pour être présent à autrui, être capable de percevoir la voix des autres, tant le silence drapait la vue et l'ouïe. La solitude est son corollaire – songeons à Jean Regnard ou aux agents dormants activés par le *Jouvencel*. C'est la portée de la réponse du génie Orton à Gaston III Fébus de Foix-Béarn : « Vous n'en avez que faire de savoir ». Cette posture est celle de l'archange Raphaël avec Tobie ou de saint Roch, un montpelliérain pris pour un espion et jeté au cachot. Par humilité, il y demeure *incognito* et périt dans la misère († 1379). Ses concitoyens se rendent compte trop tard de leur méprise. De même, saint Alexis († 404), patron des espions à Rome au XVII<sup>e</sup> siècle, vit misérablement et inconnu sous l'escalier de la maison paternelle : « je demeurai méconnu en la maison de mon père » (BNF, Paris, ms. fr. 242, fol. 140r<sup>o</sup>). Il est difficile de contrer l'espion enveloppé de silence.

## 6.2 Contrer l'espion

Les espions se rencontrent dans toutes les couches de la société mais quelques catégories sont particulièrement surveillées. Ce sont principalement les individus mobiles qui sont visés : marchands, artistes, étudiants, clercs, pèlerins ou hérauts d'armes. Les autorités exercent très vite un contrôle sur ces gens, dont la mobilité est reconnue par tous. Des filtres sont mis en place. Le contrôle des lettres est attesté aux portes de la ville. Le portier fait partie du groupe des *litterati* maîtrisant au moins la lecture. Les guetteurs, à l'intégration communautaire essentielle, connaissent chacun. À Troyes, ils sont en mesure de ne laisser entrer ou sortir de la ville que des gens de connaissance. Il est indispensable de surveiller ceux qui entrent en ville car les espions peuvent être des membres de l'Église, des étudiants, des pèlerins bénéficiant d'immunités et capables de se déplacer librement. Même la pauvreté peut être feinte ! Mettant en danger les bourgs, comme Poligny en 1446 :

« par le fait et moyen d'*espies* et d'explorateurs, qui en habit dissimulé et sous ombre des pauvres, pourraient se retraire à l'hôpital feignant d'être malades et indigents ; ils pourraient désigner notre bourg, le trahir et le livrer aux mains de nos ennemis. »

Si le filtrage des individus est instauré à l'entrée des villes, les auberges sont également surveillées et un couvre-feu mis en place. À Mâcon, en raison de la lutte contre l'espionnage, les envoyés armagnacs sont tous logés à l'hôtellerie de l'Ange de Guillaume Mauléon. Dans les gîtes désignés aux messagers, les lettres sont inspectées sinon lues. Ailleurs, les autorités décident que les chevaucheurs seront logés « en un lieu honnête » et qu'ils ne sortiront pas du logis pour se promener en ville et qu'ils ne parleront à personne « de quelque manière que ce soit ». Les étrangers suspectés ne peuvent pas circuler dans les rues et doivent être accompagnés d'un officier de la ville. Une ordonnance strasbourgeoise demande que les caves soient fermées la nuit pour décourager les vols et empêcher les dissimulations. À Saint-Omer un réseau « d'épieurs et d'écouteurs » est installé aux carrefours de la ville afin de prévenir les tentatives de vols ou d'espionnage.

Les tavernes sont le lieu par excellence de la conversation. Elles sont au cœur de la circulation de la parole et de la contestation. Buveurs, observateurs, agents de l'autorité et informateurs s'y croisent. Les paroles critiques sont un message adressé au pouvoir qu'il ne peut pas ignorer. Les aubergistes tiennent à jour des registres sur lesquels sont inscrits les noms des étrangers. À Saint-Omer, Troyes ou Châlons-en-Champagne, ces registres sont mis à la disposition de la justice dans les deux heures qui suivent l'arrivée de nouveaux hôtes. En Angleterre on agit à l'identique. Les commerçants et les aubergistes doivent déclarer les étrangers et garder un œil attentif sur leurs activités et leurs comportements (*Hosting laws*). Les aubergistes sont les mieux placés pour livrer un renseignement d'opinion, de sécurité ou criminel (vols, recels, etc.). Écouter, sonder, suivre les contestations pouvant troubler l'ordre public, relève de l'information générale. De bonnes oreilles suffisent pour surveiller les individus qui peuvent être perçus comme problématiques. Un contrôle « policier » officieux se met alors en place dans le but de découvrir, surveiller et contrôler. Les comptes normands, principalement ceux des vicomtes, mentionnent des caches policières sous le chapitre : « s'enquérir, *espier* et prendre. » Des sergents et des compagnons de la vicomté d'Auge vont au Breuil-en-Auge pour surveiller et appréhender des larrons qu'ils finissent par conduire en prison. L'opération relève de la surveillance policière. Sur une dénonciation les sergents ont ratissé les forêts à proximité et mené une surveillance discrète du campement. Certains des allées et venues des suspects, ils les ont appréhendés. Ce renseignement contrecarre les informations accumulées par le bandit aussi appelé « *espieur* de chemin », « houiller » (débauché) ou « vributeur » (voleur de grand chemin). Ce contrôle de la criminalité et de l'opposition politique est le fruit d'un travail de proximité nourri par les rapports d'aubergistes et de délateurs intéressés. Un tel contrôle vise à maintenir l'équilibre social et la paix urbaine.

L'emploi de *delatores* ou d'*accusatores* (dénonciateurs / accusateurs) connote aussi l'activité de renseignement intérieur. Ces individus surveillent dans les villes ceux qui menacent l'ordre. Le délateur est tenté par la récompense, voire une partie des biens de ceux qui sont arrêtés. En revanche, des

accusations inconsidérées peuvent conduire le délateur devant le juge. La fidélité politique peut être une excellente motivation. On en trouve comme un raccourci dans les faits et gestes d'un personnage qui symbolise parfaitement, pour un seigneur du Moyen Âge, le respect de l'intégrité du pouvoir. Il s'agit de Guillaume de Rochefort, chevalier et chambellan du duc de Bourgogne. Le 18 avril 1433, à la prison de Chalon, devant Nicolas Rolin et Pierre de Bauffremont, il rapporte plusieurs tentatives d'enlèvement contre le chancelier, organisées par Georges 1<sup>er</sup> de La Trémoille. Elles sont justifiées par la nécessité de protéger les positions de Charles VII menacées par les menées bourguignonnes. Un an auparavant, à l'occasion d'une ambassade préparatoire à l'assemblée d'Auxerre, qui le conduit à Dijon, Georges 1<sup>er</sup> approche Guillaume de Rochefort. Il fait valoir à Guillaume « qu'il était pauvre et qu'il avait longuement servi monseigneur de Bourgogne, mais que le duc ne faisait de bien à personne, pourquoi il lui était besoin de gagner plus ». La rançon pourrait s'élever à 100 000 francs et Guillaume en recevrait la moitié. Concrètement, Georges 1<sup>er</sup> propose d'envoyer des hommes capables, une semaine avant l'enlèvement, que Guillaume renseignerait et superviserait, puis de conduire le chancelier capturé jusqu'à Saint-Fargeau. Guillaume refuse, prétextant être malade. Il est de nouveau approché par le seigneur de Joigny. Beaune, où le chancelier se rend régulièrement, est désigné comme lieu de l'enlèvement. Bien renseigné sur place, Gui de La Trémoille connaît l'ensemble de ses déplacements. À la suite de ses aveux, Guillaume de Rochefort est élargi. Une délation fructueuse pour le chancelier qui peut surveiller, en toute connaissance, le réseau de La Trémoille et procéder à des arrestations à Beaune et à Dijon. Le renseignement de sécurité intérieur provient d'hommes de loi, utilisés pour enquêter et dénoncer les contrevenants. Détecté, surveillé, l'individu indélicat est ensuite écarté. Le rôle des délateurs est central au Moyen Âge dans la mise en place du contrôle des populations. Il témoigne d'une acculturation judiciaire des populations. « Faire savoir aux gouvernants et à la justice est le résultat d'une confluence d'intérêts et d'objectifs publics et privés. » Le délateur, un espion intérieur permanent, est un facteur psychologique du maintien de l'ordre. Il conditionne la société à l'obéissance et assure, par la crainte de la délation, la puissance des ducs sur leurs États.

La vigilance collective est essentielle. Le cri dénonce la *mala fama* d'un individu ou engage une procédure judiciaire. Il peut prendre la forme spontanée de l'émotion. Ainsi, en 583, le roi Chilbert II († 596) âgé de 13 ans se tient avec son armée assemblée à Tours. Une nuit les petites gens de l'armée se soulèvent. Ils font entendre de grands murmures contre l'évêque Ægidius et les chefs du roi ; ils crient et protestent ouvertement contre ces hommes qui vendent le royaume, soumettent les cités à la domination d'un autre, et livrent à une puissance étrangère le peuple et le prince. Tandis qu'ils se livrent à ces clameurs, ils s'arment et courent aux tentes du roi pour se saisir de l'évêque et des seigneurs et les mettre en pièces. L'évêque averti prend la fuite poursuivi par le peuple à grands cris, jetant des pierres et vomissant des injures (*Histoire des Francs*, livre VI). À ces cris spontanés et injurieux, s'ajoutent des cris au caractère formel et ritualisé. Le cri est employé pour rétablir l'honneur communautaire bafoué. En 1429, le malheureux espion breton Ivo Caret est tué dans une rue de Londres sans doute au cri de « Haro ! » ou « Larron ! ». Accompagné d'un parent, Michel Caret, et de quelques autres, il espionne dans le quartier de Whitechapel (paroisse de Sainte-Marie-Matfelon) cherchant des informations sur les relations entre l'Angleterre, la Bretagne, la France et l'Écosse. Les espions circulent librement dans la capitale et se mêlent à un grand nombre de professions. Ivo Caret a trouvé un emploi dans une brasserie en s'établissant à Londres puis est entré comme domestique au service d'une veuve nommée Joan Wynkefeld. Après avoir volé et assassiné sa maîtresse, il est rattrapé, lapidé et couvert de fumier par une foule de femmes en colère guidée par la sœur de Joan. Les habitants, habitués à observer tout ce qui sort de l'ordinaire, donnent vite l'alarme. Un trompette égaré en chemin suffit à deux hommes pour le déclarer espion, au motif des détours qu'il effectue dans les environs de Reims. Le trompette est vu prendre la route de Châlons-en-Champagne puis il effectue un demi-tour en direction de Laon. Manifestement perdu, l'homme cherche sa route. Ce qui fait dire aux gens qu'il se rend à Montaignu une place forte ennemie après avoir espionné. Dans ce cas, le trompette n'est plus protégé par immunité et devient un adversaire qu'il est permis de mettre hors d'état de nuire. Jacques Chiffolleau évoque l'inquiétude sous-jacente des populations et la méfiance permanente de l'autre qui favorisent les violences nées des peurs-paniques et les poursuites spontanées au cri de « Au larron ! » La clameur de haro ne peut résumer à elle seule toutes les formes de cris que l'on regroupe sous les termes de *clamor*

*publicus*. Au signal entendu, la population répercute le cri, s'arme et s'attroupe dans un déploiement de force qui autorise l'arrestation du malandrin. Le cri structure ou défait la réputation des individus : la *vox populi* exclut ceux qui s'écartent du droit chemin et mettent en péril l'ordre social. Il est « l'aiguillon de la répression et l'allié de la justice » (Valérie Toureille).

En dernière action, fermer les canaux de l'information semble une défense efficace contre l'espion. À la veille de chaque invasion, les rois d'Angleterre déploient un ensemble de mesures visant à fermer les canaux de l'information. Edouard III interdit en 1346 à quiconque de prendre la mer durant les huit jours qui succèdent son propre départ pour le continent ; en 1415, Henri V agit de même plongeant dans l'incertitude le camp français. Il est cependant difficile d'être discret. Le père Jean de Saint-Amand, au casier judiciaire « long comme le bras » (*Vorstrafenregister*), rencontre à Dol en Bretagne un marchand anglais, en octobre 1367, qui lui raconte avoir vu des navires qui vont à Courtenay chargés de l'évêque de Norwich et de la suite du roi. Calais et Douvres sont « les deux yeux de l'Angleterre » alors qu'y affluent tous les navires et les marins d'Europe. Dans le port d'Harfleur, Geoffrey Broun prétend être un sujet du roi d'Angleterre mais garde des contacts français en Normandie. Il noue des liens dans l'important port du Sussex de Winchelsea d'où l'on expédie de l'argent pour les troupes anglaises stationnées en France. Il finit par y résider et reçoit la tâche de défendre les côtes anglaises. On le capture comme espion à Beaulieu, dans l'Orne, à l'occasion d'un rapport qu'il fait aux Français. Il a cherché à connaître les mesures de défense des côtes anglaises, l'état de préparation matériel et psychologique des populations locales et les quantités d'or en partance pour la France. Devant l'impossibilité de garder secrets les préparatifs d'embarquement d'une armée, les ports sont bloqués aux voyageurs et aux étrangers. Le manque de solidarité des gens de mer, la contrebande et la piraterie, expliquent les indiscretions et la naissance d'une police des ports. Le système anglais du *waterbailiffs* accouche en Flandre du bailliage de l'eau de l'Écluse (1324), en Normandie de la vicomté de l'eau de Rouen ou de la vicomté de la mer de Fécamp (1404). L'efficacité de cette police reste relative car les officiers pratiquent eux-mêmes, sinon parrainent, la piraterie privée dans les rades. Les membres français des ordres mendiants sont aussi soupçonnés d'espionnage. Ils sont également accusés de détourner de l'Angleterre des grandes quantités d'or. En effet, de petits monastères ont leur maison mère en France et de nombreux moines français correspondent toujours avec leurs parents et leurs proches restés dans le pays d'origine. Ils sont perçus comme une menace pour la sécurité intérieure et sont invités à quitter le pays ou sont limités dans leur liberté de mouvement. Pour les années 1404, 1413 et 1415 on trouve dans les *Rotuli Parliamentorum* des demandes pour surveiller et limiter les mouvements des étrangers à la cour d'Angleterre. L'idée est bien d'interdire, aussi hermétiquement que possible, l'accès à l'information. Le succès n'est pas toujours au rendez-vous : en 1425, un messager bourguignon fait un rapport sur les plans anglais d'une éventuelle expédition en Hollande. Un autre, un an plus tard, traverse la Manche pour savoir comment les défaites françaises de Cravant (1423) et Verneuil (1424) sont perçues des Anglais. Dans un document bourguignon de 1435, il est mentionné que 5 ou 6 agents sont employés en permanence en Angleterre. Des années plus tard, ce sera le cas d'Étienne de Fryon, introduit par la duchesse de Bourgogne Marguerite d'York († 1503) comme secrétaire français à la cour d'Henri VII d'Angleterre († 1509). En octobre 1480, il rapporte déjà à la duchesse que Louis XI peut rassembler plus de Suisses que jamais, et dans le cadre des guerres écossaises, que des navires sont au mouillage à Harfleur. Très animé contre Henri VII, il se rend à la cour de Charles VIII et le tient informé des agissements du Tudor. Que faire du renseignement recueilli par l'espion ?

### 6.3 L'emploi du renseignement

Le renseignement devient une politique des gouvernants et un mode de gouvernement de la politique. Les rencontres politiques loin d'être un épiphénomène de l'Histoire peuvent peser sur le déroulement des événements et exercer des infléchissements. Il est question ici de « marchandages » dans la résolution des conflits. Le partage de l'information crée un espace de solidarité qu'il soit anglo-bourguignon ou au sein de la Confédération helvétique. L'offre est concrète, de part et d'autre, sans que l'on puisse douter de la sincérité de cette offre. Sur la table sont posées la fidélité d'une ville, d'un peuple, d'une région, voire une alliance, en échange d'une relative sécurité offerte par le pouvoir ou l'allié. La

clarté de la situation n'empêche pas une méfiance latente. Elle règnerait même entre les plus fidèles amis. Dans ce dispositif la politique des présents entretient les bonnes relations entre les interlocuteurs. Les dons en vin, en confitures, en cire ou en robes, permettent d'identifier des individus ressources, des relais ou des leviers. C'est un poste régulier dans les budgets urbains et princiers. Lorsque Charles VI reçoit en octobre 1422 les ambassadeurs du duc de Bretagne, une suite de 76 personnes, c'est le trésorier du roi qui règle la somme de 564 £. Ce poste représente à Saint-Flour et Laon 4 % du budget annuel ; à Millau 2 % ; à Mâcon 8 %.

L'opération psychologique repose essentiellement sur la manipulation, publique et clandestine, de l'information. La différence entre intoxication et désinformation réside en ceci que la première vise un service adverse le quel, mal informé, livre de mauvais renseignements aux décideurs. C'est le cas de Clovis vainqueur de Ragnacaire. La désinformation s'adresse à l'opinion publique. Une campagne de désinformation célèbre vise la reine des Lombards Gondeberge, mariée au roi Arioald († 636), « belle à voir, bienveillante envers tout le monde, remplie de piété et de religion, généreuse » (Frédégaire, *Chronique*). Pour son malheur, La reine loue innocemment la taille d'un dénommé Adalulf qui vient rendre ses devoirs au roi. L'ayant entendu Adalulf dit à la reine : « Vous avez daigné louer ma taille ; permettez-moi d'entrer dans votre lit. » La reine se refuse avec force. Adalulf craignant pour sa vie, se rend en hâte vers le roi Arioald et lui explique que son épouse veut l'empoisonner. Le roi ajoutant foi à ces mensonges envoie la reine en exil et l'enferme dans une tour. Les campagnes de dénigrement systématique relèvent du combat de rue. Elles peuvent se révéler violentes et reposent sur l'emploi du mensonge, de la calomnie et de la falsification qui vise un individu clairement identifié. Elles courent sur les dix siècles du Moyen Âge. L'assassinat du duc de Bourgogne Jean sans Peur, inaugure en Bourgogne une « ère du soupçon » (J. B. Santamaria) qui touche tous les cercles du pouvoir et jusqu'aux gens de finance. Augustin Isbarre débute sa carrière sous Philippe le Hardi et Charles VI, maître de la monnaie du roi en 1397, il devient conseiller monétaire de Jean sans Peur pour la Flandre en 1411. Augustin Isbarre continue de conseiller Philippe le Bon après l'assassinat de Jean sans Peur. Ce personnage à la carrière française et bourguignonne est accusé en mars-avril 1422 d'avoir trahit le duc. Emprisonné au château flamand de Saaftinge, il est accusé d'avoir transporté du billon d'or et d'argent hors de Flandre à Tournai, Saint-Quentin ou Guise (tenu par Charles VII !), d'avoir diffamer la monnaie ducale au profit de la monnaie du roi Henri V, et surtout d'avoir voulu assassiner Jean sans Peur à Paris, rue de la Monnaie, en 1414-1415. Il serait finalement parvenu à ses fins en 1419. Une partie de l'affaire relève de l'intoxication. Faute de preuves pour les crimes les plus graves, il est condamné à une lourde amende de 5 000 écus d'or. L'année suivante, il est remboursé de la moitié de l'amende grâce aux soutiens lucquois dont la Bourgogne ne peut pas se passer. Le tort d'Augustin Isbarre est d'être passé d'un prince à l'autre selon les opportunités financières. Dans un contexte où la loyauté peut être feinte, rumeurs et émissaires secrets attaquent violemment un consul de Lyon Jean Liatoud (1418). Dans un démenti envoyé aux magistrats, il explique : « on m'a crié par Lyon disant que j'ai fait trahison contre la ville et que je l'ai vendue ». La campagne de dénigrement vise à convaincre les Lyonnais qu'une fraction indécise de la population est déloyale. On y exploite la superstition de l'opinion pour l'influencer. La guerre psychologique déforme la réalité. Ici, elle modifie, à l'avantage de Charles VII, la perception des Lyonnais sur la réputation de consuls pro-bourguignons. La finalité de l'opération est double : affaiblir la volonté combattive de l'adversaire (en lui montrant que ses chefs sont peu respectables) ; confirmer la confiance de l'opinion envers les autorités françaises. L'affaire donne à écouter aux bourgeois non la vérité mais ce qu'ils souhaitent entendre : stéréotypes et trahisons.

*Les opérations spéciales* ne sont pas des opérations de renseignement mais des opérations de combat gourmandes en renseignements. Elles sont limitées à une petite aire géographique, se déroulent dans un temps bref et sont conduites par des forces au nombre réduit mais capables d'apporter une décision stratégique ou politique. Enfin, elles emploient des méthodes de combat non conventionnelles. Les opérations spéciales nécessitent des investissements limités pour des résultats stratégiques ou politiques disproportionnés. Baudouin II de Jérusalem († 1131) y aura recours en 1123 dans sa tentative pour libérer son cousin Josselin de Courtenay et le seigneur Galéran du Puiset retenus prisonniers à Kharpout (actuelle Turquie) par Balak ibn Bahram ibn Ortok († 1124). Une cinquantaine d'Arméniens s'emparent par ruse de la citadelle. Une miniature de la *Chronique* de Guillaume de Tyr



(BNF, Paris, ms. fr. 9083, fol. 118v<sup>o</sup>) nous les montre déguisés en robe de bure, tonsurés, portant une Bible dans une main et un poignard dans l'autre. L'assassinat du roi de Jérusalem Conrad de Montferrat († 1192) par deux ismaéliens est également un modèle du genre. En 1417 le chancelier de Bourgogne Jean II de Saulx, à la tête du renseignement bourguignon, autorise les seigneurs Humbert de Lurey et Hugues de Laubespain à se saisir du bailli de Mâcon Philippe de Bonnay à Saint-Just près de Lyon. Les deux seigneurs s'en remettent à Jean de Courtchapon, spécialiste des actions souterraines, nommé dans les documents « écuyer conducteur » de l'opération. La surprise et la rapidité sont la clé du raid. Le 21 décembre 1417, de nuit, les hommes embarquent sur la Saône et attendent. L'équinoxe allonge la nuit alors que l'hiver assouplit l'agitation extérieure. La veille de Noël, au retour de la messe de minuit, la surprise doit être totale. Or, *in extremis* l'action échoue. À trois lieues de Lyon, « ils trouvèrent la rivière du Rhône si basse et si petite que leur bateau fut par plusieurs fois atterré et qu'ils ne le purent mener avant [...] ». L'affaire de l'enlèvement par Guy IV de Clermont-Nesle d'Étienne de Vignoles illustre également la capacité des médiévaux aux opérations politiques clandestines. Capturé et rançonné par Étienne de Vignoles à Clermont en Beauvaisis, Guy IV entreprend en 1437 de se venger de La Hire. Il s'empare de lui à Beauvais et l'emprisonne au château d'Encre. Guy IV et son beau-frère Louis de Soyecourt, seigneur de Mouy, chevalier et bailli du Vermandois, rassemblent une compagnie de cent vingt gens d'armes qu'ils conduisent à Beauvais dont Étienne de Vignoles est le capitaine. À l'heure où ils arrivent, La Hire joue au jeu de paume dans la cour de l'hôtellerie Saint-Martin. Guy IV n'hésite pas une seconde, car « il le savait bien par ses *espies* présentes au jeu » : il pique tout droit à l'hôtellerie. Étienne de Vignoles est capturé avec un écuyer. « Ils furent prestement montés à cheval derrière deux hommes ; et leur fut dit que s'ils criaient, ou engendraient quelques difficultés, on les mettrait incontinent à mort ». Au grand galop, ils sont conduits à travers la ville jusqu'à la porte de Paris restée opportunément ouverte grâce à des relais locaux. L'action s'engage avec plusieurs « escarmouches de traits ». Les prisonniers sont conduits au château de Mouy puis de Melun à Encre. L'affaire intervient dans un contexte de tensions entre les Beauvaisiens et La Hire à cause des dommages causés par le stationnement des troupes de ce dernier dans la région. L'échevinage refuse même de fournir l'aide demandée pour sa délivrance. Le roi est mécontent, car l'opération a eu lieu dans ses domaines. Charles VII demande au duc de Bourgogne de remédier à la situation. Guy IV de Clermont-Nesle est désavoué par le duc. L'existence de ces opérations, occultes et retorses, illustre la capacité du pouvoir à adapter la réalité du terrain politique et militaire à ses ambitions. Comme un ajusteur, il fait coïncider, en rabotant les angles saillants, les capacités de son adversaire pour l'amener à sa volonté.

## Conclusion

L'espion ne constitue pas une catégorie sociale ou économique distincte. Il fait partie, homme ou femme, de l'humanité. C'est pourquoi il met silencieusement au service du pouvoir qui l'emploie ses sens et son corps. Espionner au Moyen Âge se fait avec l'œil et l'oreille et un ensemble de gestes techniques qui vont garantir la préservation du secret et la survie de son porteur. Les motivations qui poussent les espions à agir sont nombreuses. On peut citer l'acte de résistance ou le pouvoir d'attraction de l'argent.

En dix siècles, les pratiques de l'espionnage se renforcent. Le haut Moyen Âge perpétue largement les pratiques de l'Antiquité romaine mais connaît aussi des innovations – les *missi dominici*. Le Moyen Âge central est un pivot sinon une rupture. Plusieurs facteurs sont à l'œuvre. La réforme grégorienne développe l'usage des légats chargés de la *plenitudo potestatis*. Les croisades voient s'affiner les pratiques et s'opérer certains transferts culturels. La révolution judiciaire, met en place la procédure inquisitoriale au détriment de l'ordalie probatoire : la démarche du juge devient celle de l'espion. La révolution scripturaire et les constitutions urbaines accouchent de cadres normatifs adossés aux miroirs aux princes. Ces cadres font de l'information, sa captation et son usage, un outil du bon gouvernement. Par bien des aspects le XIII<sup>e</sup> siècle est déjà « la victoire des valeurs de l'État sur les valeurs chevaleresques ». Le bas Moyen Âge connaît une accélération des pratiques de renseignement liée à la guerre de Cent ans et l'envoi répété d'ambassades. Quelques textes forts apparaissent, héritiers de l'Antiquité, tel le *Livre des faiz d'armes et de chevalerie* de Christine de Pisan. En fin de période la personne de Louis XI résume, peut-être, ce qu'est le renseignement.

Sans surprise, l'utilisation des espions répond à deux grands impératifs : le renseignement militaire, qui éclaire l'armée, prend ou défend les villes, et le renseignement politique, qui permet de se faire une idée de sa propre situation et de celle de ses voisins. Ce sont des pratiques habituelles et de bon sens auxquelles les espions participent logiquement. Les acteurs du renseignement sont nombreux : ce sont des diplomates, des messagers, des trompettes, des hérauts, des secrétaires ou des marchands, des moines et des soldats, des femmes et nombre d'enfants. Face à ce monde du silence, des mesures de contre-espionnage se mettent en place afin d'assurer la sécurité intérieure des États et la survie du pouvoir. En effet, les informations reçues des espions peuvent être aussi bien utilisées pour resserrer des alliances que pour déstabiliser l'opinion ou mener des opérations spéciales.

## Pour aller plus loin

ALLMAND Christopher & ALBAN J. R., "Spies and Spying in the Fourteenth Century", dans *War, literature and Politics in the Late Middle Ages*, Christopher ALLMAND (éd.), Liverpool, 1976, p. 73-101.

–, "Intelligence in the Hundred Years War", dans *Go spy the Land. Military Intelligence in History*, Keith NEILSON (éd.), Londres, 1992, p. 31-47.

BALLARD Mark, "Etienne Fryon Burgundian Agent, English Secretary and "Principal Counsellor" to Perkin Warbeck", *Historical Research*, 62, 1989, p. 245-259.

BEAULANT Rudi, « Guerre, espionnage, torture. À propos d'une entreprise contre Dijon en 1432 », *Francia*, 43, 2016, p. 87-104.

CIRIER Aude, « La face cachée du pouvoir. L'espionnage au service d'État(s) en construction en Italie à la fin du Moyen Age (XIII<sup>e</sup>-fin XIV<sup>e</sup> siècle) », *Centre européen d'études bourguignonnes*, 48, 2008, p. 7-28.

CIROT Georges, « L'espionnage en Espagne au temps de la Reconquête », *Bulletin Hispanique*, 19/4, 1917, p. 261-263

CROOK David, "The confession of a spy, 1380", *Historical Research*, 62, 1989, p. 346-350.

DAVIS James C., "Shipping and Spying in the Early Career of a Venetian Doge, 1496-1502", *Studi Veneziani*, 16, 1974, p. 97-105.

FERLAMPIN-ACHER Christine, « *Le Voyage d'Outremer* de Bertrandon de la Broquière : récit de pèlerinage, rapport d'espionnage ou récit de voyage ? », dans *Itinéraires littéraires du voyage*, François MOUREAU (dir.), Genève, Droz (*Travaux de Littérature*, 26), 2013, p. 11-22.

GONTHIER Nicole, « À propos d'un complot pro-bourguignon à Lyon : les révélations et les méthodes d'un cordelier espion (1423-1424) », dans *Cahiers d'Histoire*, 38/2, 1993, p. 139-151.

GRIFFITHS Ralph A., « Un espion à Londres, 1425-1429 », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 86, 1979, p. 399-403.

HEINZ Thomas, "Französische Spionage im Reich Ludwigs des Bayern", *Zeitschrift für Historische Forschung*, 5, 1978, p. 1-21.

HILL M. C., "Jack Faukes, King's Messenger, and his Journey to Avignon in 1343", *English Historical Review*, LVII (CCXXV), 1942, p. 19-30.

HUGON Alain, *Au service du roi catholique. « Honorable ambassadeurs » et « divins espions » : représentation diplomatique et service secret dans les relations hispano-françaises de 1598 à 1635*, Madrid, Casa de Velázquez (*Bibliothèque de la casa de Velázquez*, 28), 2004.

KAHN David, *The Codebreakers, the story of secret writing*, New York, Scribner, 1996.

*L'envers du décor. Espionnage, complot, trahison, vengeance et violence en pays bourguignons et liégeois*, Jean-Marie Cauchies et Alain Marchandise (dir.), Turnhout, Brepols (*Publications du Centre Européen d'Études Bourguignonnes, XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s.*, 48), 2008.

*La trahison au Moyen Âge. De la monstruosité au crime (v<sup>e</sup> – xv<sup>e</sup> siècle)*, Maïté BILLORÉ et Myriam SORIA (dir.), Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009.

LAURENT Sébastien (dir.), *Politiques du renseignement*, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux (*Espace public*), 2009.

LE GOFF Jacques et TRUONG Nicolas, *Une histoire du corps au Moyen Âge*, Paris, Liana Levi, 2003.

LEGUAI André, « Espions et propagandistes de Louis XI arrêtés à Dijon », *Annales de Bourgogne*, 23, 1952, p. 50-55.

LÉTHENET Benoît, *Espions et pratiques du renseignement. Les élites mâconnaises au début du xv<sup>e</sup> siècle*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg (*Sciences de l'Histoire*), 2019.

MIROT Léon, « Le procès de Maître Jean Fusoris, Chanoine de Notre-Dame de Paris (1415-1416). Épisode des Négociations Franco-Anglaises durant la Guerre de Cent Ans », *Mémoire de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Île de France*, 27, 1900, p. 137-287.

PARAVICINI Werner, "Ein Spion in Malpaga. Zur Überlieferungsgeschichte der Urkunden des René d'Anjou und Karls des Kühnen für Bartholomeo Colleoni", *Italia et Germania. Liber Amicorum Arnold Esch*, Tübingen, 2001, p. 469-489.

PÉQUIGNOT Stéphane, *Au nom du roi, pratique diplomatique et pouvoir durant le règne de Jacques II d'Aragon (1291-1327)*, Madrid, Casa de Velázquez (*Bibliothèque de la Casa de Velázquez*, 42), 2009.

PÉREZ Béatrice (dir.), *Ambassadeurs, apprentis espions et maîtres comploteurs. Les systèmes de renseignement en Espagne à l'époque moderne*, Paris, Presses universitaires Paris-Sorbonne (*Iberica*, 22), 2010.

PRETO Paolo, *I servizi segreti di Venezia*, Milan, il Saggiatore, 1994.

*Renseignement et espionnage pendant l'Antiquité et le Moyen Âge*, Éric DENÉCÉ et Patrice BRUN (dir.), Paris, ellipses – Cf2R, 2019.

SANTAMARIA Jean-Baptiste, *Le secret du prince. Gouverner par le secret. France, Bourgogne (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup>)*, Paris, Champ Vallon, 2018.

SCHMITT Jean-Claude, *La raison des gestes dans l'Occident médiéval*, Paris, Gallimard, 1990.

SPITZBARTH Anne-Brigitte, « La fonction diplomatique des héraults : l'exemple de la cour de Bourgogne au temps de Philippe le Bon (1419-1467) », *Revue du Nord*, 366-367, 2006/3, p. 559-576.

–, *Ambassade et ambassadeurs de Philippe le Bon, troisième duc Valois de Bourgogne (1419-1467)*, Turnhout, Brepols (*Burgundica*, 21), 2013.

WALTER Bastian, « Transmettre des secrets en temps de guerre. L'importance des *cedulae inclusae* pendant les guerres de Bourgogne (1468-1477) », *Revue d'Alsace*, 138, 2012, p. 7-25.

–, *Informationen, Wissen und Macht. Akteure und Techniken städtischer Außenpolitik Bern, Straßburg und Basel im Kontext des Burgunderkriegse (1468-1477)*, Stuttgart (*Vierteljahrschrift für Sozial- und Wirtschaftsgeschichte Beiheft*, 218), 2012.

WEISS Stefan, "Das Papsttum und seine Geheimdiplomatie", dans *Geheimdienste in der Weltgeschichte. Spionage und verdeckte Aktionen von der Antike bis zur Gegenwart*, Wolfgang KRIEGER (dir.), München, 2003, p. 86-97.

# Table des chapitres

<b>Introduction</b>	<b>3</b>
<b>CHAPITRE 1 – L’efficacité de l’espion au Moyen Âge</b>	<b>6</b>
1.1 Une histoire de la sensorialité	6
1.2 Des gestes techniques	7
1.3 Le réconfort divin	9
1.4 Motivations et compétences	10
<b>CHAPITRE 2 – Dix siècles d’espionnage</b>	<b>13</b>
2.1 Le haut Moyen Âge	13
2.2 Le Moyen Âge central	14
2.3 Le bas Moyen Âge	17
<b>CHAPITRE 3 – Le cadre normatif</b>	<b>20</b>
3.1 L’enquête	20
a. Le développement de la justice	20
b. La démarche du juge	21
c. Le théâtre punitif	23
3.2 La loi	23
3.3 Les miroirs aux princes	24
3.4 Le serment	26
<b>CHAPITRE 4 – Le renseignement militaire</b>	<b>28</b>
4.1 Définition du renseignement	28
4.2 Connaître son adversaire	29
4.3 Éclairer l’armée	30
4.4 Prendre et défendre les villes	32
<b>CHAPITRE 5 – Le renseignement politique</b>	<b>36</b>
5.1 La diplomatie princière	36
5.2 La diplomatie urbaine	38
5.3 Les canaux alternatifs de l’information	39
a. Le marchand : émissaire et agent secret	39
b. Secrétaires urbains	40
5.4 Le rôle des messagers	41
<b>CHAPITRE 6 – Contre-espionnage et emploi du renseignement</b>	<b>43</b>
6.1 La force du silence	43
6.2 Contrer l’espion	44
6.3 L’emploi du renseignement	46
<b>Conclusion</b>	<b>49</b>
<b>Pour aller plus loin</b>	<b>50</b>
<b>Table des chapitres</b>	<b>52</b>

<sup>i</sup> Les références bibliographiques sont données dans la section : « Pour aller plus loin ».